



C.I.A.S. INTERCOM
Bernay
Terres de Normandie



2018
-
2023

Projet Social de Territoire

« Agir pour mieux vivre ensemble »

Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Pôle Administratif : 41, rue Jules Prior – 27170 Beaumont-le-Roger

Tél. 02.32.45.47.85 - Télécopie : 02.32.45.00.79

Courriel : direction.cias@bernaynormandie.fr

Web : *prochainement retrouvez-nous sur* www.bernaynormandie.fr

Table des matières

<i>Edito</i>	1
<i>Avant-propos</i>	2
<i>Pourquoi un projet social ?</i>	3
<i>Une démarche globale participative</i>	6
<i>Les principaux résultats du diagnostic</i>	7
<i>Ce qu'en disent les habitants</i>	10
<i>Enjeux identifiés pour l'action sociale</i>	12
<i>Les axes stratégiques</i>	13
<i>Projet social de territoire - Agir pour mieux vivre ensemble</i>	15
<i>Valeurs et principes du projet social de territoire - Agir pour mieux vivre ensemble</i>	16
<i>Axe A : Les habitants, acteurs du territoire</i>	17
<i>Axe B : L'offre est équitable, cohérente et coordonnée</i>	18
<i>Axe C : L'accès aux droits et la mobilité</i>	19
<i>Fiches actions</i>	20
<i>Conclusion</i>	24
<i>Vos mots de la fin....</i>	25
<i>ANNEXES</i>	26

Edito



L'Intercom Bernay Terres de Normandie a élaboré son **Projet de Territoire** approuvé lors du Conseil Communautaire du 5 juillet 2018.

Dans le cadre de la compétence **Action Sociale**, celui-ci ne saurait être complet sans le **Projet Social de Territoire** porté de plein droit par le **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**.

Le conseil communautaire aura à se prononcer sur les grands axes de ce **Projet Social de Territoire** le 13 décembre 2018.

Avec le concours et l'animation de Delphine CARON du Cabinet « Accolades », l'équipe du Centre Intercommunal d'Action Sociale a su piloter depuis le 17 mai dernier, de nombreuses rencontres associant élus, partenaires, associations, acteurs de la vie publique et population, pour réfléchir collectivement à l'action sociale de demain.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale s'est positionné en véritable lieu de convergence d'un diagnostic et de réflexions, qui aboutissent, démocratiquement à la définition d'un Projet Social de Territoire caractérisant les grandes orientations politiques de l'intercommunalité Bernay Terres de Normandie en matière d'action sociale.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale peut ainsi se positionner en coordonnateur, à l'échelle du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie des différents acteurs, projets et dispositifs au service de ses habitants.

Le développement économique, axe stratégique du projet de territoire, ne saurait se construire sans un véritable développement social, qui en constitue une richesse et un atout. Cette complémentarité ne peut que concourir à l'attractivité de notre territoire.

Ce Projet Social, construit avec vous, doit, par la richesse des axes de développement qui y sont déclinés, constituer une véritable ambition pour notre Territoire !

Je compte sur chacun d'entre nous pour qu'il en soit ainsi.

Jean Claude ROUSSELIN,

Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Président du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Avant-propos



Au cœur des logiques de développement territorial, le Centre Intercommunal d'Action Sociale permet de mettre en œuvre l'action sociale reconnue d'intérêt communautaire par l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Si son territoire d'intervention est pertinent et permet de mobiliser davantage de moyens et d'outils qu'à l'échelle communale, néanmoins les CCAS demeurent l'échelon de proximité garantissant un lien direct avec la population y compris pour les services mis en place par le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Renforcer le maillage territorial, encourager les initiatives des différents acteurs sociaux, associatifs et institutionnels, coordonner et animer telles sont les missions du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Ceci au travers des quatre champs d'actions qui sont les siens :

- ✓ animer la vie sociale,
- ✓ accompagner le projet de vie des personnes en perte d'autonomie,
- ✓ permettre la réinsertion professionnelle des publics en situation de fragilité
- ✓ accompagner les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans et leurs parents pour permettre l'égalité des chances, la socialisation et la réussite éducative.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale apparait donc sur ce territoire comme une réponse au besoin de garantir un service de proximité efficient, en complémentarité avec les acteurs du territoire. Il devient alors un acteur à part entière du développement social local en fédérant les ressources et les énergies.

Véritable « valeur ajoutée » pour la communauté de communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un outil au service de l'ensemble de la population qui permet d'envisager l'action sociale comme une richesse et un atout pour le territoire.

Martine Vatinel,

Vice-Présidente de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Vice-Présidente du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Pourquoi un projet social ?

Contexte institutionnel : Un territoire en mutation

L'intercommunalité Bernay Terres de Normandie est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de cinq communautés de communes (Beaumesnil, Bernay, Brionne, Broglie et Beaumont-Le-Roger). Elle rassemble aujourd'hui 78 communes couvrant 926 km² et comptant 56 090 habitants.

Suite à la fusion des territoires et conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, lorsqu'il existe, « bénéficie de plein droit des compétences relevant de l'action sociale d'intérêt communautaire ». Le Centre Intercommunal d'Action Sociale met en œuvre l'action sociale définie d'intérêt communautaire par les conseillers communautaires au travers de quatre domaines : l'autonomie, l'enfance-jeunesse, l'insertion et l'animation de la vie sociale.

Par délibération en date du 26 septembre 2017, les délégués communautaires ont décidé de conserver un exercice des compétences inchangé, en attendant la mise en place d'une démarche de réflexion approfondie qui permette de définir les grandes orientations politiques de l'intercommunalité Bernay Terres de Normandie en matière d'action sociale.

Ainsi, le Centre Intercommunal d'Action Sociale s'est engagé dans l'élaboration d'un projet social de territoire afin de proposer une « feuille de route » cohérente et permettant l'équité et la solidarité sur le territoire.

Le conseil communautaire a voté les grands axes de son projet de territoire le 5 juillet dernier et devra se prononcer sur les grands axes du projet social de territoire le 13 décembre 2018.

Ces axes auront été préalablement soumis au vote des administrateurs composant le Conseil d'administration du C.I.A.S., le 11 décembre 2018.

« ...tout part de la question de la jeunesse, si l'on veut préparer l'avenir du territoire... »

« ...réduire les inégalités face à la mobilité...créer un maillage vaste pour faciliter la mobilité... »

« ...on a une population plutôt vieillissante.... Une population qui veut vieillir chez elle et à proximité des services... »

« ...il faut être ambitieux et conscient de nos limites... »

Les enjeux

Il s'agit d'obtenir un projet commun d'intérêt local et de dépasser une vision segmentée à la fois du territoire et de l'action sociale. Autrement dit, le projet social doit permettre d'organiser de manière harmonieuse et cohérente les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Ce n'est pas un projet « entre-soi »; Les administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale ont souhaité qu'il soit élaboré de manière participative. C'est un projet qui a vocation à rassembler et à impliquer autant que possible l'ensemble des acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) autour du partage du diagnostic et de la définition des défis à relever et des actions à mettre en œuvre. Les collaborations et coopérations qui naîtront du processus participatif seront des gages de réussite du projet à mettre en œuvre.

Les objectifs

Afin que le projet social soit une feuille de route qui guide l'action du Centre Intercommunal d'Action Sociale pour les années à venir, il est nécessaire de disposer d'une vision globale et partagée des ressources et des enjeux de ce territoire. Cela ne peut s'acquérir que par le rassemblement d'un grand nombre d'acteurs de l'action sociale du territoire et l'analyse collective de la connaissance du territoire de chaque acteur afin de définir collectivement une vision prospective autour des enjeux partagés sur l'ensemble du territoire.

C'est aussi de pouvoir prioriser les orientations et élaborer une stratégie globale d'intervention. En permettant la construction d'un projet social de territoire englobant tous les aspects de l'action sociale et en approfondissant chaque axe stratégique par des groupes d'acteurs thématiques, tout en accompagnant la définition d'objectifs opérationnels et la formalisation de fiches actions.





Site : www.accolades-dsl.com

L'implication du comité de pilotage et du comité technique tout au long de la démarche, l'utilisation des outils d'animation participative pour toutes les séances collectives et la création d'un espace de restitution des échanges s'inscrivent dans la conduite d'un processus participatif et mobilisant pour l'élaboration du projet social de territoire.

C'est dans le cadre de son savoir faire qu' Accolades, société coopérative et participative, nous accompagne tout au long de ce projet.

Le calendrier de la démarche

19 avril 2018	Phase de lancement du projet social de territoire, par la présentation, le cadrage et la validation de l'ensemble des étapes de la démarche en comité de pilotage.
17 mai 2018	LE Rendez-vous de l'action sociale qui a réuni tous les acteurs (élus, partenaires institutionnels et associatifs, agents, habitants, bénéficiaires) à des fins de partages sur le diagnostic et la définition des enjeux.
1 ^{er} juin 2018	1 ^{ère} réunion du Comité Technique qui a formulé des orientations stratégiques sur la base des enjeux définis collectivement lors du Rendez-Vous de l'action sociale.
6 septembre 2018	Réunion du comité technique qui, par la mise en place d'un outil de consultation durant le Festival au cœur de la Famille, a eu à cœur d'échanger avec les habitants.
Du 24 septembre au 16 novembre 2018	Neuf réunions qui ont permis l'élaboration du plan d'action par axes stratégiques grâce aux groupes de travail thématiques itinérants.
20 novembre 2018	Présentation de la synthèse des travaux des groupes au comité de pilotage élargi puis échanges pour validation.
28 novembre 2018	Echanges autour de la restitution du projet social de territoire
11 décembre 2018	Vote du projet social de territoire en conseil d'administration du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
13 décembre 2018	Vote du projet social de territoire en conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

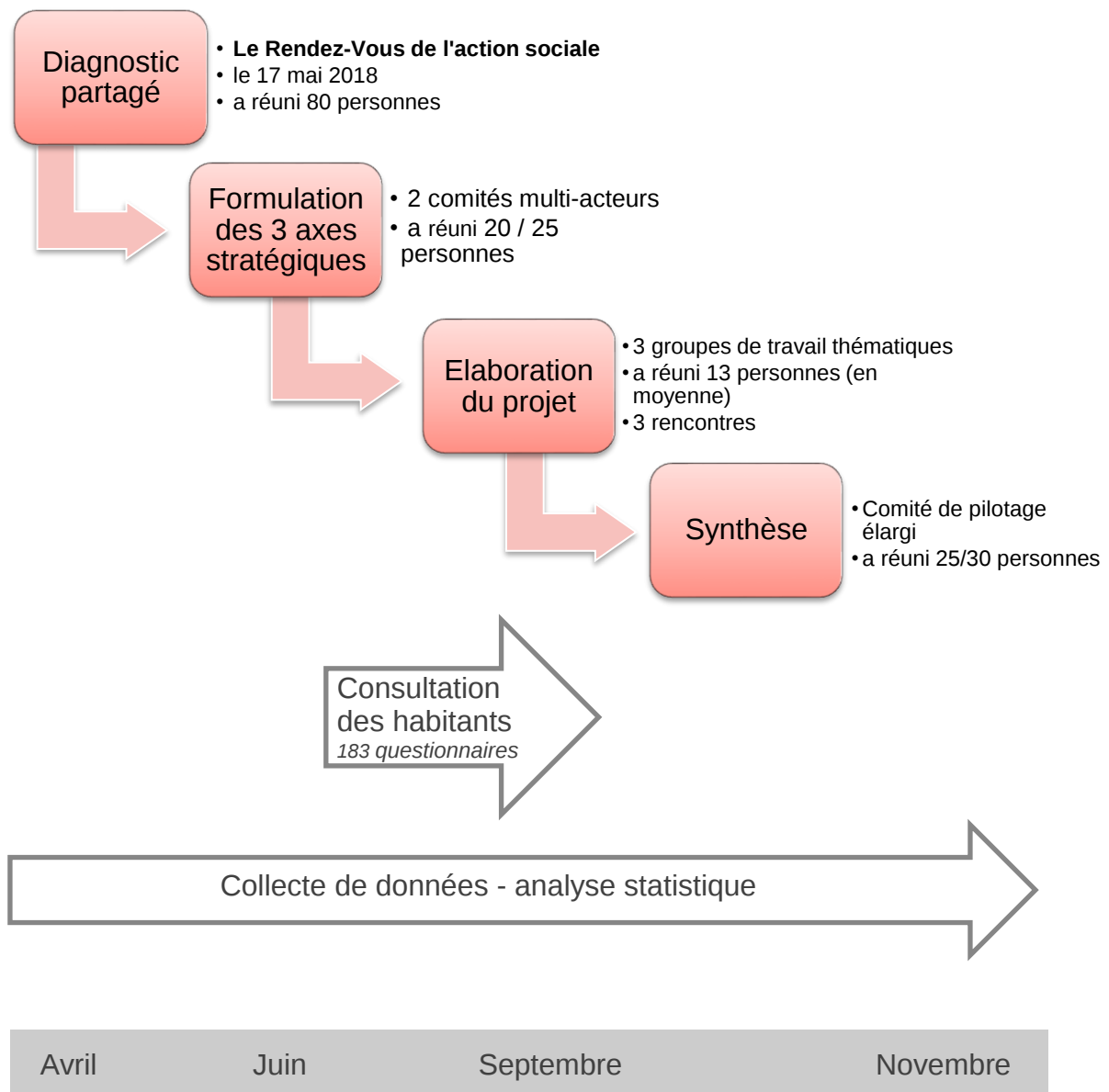


« Osons le
participatif pour
agir ensemble ! »



Une démarche globale participative

Les méthodes participatives déployées par Accolades (société coopérative et participative) durant le processus ont permis la prise en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique d'apprentissage coopératif. Elles ont favorisé également les décisions collectives et mobilisé les savoir-faire et l'expérience de chacun, des mois d'avril à novembre 2018.





Les principaux résultats du diagnostic

Les sources

Les résultats du diagnostic sont issus de trois sources (*sources jointes en annexe de ce document*) ainsi que de la parole des habitants du territoire recueillie durant les réunions du projet de territoire :

- La collecte et l'analyse de données statistiques (INSEE, CAF, Conseil Départemental, Observatoire des fragilités...),
- La consultation des habitants, par le biais de questionnaires (au nombre de 183),
- Le travail collectif de production d'un diagnostic partagé à l'occasion du Rendez-Vous de l'action sociale, le 17 mai dernier, qui a réuni 80 acteurs.



Observations générales

On constate une grande convergence entre les trois sources, ce qui subodore une bonne connaissance du territoire et des demandes des habitants, par les acteurs.

Néanmoins, certaines données trop peu précises ou non existantes nécessiteront la mise en place de diagnostics spécifiques pour affiner et améliorer la pertinence des actions.

CLAS Bernay
Service de Normandie

Votre avis nous intéresse...

Quel niveau que VOUS consultez ce territoire et se doit VOUS vous baser ?

1. Quelles communes habitez-vous ? (Citez les communes d'origine et de destination)

2. Qu'est-ce que vous aimez le plus sur ce territoire ? (Logement, services, écoles...)

3. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (Indiquez la plus importante en premier, puis les autres, si elles existent...)

4. Avez-vous une idée d'une action à développer, à améliorer ou à mettre en place ? (Indiquez la plus importante en premier, puis les autres, si elles existent...)

5. Participez-vous à des activités sur le territoire (associations, clubs, loisirs, etc.) ? (Indiquez la plus importante en premier, puis les autres, si elles existent...)

6. Comment préférez-vous être informé(e) ? (Email, courrier, téléphone...)

7. Un espace libre pour ce que vous voulez ajouter ? (Citez les autres idées ou questions...)

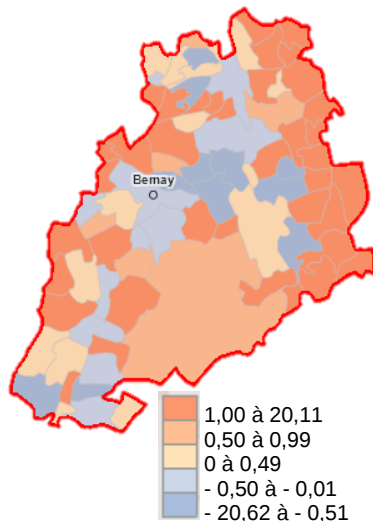
CLAS - Projet social de territoire - 16-17 septembre au 15 octobre 2014

Dynamique en cours sur les 78 communes :

- Un territoire rural peu densément peuplé qui compte 61 habitants / km² et à la **fonction résidentielle** qui se confirme,
- La population est en augmentation de 0.3% entre 2010 et 2015 dont **0.25% due aux migrations**,
- La population est plutôt **âgée et vieillissante**; en 2015, la part des plus de 65 ans était de 21.4% contre 18.6% en France. De plus l'indice de jeunesse est en diminution ; de 1.9 en 1982 à 0.88 en 2014 (soit 7 habitants de moins de 20 ans pour 8 habitants de plus de 60 ans),
- Un **changement de la cellule familiale** : la proportion des couples avec enfant diminue au profit des familles monoparentales, des ménages avec une personne et des couples sans enfants.
- **Des jeunes moins nombreux mais précarisés ou à risque :**
 - La population de plus de 15 ans non scolarisée, moins diplômée : au sein du territoire, 37% n'ont pas de diplôme et 18% sont diplômés de l'enseignement supérieur (en France respectivement 30% et 28.3%),
 - En 2015, la proportion des moins de 25 ans non insérés (non scolarisés et sans emploi) était de plus de 20% et elle augmentait plus vite qu'à l'échelle nationale (moins de 18%),
- **Une population qui s'appauvrit :**
 - En 2015, le **taux de pauvreté est de 14%** contre 13.2% pour le département. Ce sont les moins de 30 ans qui avaient le taux de pauvreté le plus élevé, soit 23.8%,
 - **Le taux de chômage des 15-64 ans augmente**, de 12.4% en 2010 à 14.6% en 2015 ; l'augmentation est comparable à celle de la France,
- Près de **73% des actifs travaillent dans une autre commune que celle de résidence** et 82% des déplacements domicile-travail se font en voiture pour une distance médiane de 14 kilomètres en Normandie,
- En 2016, **la faible densité des médecins généralistes** (68 pour 100 000 habitants) place l'Eure parmi les dix départements les plus en difficultés.
En 2017, 3% des assurés ont renoncé aux soins sur une durée de deux ans ; Cette donnée est comparable aux données nationales.

Les principaux résultats du diagnostic

Répartition sur le territoire :

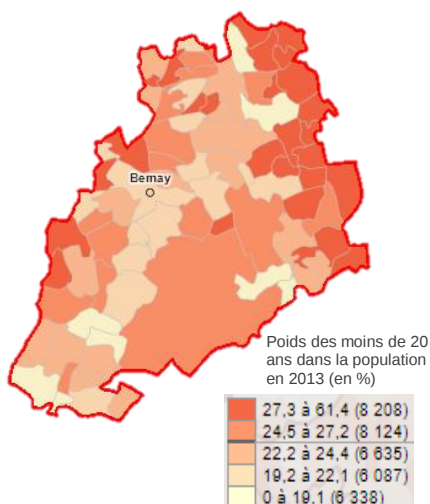


Le taux d'évolution annuel de la population (2008-2013)

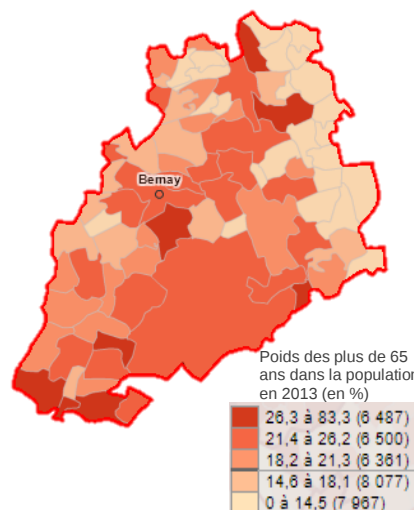
Source : Observatoire des territoires

- Une croissance démographique plus élevée à l'Est du territoire alors qu'on observe une perte de population pour les villes et bourgs ainsi que toute la vallée de la Risle,
- Une population inégalement répartie : la population âgée est plus présente dans les centres-bourgs et au sud du territoire, la population jeune se situe au Nord-Est et en périphérie.
- La situation socio-économique apparaît comme assez hétérogène avec des communes-centres plus fragiles.

Les moins de 20 ans



Les plus de 65 ans



L'offre de services sur le territoire est présente et de qualité :

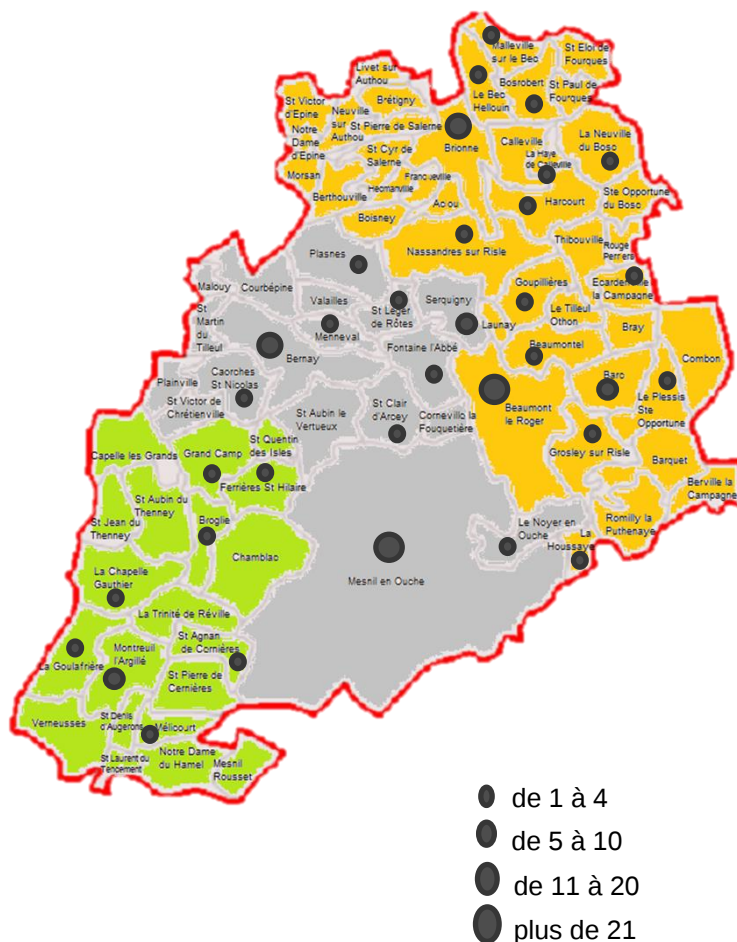
- Des services de proximité variés : MSAP, EVS, centre social, EHPAD, associations, PIJ, accueils de loisirs et pôles ados.....
- Une filière gériatrie avec une qualité du partenariat soulignée pour la prise en charge des personnes âgées,
- Une offre éducative de qualité (jusqu'au lycée),
- La présence de quatre gares sur le territoire et d'une plateforme de mobilité solidaire sur Bernay,
- En 2015, les modes d'accueil « formels » de la petite enfance étaient de 37.7% pour 100 enfants de moins de 3 ans, le taux pour le département est de 42.6% (la situation a déjà évolué depuis 2015)

Il s'avère cependant nécessaire de disposer de diagnostics par secteur pour affiner la pertinence des actions.

Ce qu'en disent les habitants

Le questionnaire « votre avis nous intéresse... » a permis d'échanger avec 183 personnes, dont les 2/3 étaient des femmes et 87% résidents du territoire.

Provenance des habitants sondés



Ce qu'ils apprécient le plus :

- L'environnement / le cadre de vie (48.5%),
- Les équipements et services (36%),
- Puis viennent, les racines familiales (5%), le dynamisme du territoire (dont les associations (3.5%) et le travail.

Le C.A.S. Bernay
Territoire de Normandie

Votre avis nous intéresse...

Quel est votre adresse postale ? (à compléter si vous ne résidez pas sur le territoire de Bernay)

1. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (indiquez la plus importante)

2. Quel est le lieu où vous allez le plus sur ce territoire ? (équipement, service, lieu...)

3. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (indiquez la plus importante)

4. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (indiquez la plus importante)

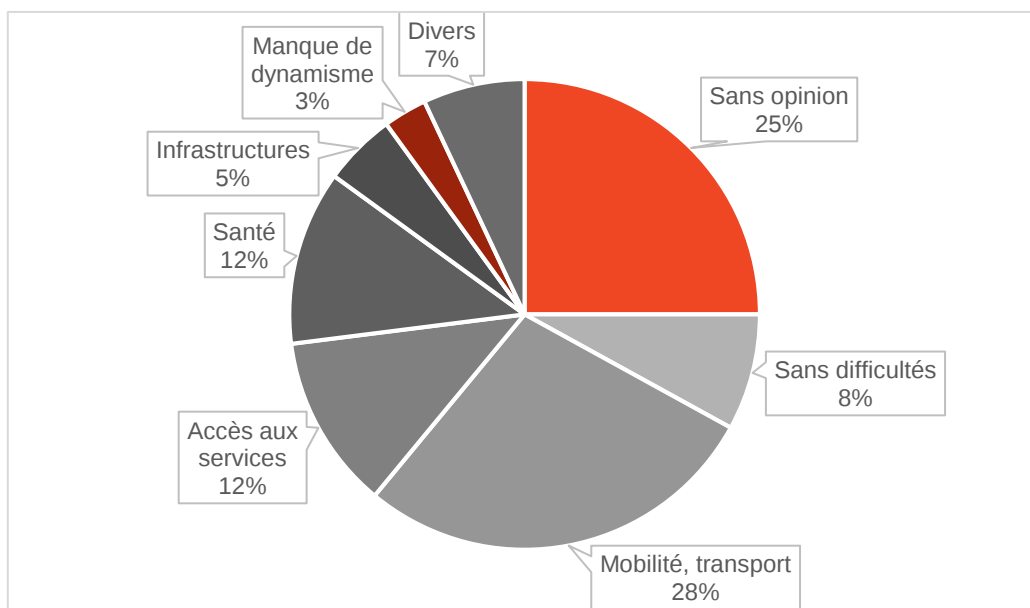
5. Participez-vous à des activités sur le territoire ? (sportif, culturel, associatif, scolaire ou autre...)

6. Comment percevez-vous l'avenir du territoire ? (optimiste, pessimiste, incertain...)

7. Un espace libre pour ce que vous souhaitez ajouter ? (un autre questionnaire...)

C.A.S. - Projet social de territoire - du 15 septembre au 15 octobre 2018

Leurs principales difficultés :



Les propositions des habitants

«...rendre la parole de l'habitant légitime et enrichissante.. »

«La parole de l'habitant ce n'est pas pour « faire joli », elle doit être entendue.... »

- Développer la communication sur le territoire, informer sur les services existants et sur les droits, et diffuser l'information dans chaque commune,
- Développer l'action culturelle avec des partenariats au niveau régional, organiser des expositions, des événements, des ateliers sur le territoire en lien avec les associations,
- Développer les transports et des solutions de mobilité collective pour les loisirs, les soins médicaux, les personnes handicapées, les plus jeunes et instaurer des liaisons entre les centres-bourgs,
- Développer des actions en directions des adolescents et des jeunes, leur faire confiance, mettre en place des ludothèques, des équipements sportifs, développer l'offre locale de formation,
- Organiser des temps forts intergénérationnels familiaux (ex :Le Festival au cœur de la Famille),
- Accompagner les séniors,
- Impliquer les habitants dans les décisions et les rendre acteurs des projets,
- Accès aux services : revoir les horaires d'ouverture de certains services trop restreints et la tarification, développer les MSAP,
- Préserver le dynamisme local, redynamiser les centres-bourgs et préserver le commerce de proximité, valoriser la voie verte,
- Conserver la maternité et préserver les acteurs de la santé et l'accès aux soins.

Enjeux identifiés pour l'action sociale



Jeunesse et parentalité

- Enfance / jeunesse et jeunes adultes: priorité à l'accompagnement.
- Education des jeunes à la citoyenneté et soutien des parents.
- Lutter contre les inégalités en adaptant les moyens aux besoins réels du territoire vers la jeunesse prioritairement.

Mobilité, accès aux services

- Gratuit ou peu cher, ouverture vers l'extérieur.
- Accessibilité des services et déplacements.
- Mobilité physique et psychologique des habitants.

Équité des services sur le territoire

- Maintenir et développer tous les services de proximité en maillant finement le territoire (équilibre entre zones urbaines et rurales).
- Vigilance sur l'équité de l'offre de services sur le territoire.
- Être vigilant à l'équité territoriale pour le déploiement des services de proximité.
- Décliner clairement et équitablement les offres sociales proposées à la population.

La coordination de l'offre

- Organiser et animer la coordination et la communication des acteurs et des dispositifs.
- Coordonner les différents acteurs pour plus de cohérence, d'efficacité et d'équité.
- Coordination des acteurs pour mieux se connaître, pour mieux agir ensemble tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Innovation

- Penser autrement pour innover (Tiers-lieux) - soutenir les actions innovantes pour favoriser l'action publique locale et favoriser le co-financement pour le montage de projet tout en investissant dans l'ingénierie sociale.
- Offrir un lieu de vie intergénérationnelle incluant hébergement, mobilité, emploi (réussite, territoire attractif), scolarité (diversité).
- Tisser du lien social, développer le vivre ensemble, recréer l'attachement au territoire.
- Faire connaître notre belle région (valorisation du patrimoine, communication).



Les axes stratégiques

Le comité technique a défini les trois axes stratégiques du projet social pour les cinq ans à venir.

➤ **Les habitants au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires**

Cet axe part du principe que les habitants sont les premiers concernés par le projet social qui se doit de répondre à leurs besoins et attentes aussi bien sur les champs de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, de la prévention et de l'anticipation, du lien intergénérationnel ou encore de la vie sociale.

Cependant, l'enjeu va plus loin qu'apporter une réponse aux habitants, il propose également de les impliquer en les rendant « acteurs ». **Il ne s'agit pas d'imposer la vision du C.I.A.S. mais bien de recueillir les attentes réelles et non supposées des usagers**, de mettre en place des actions efficaces, utiles voire participatives.

Pour ce faire, l'engagement des élus dans le pilotage de l'action sociale, ces derniers demeurant l'échelon de proximité garantissant un lien direct avec la population, constitue la condition sine qua non au bien-fondé de cet axe.

➤ **L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire**

L'objectif de cet axe est d'assurer la justice sociale, en assurant aux habitants, en tous points du territoire, le même accès aux droits, aux soins, aux démarches administratives ainsi qu'en développant et en maintenant l'offre de services de proximité au regard du besoin réel tant en termes de parentalité, d'enfance-jeunesse et d'autonomie **sans pour autant démultiplier les offres à l'identique**. L'enjeu est de **répondre aux besoins spécifiques de chaque partie du territoire**, besoins qui peuvent différer en fonction des bassins de vie et des services déjà existants ou non. Ainsi, la réussite de cet axe repose sur un état des lieux des services et des besoins ainsi que sur une coordination des acteurs du territoire en vue d'une mise en place efficace et cohérente des actions.

Les axes stratégiques

➤ L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous

Ce troisième axe constitue une suite logique aux deux précédents car au-delà d'impliquer les habitants et de mettre en place les services répondant réellement à leurs demandes et attentes, il convient de permettre que ces **services soient accessibles à tous**. Pour ce faire, le comité technique a identifié la nécessité d'assurer **une vraie communication de l'offre existante** ainsi que des pistes à transformer en actions pour faciliter l'accès aux services à tous les usagers par la mise en place de services itinérants, de transports à la demande, de transports alternatifs (covoiturage...), d'une extension des plateformes de mobilité, ou encore d'un accès facilité au permis de conduire et aux moyens de locomotion.

Dans 5 ans, l'action sociale sera mise à l'échelle du territoire dans une logique d'équité, d'efficacité et de coordination.

- Coordination des acteurs du territoire : Qui ? Qui ?
- Accès aux droits : Qui ? Qui ?
- Accès aux soins
- Accès aux démarches administratives
- Développement et maintien d'offre de services de proximité
- Parcours
- Démocratie
- Enfance
- Autonomie / vieillissement
- État des lieux des services
- État des lieux des besoins à 5 ans

Aujourd'hui → Demain

Dans 5 ans, tous les habitants auront accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous.

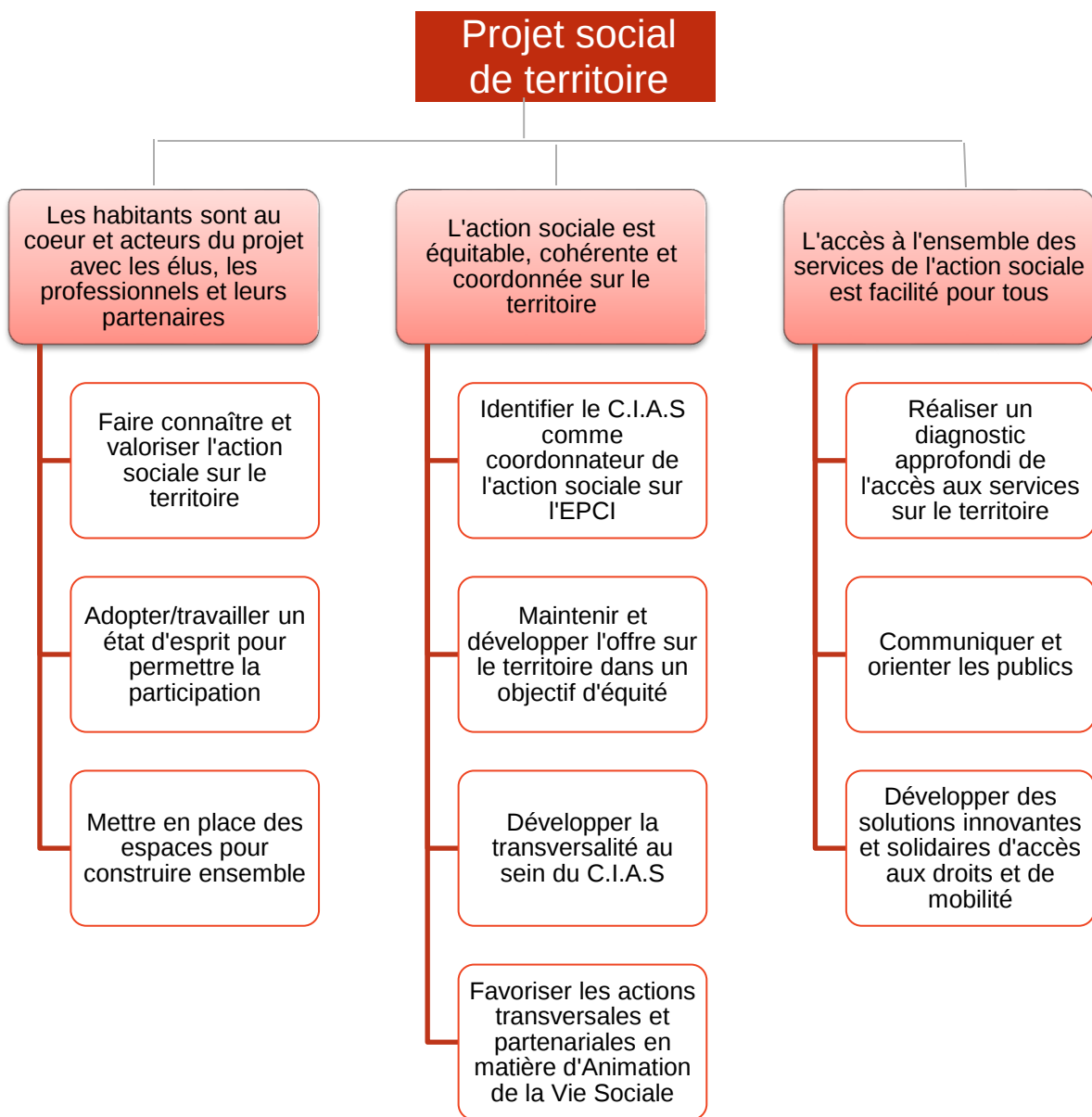
- * Services itinérants
- * Communication de l'offre existante
- * Transports à la demande
- * Transport alternatifs (ex : covoiturage, services intercommunales...)
- * Accès facilité au permis de conduire
- * Accès aux moyens de locomotion
- * Extension des plateformes de mobilité

Dans 5 ans, les habitants sont acteurs et au cœur de l'action sociale du territoire.

- prévention, anticipation
- jeunesse / enfance
- parentalité
- intergénération
- vie sociale



Projet social de territoire - Agir pour mieux vivre ensemble



Valeurs et principes du projet social de territoire - Agir pour mieux vivre ensemble

Valeurs et principes du projet social de territoire - Agir pour mieux vivre ensemble

Le comité de pilotage élargi souhaite affirmer des valeurs et des principes d'action qui structurent le projet social de territoire.

Les actions doivent incarner ses valeurs et s'inscrire dans ces principes :

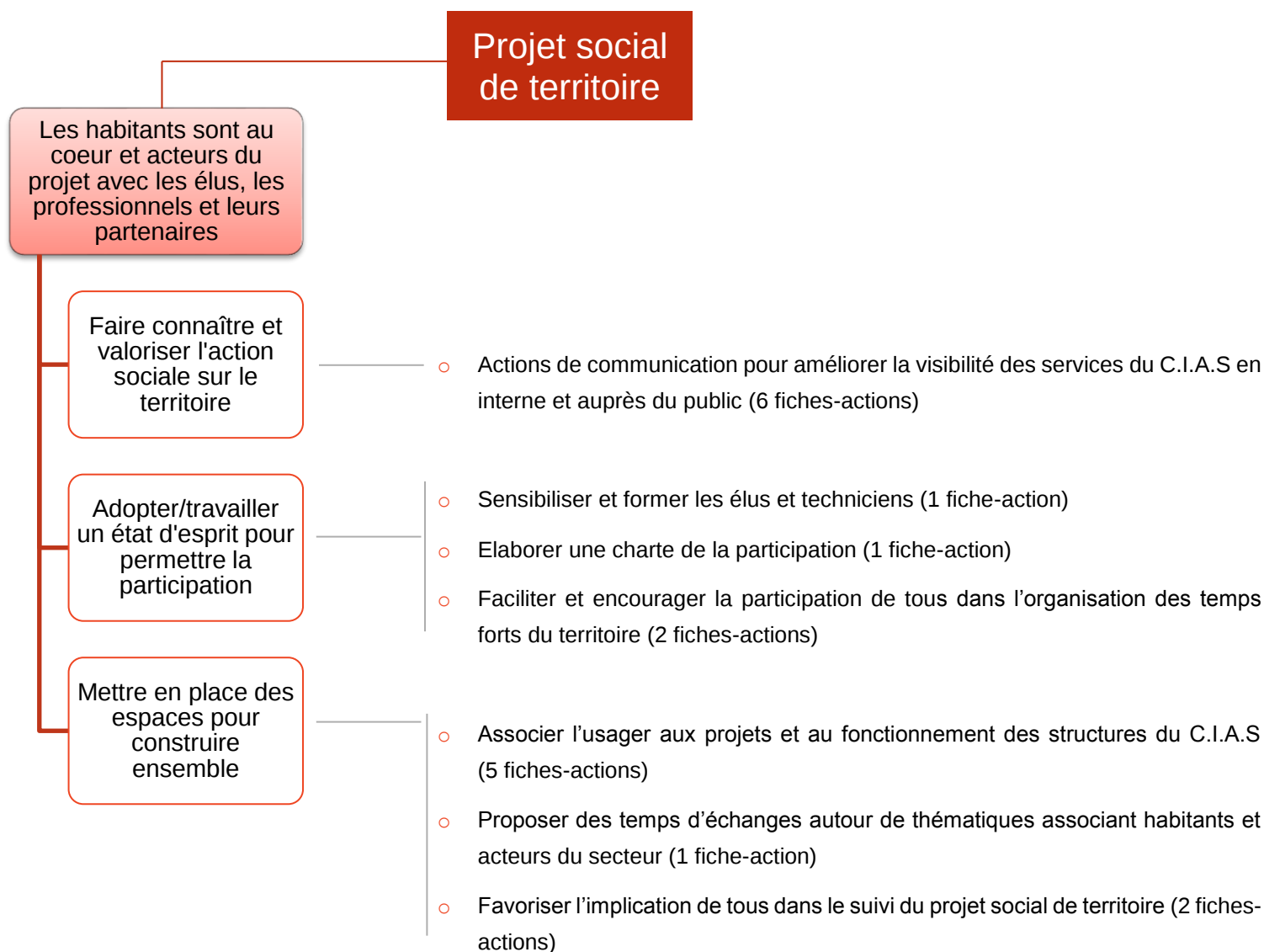
- **Les valeurs :**

- Proximité
- Equité
- Solidarité
- Engagement

- **Les principes :**

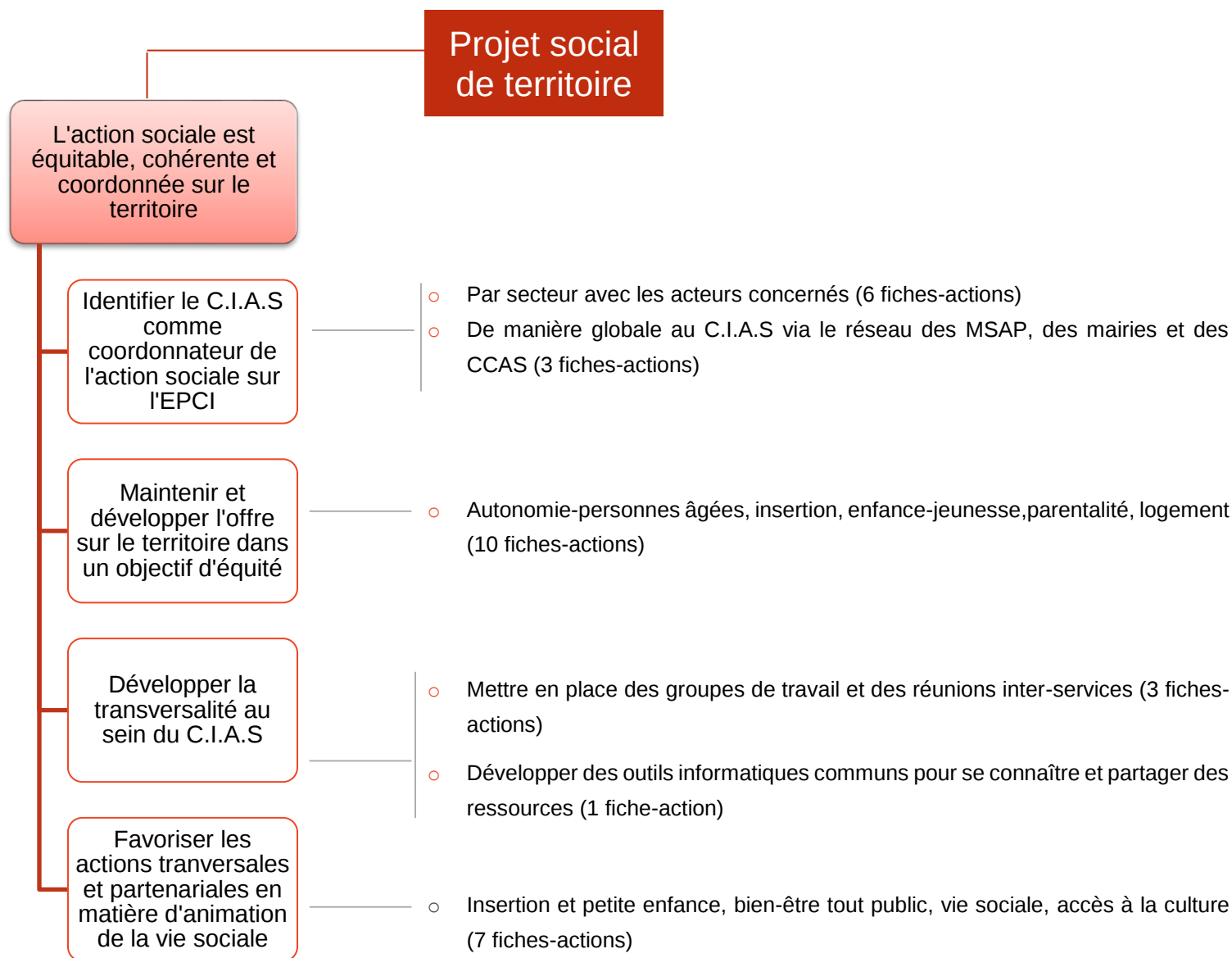
- L'économie sociale et solidaire
- La transversalité
- La complémentarité
- L'innovation
- L'inclusion de tous



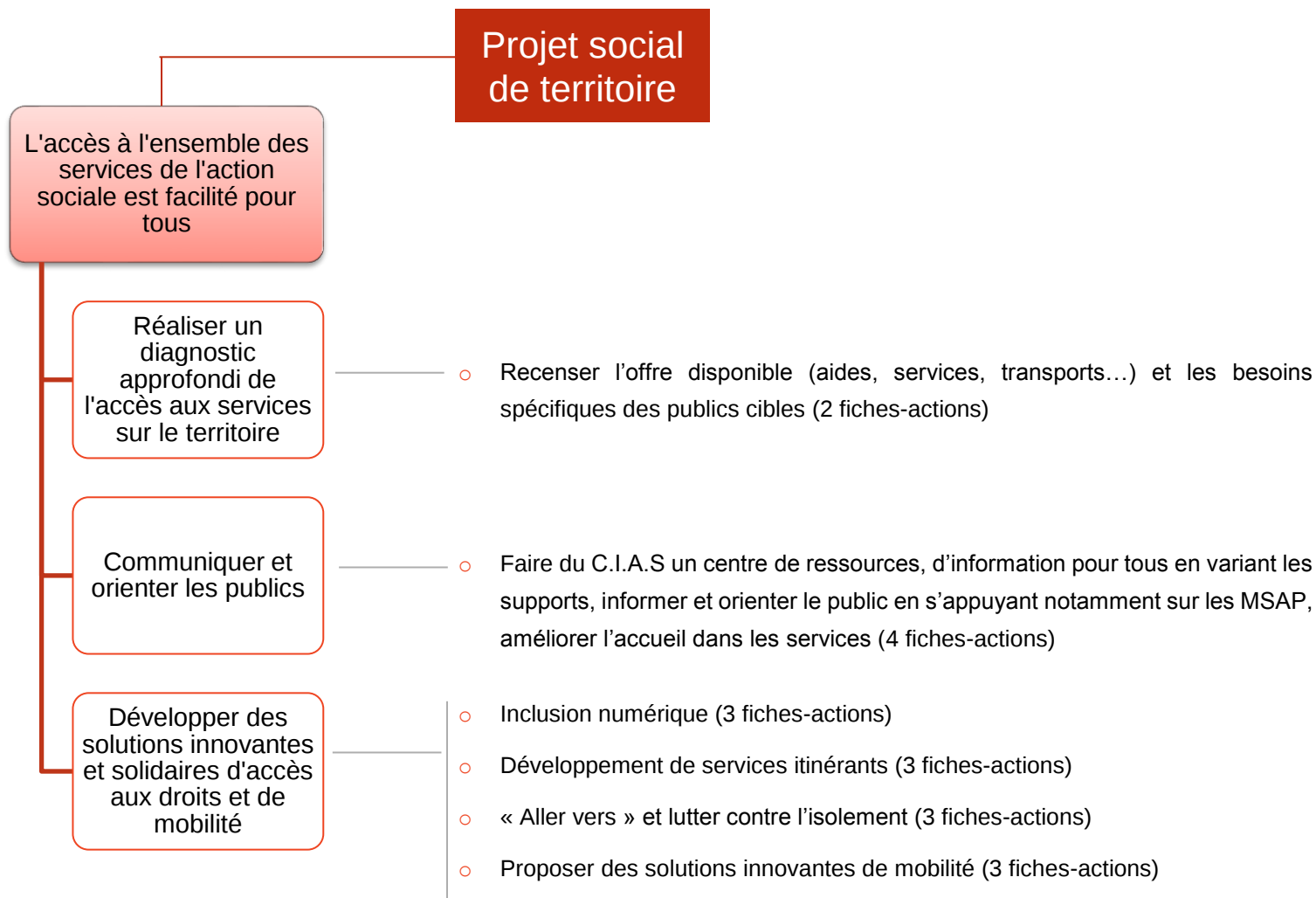
Axe A : Les habitants, acteurs du territoire

Axe B : L'offre est équitable, cohérente et coordonnée

Axe B : L'offre est équitable, cohérente et coordonnée



Axe C : L'accès aux droits et la mobilité



Fiches actions

Axe A : Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires.

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Objectif de l'action
Faire connaître et valoriser l'action sociale sur le territoire	Améliorer la visibilité des services du CIAS en interne et auprès du public	A.1.1	Renforcer la communication	Une meilleure identification des services du C.I.A.S par les usagers et futurs bénéficiaires. Assurer une meilleure information et un meilleur accompagnement de l'utilisateur.
		A.1.2	Dites-le avec des fleurs !	Faire connaître le chantier d'insertion aux communes du territoire
		A.1.3	Une application à votre service	Faciliter l'accès à l'information, communiquer en temps réel.
		A.1.4	Le C.I.A.S à votre rencontre...	Elargir le public touché en favorisant le contact direct
		A.1.5	Séminaire de présentation du C.I.A.S et de lancement du PST	Connaître et faire connaître le C.I.A.S
		A.1.6	Portes ouvertes des services	Appropriation des services par les élus
Adopter/ travailler un état d'esprit pour permettre la participation	Sensibiliser et former les élus et techniciens	A.2.1	La participation ne se décrète pas, elle se construit collectivement	Développer une culture commune de la participation
	Elaborer une charte de la participation	A.2.2		
	Faciliter et encourager la participation de tous dans l'organisation des temps forts du territoire	A.2.3	Je t'invite, il/elle partage, nous construisons	S'appuyer sur et/ou développer des initiatives locales participatives
		A.2.4	Des Temps forts communs (type festival) qui rassemblent	Réunir les acteurs et les publics sur un temps identifié Mettre en avant les différents acteurs et les actions proposées
Mettre en place des espaces pour construire ensemble (élus, techniciens et habitants)	Associer l'utilisateur aux projets et au fonctionnement des structures du CIAS	A.3.1	Créer des comités de parents usagers au sein du service enfance-jeunesse	Faire participer les usagers à la réflexion sur le fonctionnement des structures Mieux identifier et répondre aux besoins des usagers
		A.3.2	La participation des usagers est renforcée	Participation effective des résidents et des familles à la vie de l'établissement.
		A.3.3	L'assemblée des seniors	Vieillir acteur et citoyen de son territoire. Favoriser l'accès aux droits des seniors.
		A.3.4	Un conseil des usagers	Participation effective des usagers de l'EVS ou du Centre Social
		A.3.5	Evaluation interne et externe des services médicaux sociaux	Améliorer et adapter les services au regard des attentes des usagers.
	Proposer des temps d'échanges autour de thématiques associant habitants et acteurs du secteur	A.3.6	Le café des aidants	Favoriser l'échange et l'accompagnement des proches aidants. Offrir un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial
	Favoriser l'implication de tous dans le suivi du projet social de territoire	A.3.7	Créer un comité de suivi de l'action sociale au niveau institutionnel	Tendre vers une politique de développement social cohérente par une meilleure coordination des démarches existantes.
		A.3.8	Créer un comité de suivi de l'action sociale au niveau territorial	Tendre vers une meilleure coordination des démarches mise en place.

Axe B : l'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Objectif de l'action
Identifier le CIAS comme coordonnateur de l'action sociale sur l'EPCI	Par secteur avec les acteurs concernés	B.1.1	Mettre en place un guichet unique en matière d'information sur le champ de l'enfance-jeunesse et de la parentalité	Faciliter l'accès à l'information
		B.1.2	Définir et mettre en oeuvre un projet territorial de soutien à la parentalité	Développer l'interconnaissance des acteurs et le partage d'expérience Renforcer la pertinence et la complémentarité des actions et initier de nouveaux partenariats
		B.1.3	Déploiement du guichet intégré : identifier et coordonner les acteurs du territoire	Assurer une meilleure information et un meilleur accompagnement de l'utilisateur. Connaître les spécificités des acteurs du territoire. Instaurer un raisonnement décloisonné.
		B.1.4	"Petit déj" des structures d'animation de la vie sociale	Renforcer l'interactivité avec les structures. Multiplier les projets. Améliorer la réponse aux besoins des habitants par l'action partenariale. Eviter les doublons d'actions. Mener des projets concertés. Permettre une coordination.
		B.1.5	Les rencontres de l'insertion	Identifier les acteurs de l'insertion et favoriser l'échange par l'organisation de réunions thématiques "les acteurs de l'insertion"
		B.1.6	Mettre en place un organe de coordination des acteurs du champ de l'éducation, premier pas vers un PESL (Projet Educatif Social Local)	Développer l'interconnaissance des acteurs et le partage d'expériences Renforcer la pertinence et la complémentarité des actions et initier de nouveaux partenariats Mettre en place un PESL
	Global au CIAS via le réseau des MSAP et des mairies	B.1.7	Présentation des missions du C.I.A.S au travers des MSAP et mairies	Permettre à la population de s'approprier les compétences et services du CIAS
		B.1.8	Mise en place d'un référentiel	Centraliser toutes les informations portant sur l'action sociale
		B.1.9	Organiser et analyser les demandes de 1er niveau en complémentarité avec les acteurs du territoire	Mieux répondre aux besoins
Maintenir et développer l'offre sur le territoire dans un objectif d'équité	Autonomie-personnes âgées	B.2.1	Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie	Renforcer la satisfaction des bénéficiaires et l'accroissement des demandes de dossiers.
		B.2.2	Déployer le guichet intégré : simplification et optimisation du parcours de la personne âgée	Favoriser l'information et l'orientation des personnes âgées. Développer le repérage des personnes âgées en situation de fragilité.
		B.2.3	Mise en œuvre des études d'avant -projets à la création d'une structure d'accueil pour personnes âgées	Assurer un maillage du territoire en terme de moyens d'accueil de la personne âgée autonome
	Insertion	B.2.4	Extension du chantier d'insertion, développement de l'axe environnement	Répondre à de nouveaux besoins en lien avec le service environnement
		B.2.5	Equité de l'insertion	Permettre à un public éloigné de la vie économique et sociale, une insertion professionnelle, sociale et citoyenne efficiente
		B.2.6	Epicerie solidaire	Donner la possibilité à des familles à faible budget ou en difficulté financière ponctuelle de réaliser une économie en accédant à des denrées alimentaires à prix réduit. Par cette aide, les familles doivent pouvoir réaliser le projet établi avec elles (exemples : solder une dette, acquérir du mobilier.....)
	Enfance-jeunesse	B.2.7	Développer l'offre de services dans le champ de la jeunesse (11-25 ans)	Assurer un maillage équitable de l'offre de services sur le territoire Mettre à profit les dispositifs existants et les actions innovantes
		B.2.8	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : penser le dispositif à l'échelle du territoire et en multipartenariats	Lutter contre les ruptures de parcours
	Parentalité	B.2.9	Pôle ressources - Fonds documentaire à destination des parents et des professionnels	Rendre accessible un fonds documentaire répondant aux attentes et besoins des professionnels et des familles
	Logement	B.2.10	Proposer des logements Passerelles	Répondre aux besoins de la population du territoire en matière de logements et d'autonomie. Permettre l'inclusion sociale et professionnelle par l'habitat accompagné.

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Objectif de l'action
Développer la transversalité au sein du C.I.A.S	Mettre en place des groupes de travail et des réunions interservices	B.3.1	Veiller à un maillage territorial des pôles (autonomie-enfance jeunesse, insertion, animation de la vie sociale) portés par le CIAS	Améliorer le maillage du territoire en complémentarité. Faciliter l'accès aux services pour les habitants. Favoriser l'accès aux droits.
		B.3.2	Mettre en place des réunions techniques régulières	Améliorer la transversalité des informations, développer les passerelles et partager des projets. S'inscrire dans une démarche décloisonnée des services du C.I.A.S. Faire remonter le besoin des habitants. Mieux orienter les habitants.
		B.3.3	Développer la transversalité interne et externe	Faire vivre le Projet Social de Territoire
	Développer des outils informatiques communs pour se connaître et partager des ressources (par secteur, global au CIAS, avec l'IBTN)	B.3.4	Mettre en place un outil de communication interne dédié aux acteurs sociaux-éducatifs	Garantir la complétude des informations, leur mise à jour et leur diffusion auprès de l'ensemble des acteurs concernés Faciliter l'interconnaissance des acteurs et de leurs modes de fonctionnement
Favoriser les actions transversales et partenariales en matière d'Animation de la Vie Sociale	Insertion et petite enfance	B.4.1	Faciliter l'accès aux modes de garde pour les personnes en situation d'insertion professionnelle	Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Possibilité pour les familles en situation d'insertion professionnelle de mener une démarche active de recherche d'emploi ou de formation.
	Bien-être tout public	B.4.2	Service de blanchisserie solidaire	Assurer un service de proximité. Maintenir le capital santé par le traitement du linge sale.
	Vie sociale	B.4.3	Evolution de l'EVS vers le Centre Social / "Tiers lieux solidaires"	Favoriser l'échange et le lien social
		B.4.4	Observatoire de l'Animation de la Vie Sociale	Développer des EVS sur les secteurs non couverts. Assurer un maillage.
		B.4.5	Participer à l'accompagnement de la petite enfance vers l'école en lien avec l'Education Nationale	Accompagner les familles fragilisées, faciliter l'intégration des jeunes enfants dans le milieu scolaire
	Accès la culture	B.4.6	Favoriser l'accès à la culture des personnes âgées isolées	Favoriser la mobilité des personnes isolées. Renforcer le lien social. Participation des usagers et particulièrement les personnes les plus isolées
		B.4.7	Favoriser l'accès à la culture pour prévenir les situations de fragilité	Favoriser l'insertion sociale par une mobilisation de l'ensemble des partenaires et des compétences. Envisager un lien avec Mou'en Risle

Axe C : L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous.

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Objectif de l'action
Réaliser un diagnostic approfondi de l'accès aux services sur le territoire	Etat des lieux de l'existant	C.1.1	Recensement de l'offre existante "mobilité"	Recenser les offres de services existantes afin de pouvoir proposer des solutions adaptées aux besoins de la population. Permettre à tous de disposer du même niveau d'information sur l'existant
		C.1.2	Recensement des besoins "accès aux services"	Recenser et comprendre les freins à la mobilité et les raisons du non accès aux droits
Communiquer et orienter les publics	Faire du C.I.A.S un centre de ressources, d'information pour tous en variant les supports, informer et orienter le public en s'appuyant notamment sur les Maisons de Service Au Public, améliorer l'accueil dans les services	C.2.1	Renforcer les coordinations autour du logement pour lutter contre la précarité énergétique	Favoriser l'insertion sociale par une mobilisation de l'ensemble des partenaires et des compétences
		C.2.2	Améliorer le repérage et l'orientation des publics	Améliorer l'articulation entre l'échelon local, le CIAS et les services du Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale. Identifier le CIAS comme lieu ressources pour les communes en matière d'action sociale. Améliorer l'orientation de tous les publics concernant l'action sociale globale.
		C.2.3	Participer à l'information des habitants, des élus et des partenaires sur l'offre de services existants	Appropriation par les habitants, les élus et les usagers des services existants sur l'ensemble du territoire.
		C.2.4	Accueillir, écouter, informer	Garantir un accueil de bonne qualité. Favoriser l'information des habitants et l'accès aux services.
Développer des solutions innovantes et solidaires d'accès aux droits et de mobilité	Inclusion numérique	C.3.1	Développer l'offre de services en matière d'inclusion et d'éducation numérique	Un maillage équitable de l'offre de services sur le territoire Mise à profit de dispositifs existants et d'actions innovantes
		C.3.2	Ateliers d'utilisation du numérique	Accompagner l'utilisation du numérique
		C.3.3	Ateliers pour lutter contre "les fractures" (numérique, alimentaire, budgétaire, logement...)	Développement des échanges, de la prise d'initiative. Accompagner les familles dans la vie quotidienne en terme de - Gestion budgétaire - Santé : information autour de l'alimentation (équilibre alimentaire) expérimentation à travers des ateliers culinaires. Permettre d'anticiper l'adaptation du logement en fonction du vieillissement.
	Développement de services itinérants	C.3.4	Mise en place d'un point informations seniors itinérant	Lutter contre l'isolement des plus âgées. Favoriser l'accès aux droits des seniors isolés.
		C.3.5	Le minibus des seniors	Favoriser la mobilité des personnes isolées pour permettre l'accès aux soins et réaffirmer du lien social
		C.3.6	Favoriser les mobilités "solidaires" des publics	Favoriser la mobilité des publics, notamment les personnes en situations de précarité, des personnes âgées et/ou dépendantes et des jeunes.
	"Aller vers" et lutter contre l'isolement	C.3.7	Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et lutter contre la précarisation	Améliorer le bien-être et le bien vieillir à domicile
		C.3.8	Devenez voisin bienveillant !	Identifier, accompagner les personnes isolées. Réduire l'isolement des habitants en allant au devant des personnes vulnérables isolées, âgées. Favoriser l'action intergénérationnelle. Proposer des moments d'échanges et de partages
		C.3.9	Lutter contre l'isolement	Etre partenaire de la lutte contre l'isolement en lien avec les démarches enclenchées par le CLIC
	Proposer des solutions innovantes de mobilité	C.3.10	Plateforme de la mobilité ACCES et garage solidaire	Permettre à tous de se déplacer sur le territoire
		C.3.11	Service d'auto-stop organisé	Permettre à tous de se déplacer en sécurité
		C.3.12	Service de covoiturage via une application	Permettre et développer des déplacements au sein du territoire

Conclusion

Première pierre du développement de l'action sociale à l'échelle du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, ce projet social se doit de constituer le document de référence pour les années à venir.

Comme toute feuille de route, ce document fera l'objet d'une évaluation chaque année qui permettra de retenir les actions fructueuses nécessitant d'être maintenues, renouvelées ou améliorées, d'écarter celles qui n'auraient pas répondu aux objectifs ou de leur faire prendre une direction plus appropriée mais également de voir émerger de nouveaux projets afin de répondre à l'évolution permanente de la société et des besoins des habitants. Ne pas s'interdire de gommer, de s'adapter pour mieux avancer, au fil des évolutions sociétales et financières.

Enfance-jeunesse, autonomie, insertion, vie sociale sont autant de champs d'action que le C.I.A.S. ne devra cesser de porter sans s'écarter de la parole de l'habitant, de ses vraies attentes et besoins.

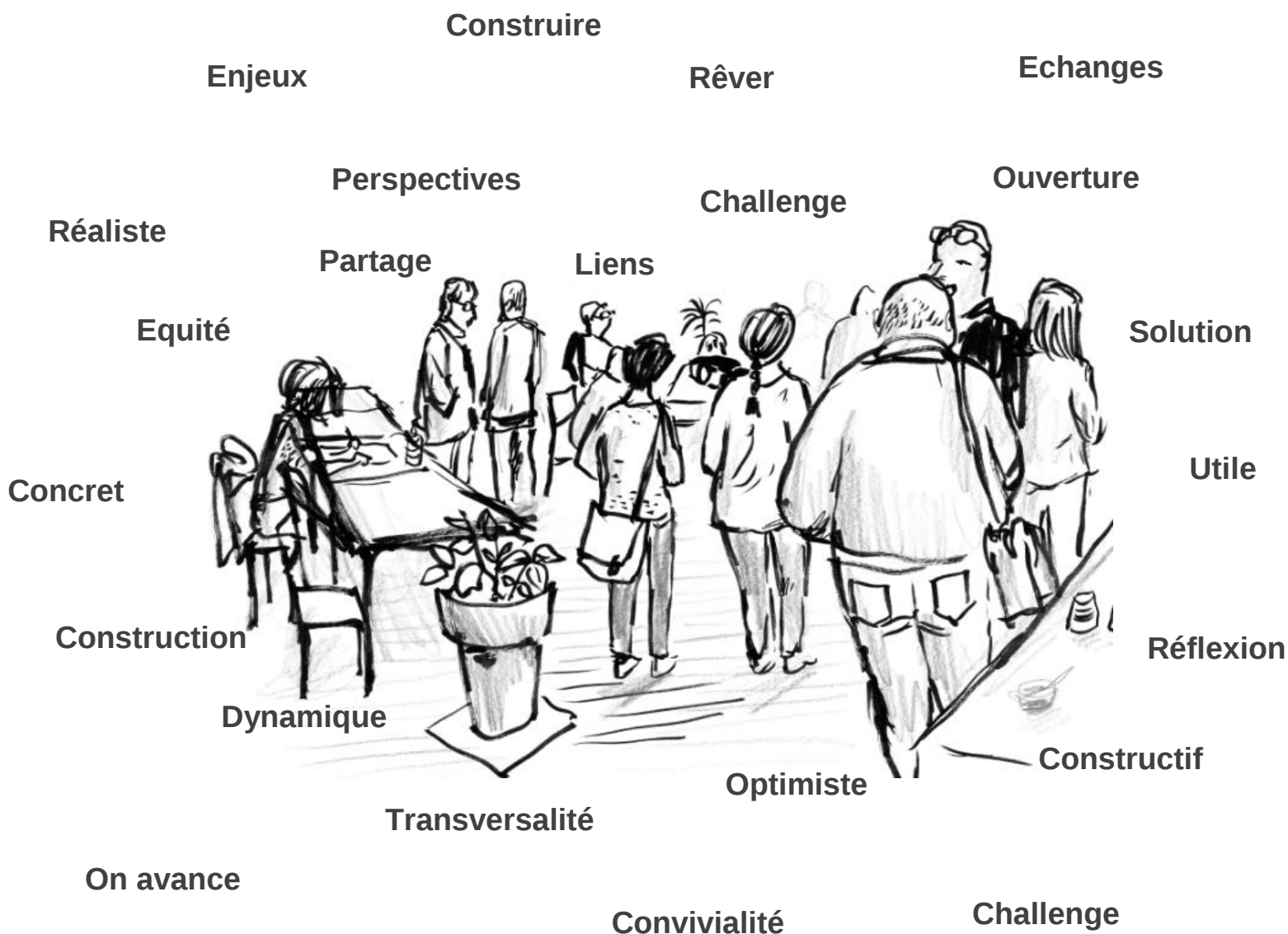
Aujourd'hui déjà et plus encore demain, le C.I.A.S. devra s'appuyer sur des partenaires institutionnels et locaux afin de toucher tous les publics et de pouvoir apporter l'offre de services la plus équitable et cohérente possible, offre qui devra être aussi diversifiée que le territoire est hétérogène et les bassins de vie différents.

Seul, le C.I.A.S. ne pourra pas assurer pleinement sa mission. Il se devra de développer tous les partenariats possibles en complémentarité avec les différents acteurs du territoire avec et pour l'habitant en favorisant un véritable maillage du territoire.

La réflexion collective enclenchée par cette démarche participative proposée par le C.I.A.S. a montré que nous étions tous, élus, partenaires institutionnels, associations, habitants, communes, agents de l'Intercom et du C.I.A.S. acteurs de la construction du Territoire Solidaire de demain.



Vos mots de la fin....



ANNEXES

<i>Annexe 1 : les données statistiques</i>	27
Démographie	28
Petite enfance	36
Enfance - Jeunesse	41
Familles	46
Séniors	49
Logement	58
Emploi	62
Revenus et précarité	69
Santé et handicap	73
<i>Annexe 2 : Diagnostic partagé de l'action sociale</i>	75
Les atouts du territoire	77
Les capacités d'intervention	78
Les capacités de changements	79
<i>Annexe 3 : La consultation des habitants</i>	80
<i>Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire</i>	85
<i>Glossaire</i>	90



Démographie

PRINCIPALES DYNAMIQUES

Données de cadrage

Population légale en 2015 : 56 539

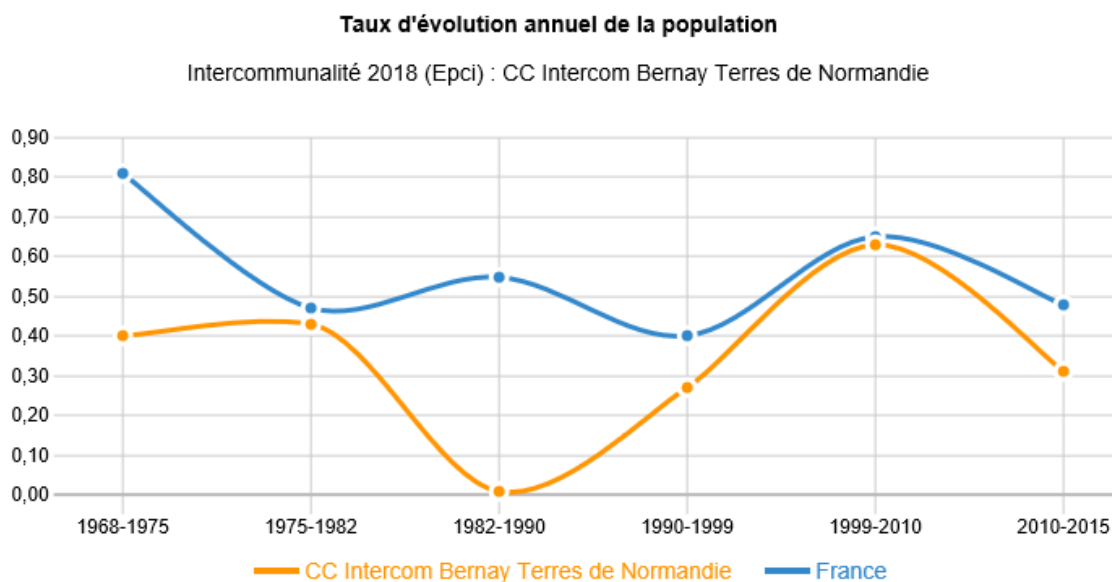
Superficie (en km²) : 928.5

Densité de population au km² : 61

Nombre de communes au sein de l'EPCI : 78 (dont 3 communes nouvelles)

6 communes de plus de 2 000 habitants et 54 communes de moins de 500 habitants.

Taux d'évolution de la population de 1968 à 2015

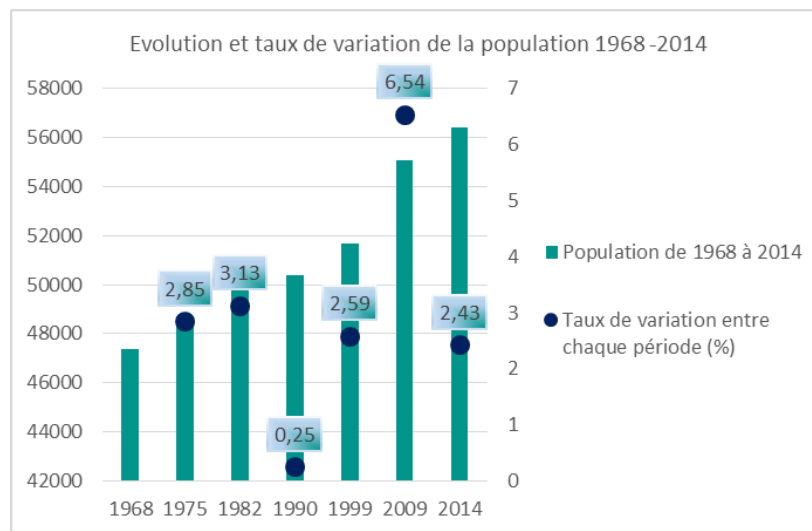


Source : Insee, RP

Le taux d'évolution pour 2010-2015 était de 0.31%.

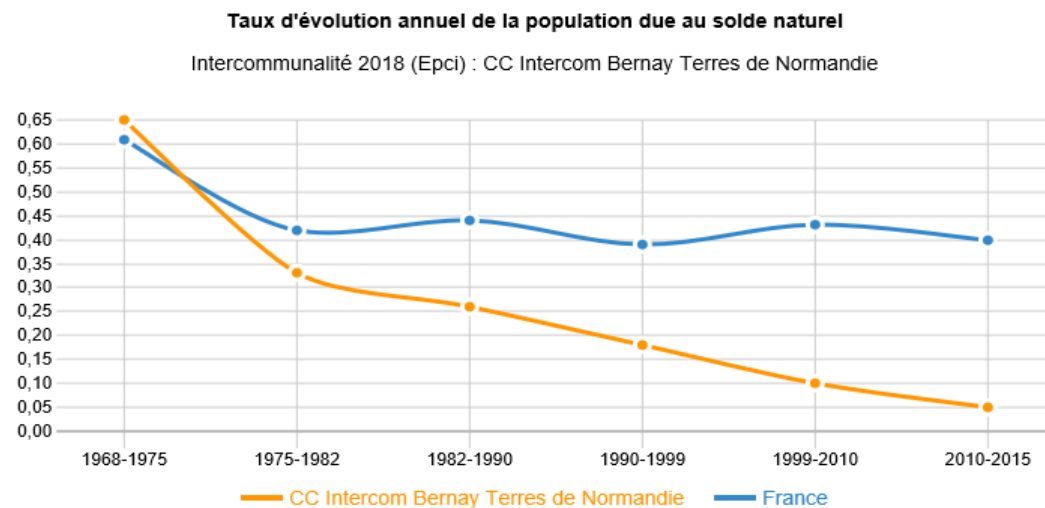
PRINCIPALES DYNAMIQUES

Taux de variation de la population de 1968 à 2014



On constatait un taux de variation entre 1999 et 2009 de 6.54%.

Taux d'évolution de la population due au solde naturel



Source : Insee, RP

Le taux d'évolution due au solde naturel était de 0.05% pour 2010 - 2015.

Source : Observatoire des
territoires

Source : INSEE, RP

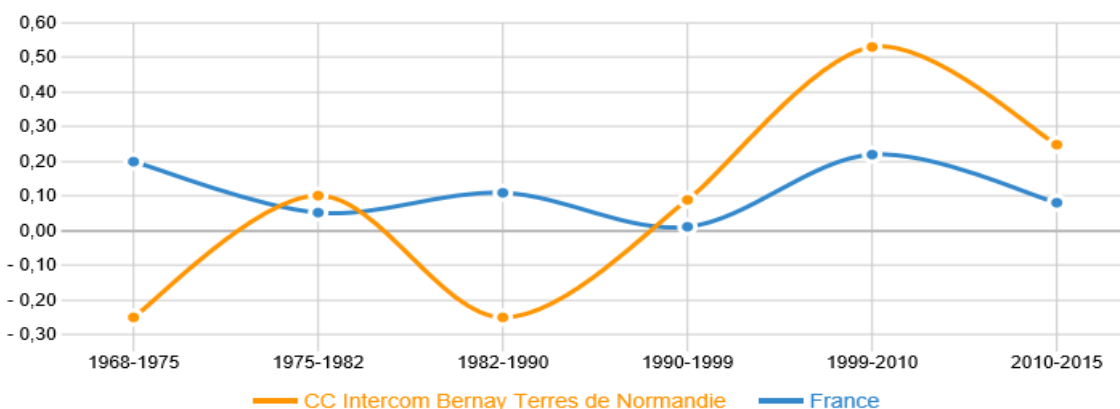
PRINCIPALES DYNAMIQUES

Un solde migratoire positif implique un nombre plus important d'arrivées que de départs, alors que le solde naturel correspond au rapport entre les naissances et les décès.

Taux d'évolution de la population due au solde migratoire

Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent

Intercommunalité 2018 (Epci) : CC Intercom Bernay Terres de Normandie

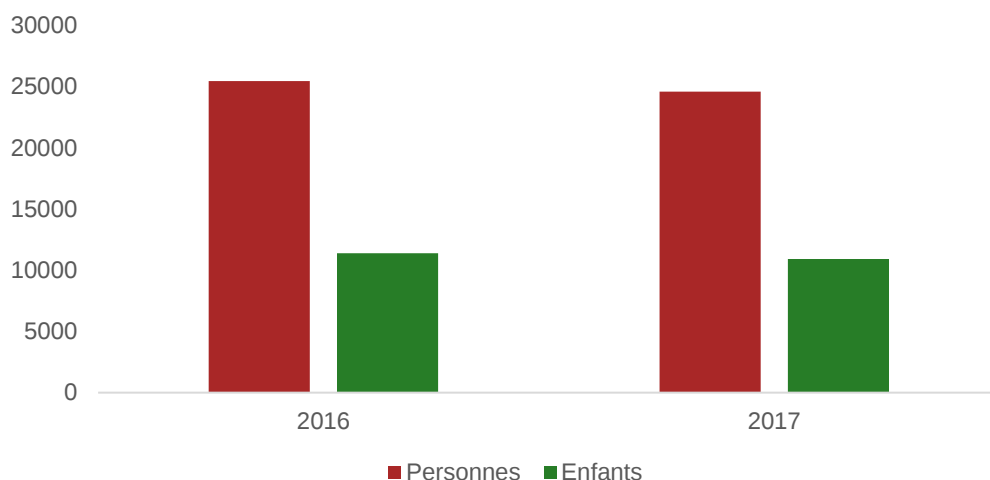


Source : Insee, RP

Le taux d'évolution due au solde migratoire apparent est de 0.25% pour 2010-2015. En moyenne la population a évolué chaque année entre 2010 et 2015 de 0.30%. Cela équivaut à la somme du solde naturel et du solde migratoire.

Population des foyers allocataires de la CAF

L'évolution des allocataires CAF permet en partie de compléter ces éléments démographiques, son évolution est corrélée à l'évolution de la population.



Le nombre total des personnes membres d'un foyer allocataire ayant un droit versable à au moins une prestation a diminué de 3.42%. Concernant les prestations relatives aux enfants c'est une diminution de 4.02%. A ces foyers viennent s'ajouter les foyers allocataires de la MSA (+ou- 5 %).

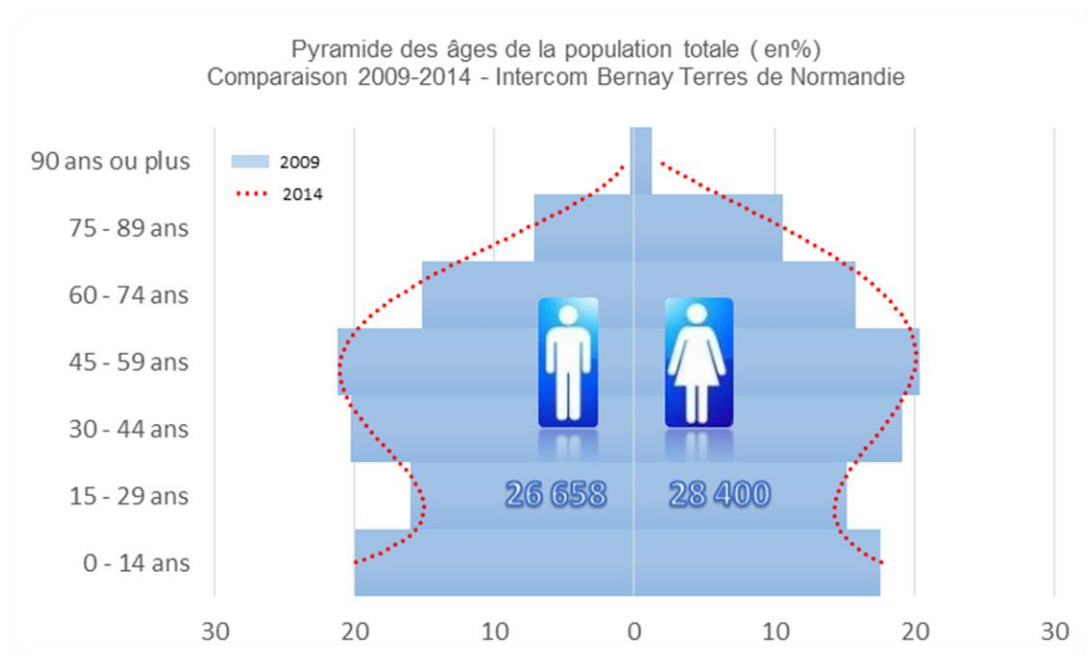
Source: INSEE, RP

Source: CAF, Data 2017

PRINCIPALES DYNAMIQUES

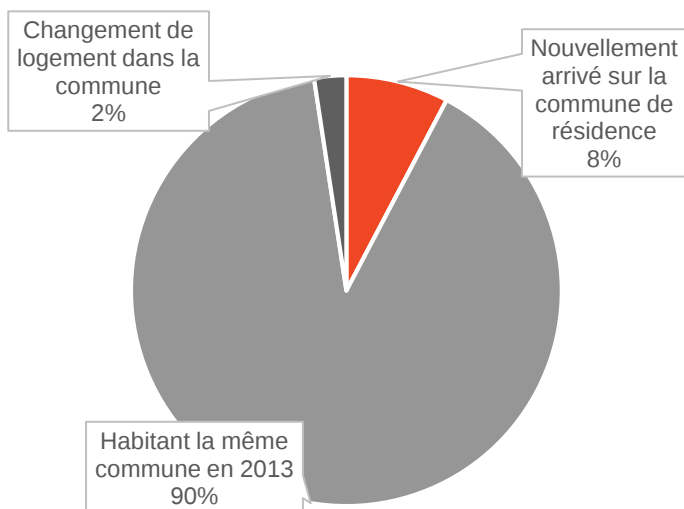
Concernant la pyramide des âges, les différences entre 2009 et 2014 sont visibles à la forme donnée par les pointillés

Pyramide des âges de la population



Les données de l'INSEE permettent également de dégager des tendances sur le profil des arrivants.

Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2014)



Source : INSEE, RP

Source : Observatoires des territoires

En 2014, 50 106 habitants résidaient l'année précédente dans le même logement.

Tranches d'âge

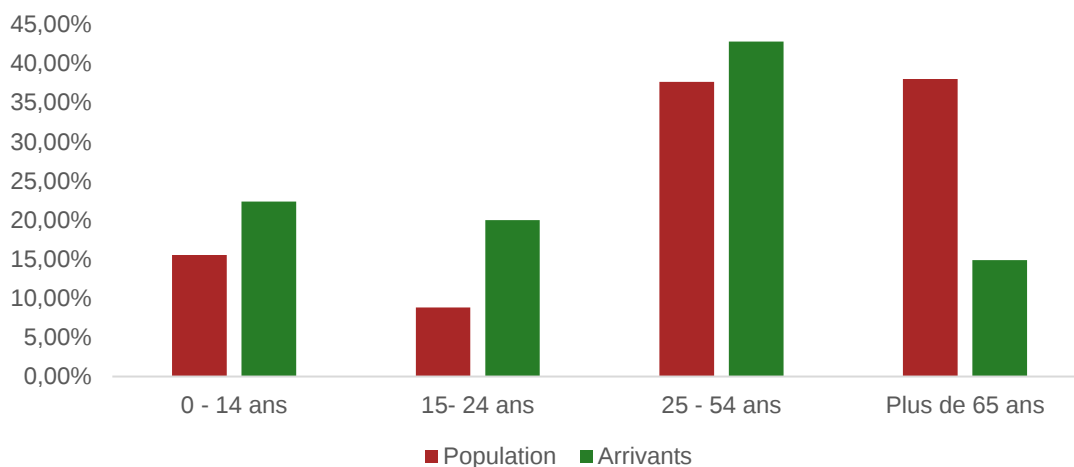
Poids des nouveaux arrivants

Les personnes de.....	Restées sur leur commune de résidence depuis 2013	Nouvellement arrivées sur leur commune de résidence	Poids des nouveaux arrivants en %
1 - 14 ans	7 775	961	11
15 - 24 ans	4 419	859	16,2
25 - 54 ans	18 867	1 839	8,8
55 ans et plus	19 045	639	3,2
Total personnes de 1 an ou plus	50 106	4 298	7,9

Les nouveaux arrivants représentaient 7.9% de la population.

Age des arrivants par rapport au reste de la population

L'âge est une donnée fondamentale pour toute réflexion sur les besoins de la population.



En 2014, 42.78% des arrivants avaient entre 25 et 54 ans.

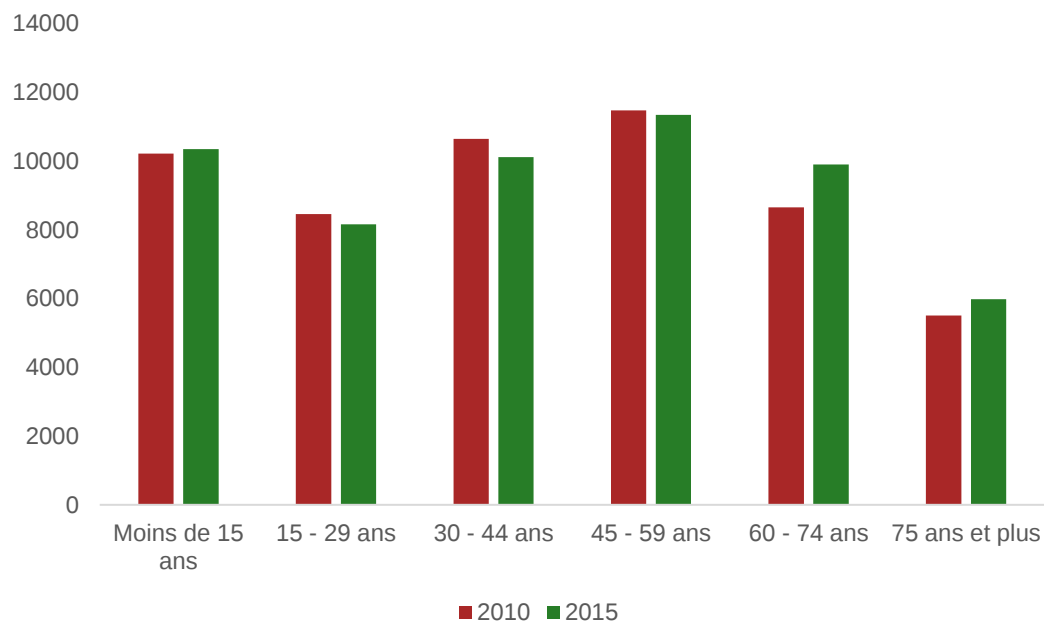
Source : INSEE, RP

Source : Observatoire des territoires

Tranches d'âge

Le détail de la population par classe d'âge permet d'avoir une idée précise de sa structuration.

Evolution par classes d'âge entre 2010 et 2015



Entre 2010 et 2015, les habitants de 15-29 ans sont passés de 8 463 à 8 165.

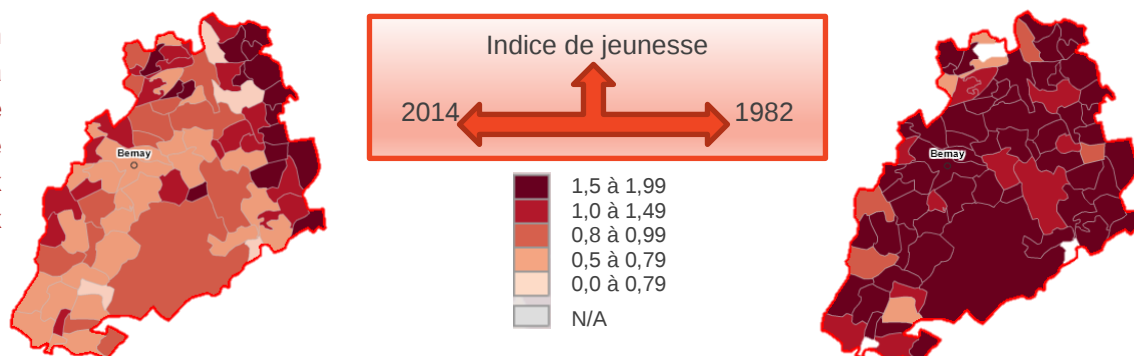
L'indice de jeunesse correspond au nombre d'individus de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans. Il permet de pointer deux réalités différentes : les besoins des jeunes et le niveau de vieillissement de la population.

Indice de jeunesse

	2014	2009	1999	1990	1982
Intercom Bernay	0,88	0,96	1,1	1,4	1,9
Terres de Normandie					
Eure	1,13	1,28	1,53	1,89	2,11
Normandie	0,96	1,09	1,34	1,65	1,99
France	1	1,11	1,27	1,48	1,7

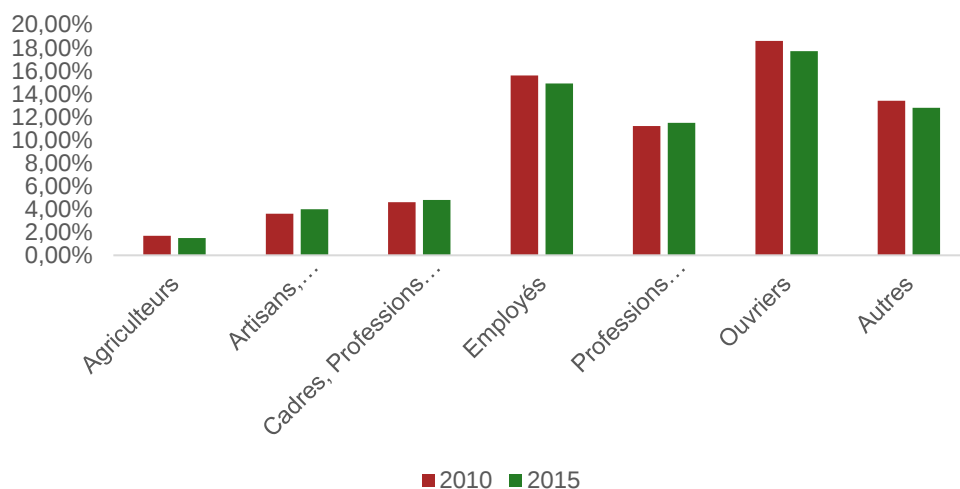
En 2014, on comptait 0.88 personne de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans (soit 7 habitants de moins de 20 ans pour 8 habitants de plus de 60 ans)

Cette vision constitue un préalable essentiel à toute action en matière de petite enfance, d'enfance jeunesse, d'aide aux familles ou de soutien aux seniors.



Catégorie socio-professionnelle

Les 15 ans ou plus par catégorie socio-professionnelle

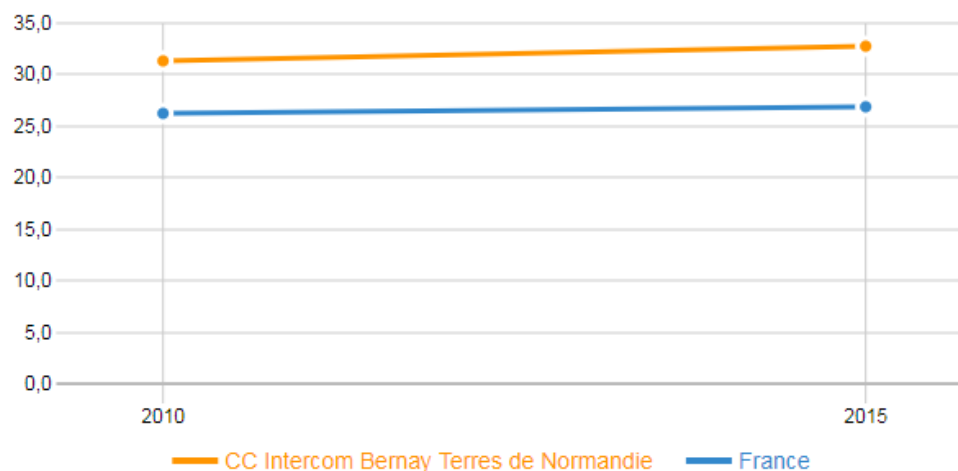


En 2015, la part des agriculteurs, des employés, des ouvriers et autres est en diminution, respectivement de 0.2, 0.7, 0.9 et 0.6 point.

Part des retraités

Part des "retraités" dans la population - [égalité Femmes-Hommes]

CC Intercom Bernay Terres de Normandie

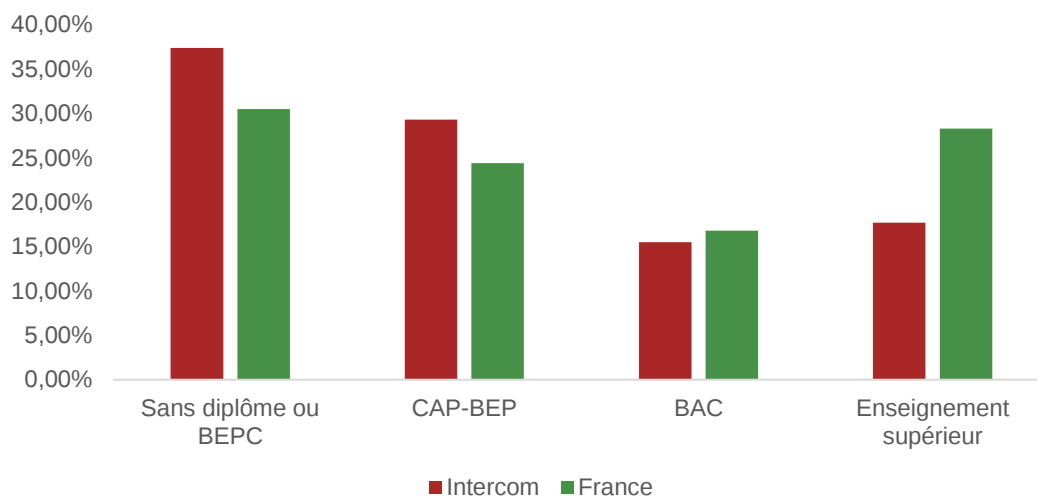


En 2015, la part des retraités a augmenté de 1.3 points.

Diplôme

Sans pour autant, en faire une généralité ; il est aussi intéressant d'observer la part de la population sans diplôme et diplômée du Brevet des collèges, qui présente parfois des difficultés sociales

Population non scolarisée par niveau de diplôme en 2015

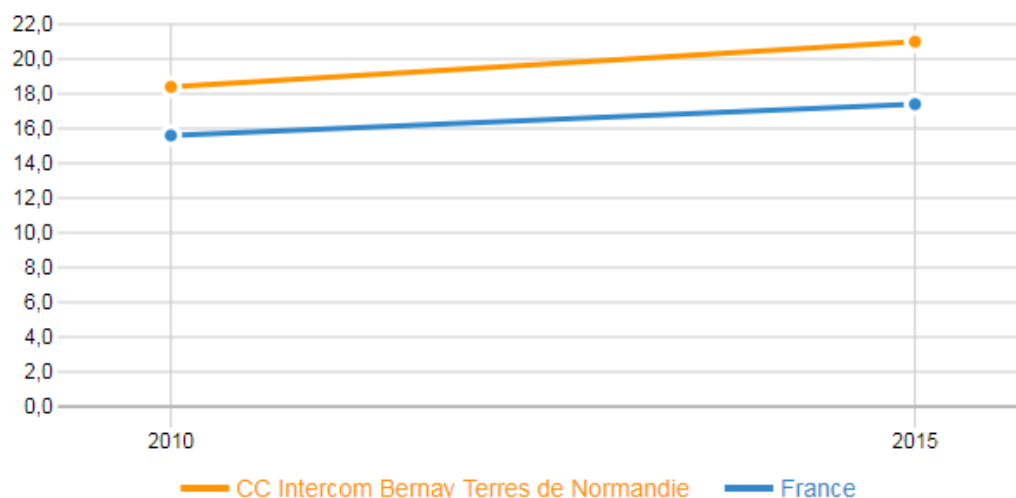


En 2015, on comptabilisait 17.7% des 15 ans ou plus non scolarisés qui étaient diplômés de l'enseignement supérieur, contre 28.3% en France métropolitaine.

Part des jeunes non insérés (ni en emploi - ni scolarisés)

Part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET) - [ITDD] & [NIR]

CC Intercom Bernay Terres de Normandie



Entre 2010 et 2015, la part des jeunes non insérés a évolué de 2.60 points pour le territoire et de 1.80 points pour la France métropolitaine.

Source : INSEE, RP

Source : Observatoire des territoires

Moins de 3 ans

Petite enfance

Part des moins de 3 ans

	Nombre d'enfants	Part de la population
Intercom Bernay Terres de Normandie	1 689	2.98%
France métropolitaine	2 252 548	3.38%

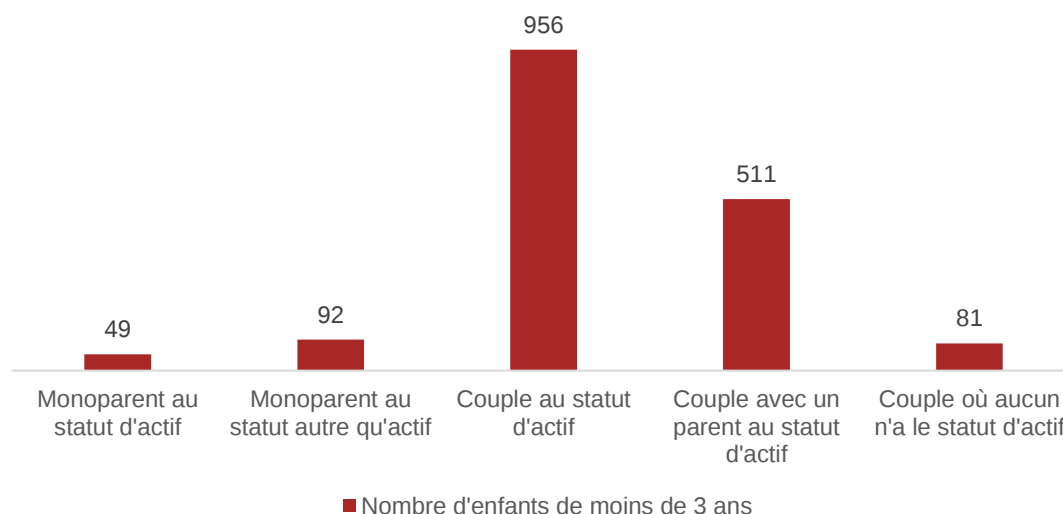
En 2015, les moins de 3 ans représentaient 2.98% de la population de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Moins de 3 ans par situation d'emploi du ou des parent(s)

En plus de la part des moins de 3 ans dans la population, le niveau de besoins en matière de modes de garde est à appréhender à travers :

↳ L'emploi du ou des parent(s) : plus les parents sont en situation d'emploi, plus les besoins de garde sont élevés.

↳ La part des enfants de 2 ans qui sont scolarisés : moins les effectifs de cet âge sont scolarisés, plus les besoins de garde sont élevés.



En 2015, la part des moins de 3 ans dont le ou les parents ne travaillent pas représentait 10.24%.

Source : INSEE, RP

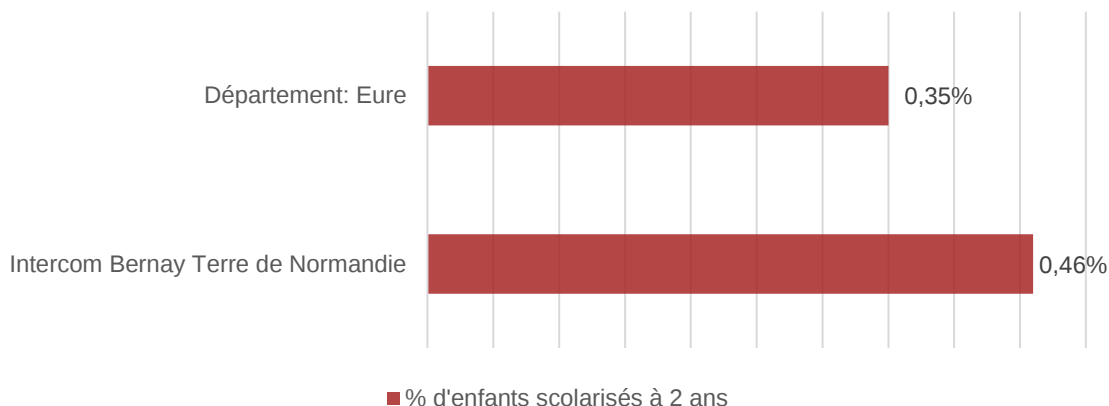
Source : Observatoire des territoires

Moins de 3 ans

TPS : Toute Petite
Section de maternelle.

A la rentrée scolaire
2018-2019, l'éducation
nationale comptabilisait
50 enfants en TPS,
enfants de 2 ans
scolarisés sur le territoire.

Part des 2 ans scolarisés

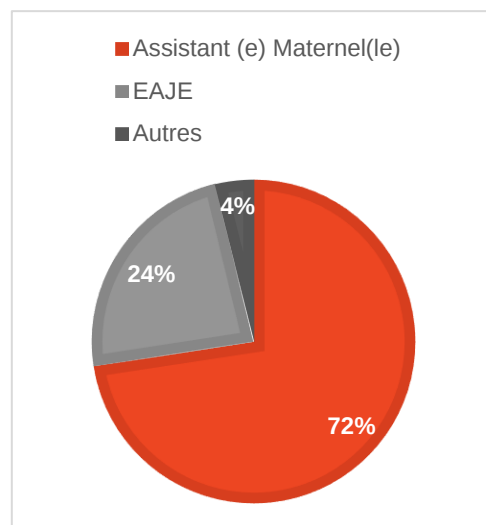
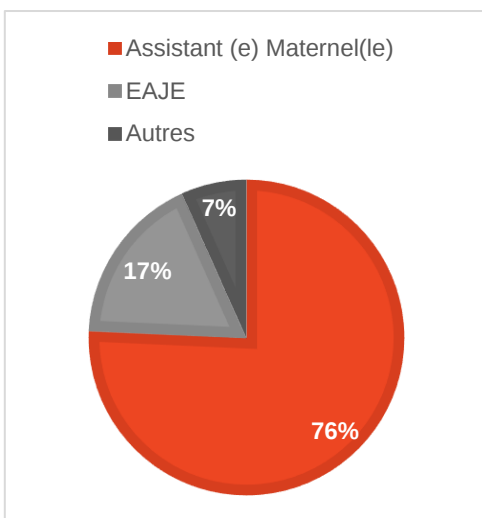


En 2015, la part des deux ans scolarisés concernaient 55 enfants, 25 enfants scolarisés au sein de leur commune de résidence et 30 enfants au sein d'une autre commune.

Nombre de places d'accueil

Les dernières données
CAF sur l'offre d'accueil,
permettent de disposer
d'une vision sur le poids
de l'offre d'accueil
individuel (assistant(e)s
maternel(le)s) et collectif
(EAJE – établissements
d'accueil de jeunes
enfants)

	Au sein du territoire			Au sein du département
Assistant (e) Maternel(le)	633		Assistant (e) Maternel(le)	6 396
EAJE	142		EAJE	2 081
Autres	56		Autres	334



Structures

Structures petite enfance

Structures	Nombre de places	Lieu	Statut
Multi-accueil	20	Beaumont-le-Roger	Collectivité locale intercommunale
Crèche	20	Bernay	Entreprise privée
Multi-accueil	60	Bernay	Collectivité locale communale
Micro-crèche	10	Goupillières	Collectivité locale intercommunale
Micro-crèche	10	Brionne	Collectivité locale communale
Micro-crèche	10	Serquigny	Collectivité locale intercommunale (2019)
Relais Parents Assistant (e)s Maternel (le)s		Beaumont-le-Roger, Brionne, Serquigny et La Trinité-de-Réville	Collectivité locale intercommunale
Relais Parents Assistant (e)s Maternel (le)s		Bernay et Mesnil-en-Ouche	Collectivité locale communale
Lieu d'Accueil Enfants Parents		Mesnil-en-Ouche	Collectivité locale communale
Lieu d'Accueil Enfants Parents		Beaumont-le-Roger, Brionne et La Trinité-de-Réville	Collectivité locale intercommunale

En 2016, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 8.4 pour 100 enfants de moins de 3 ans.

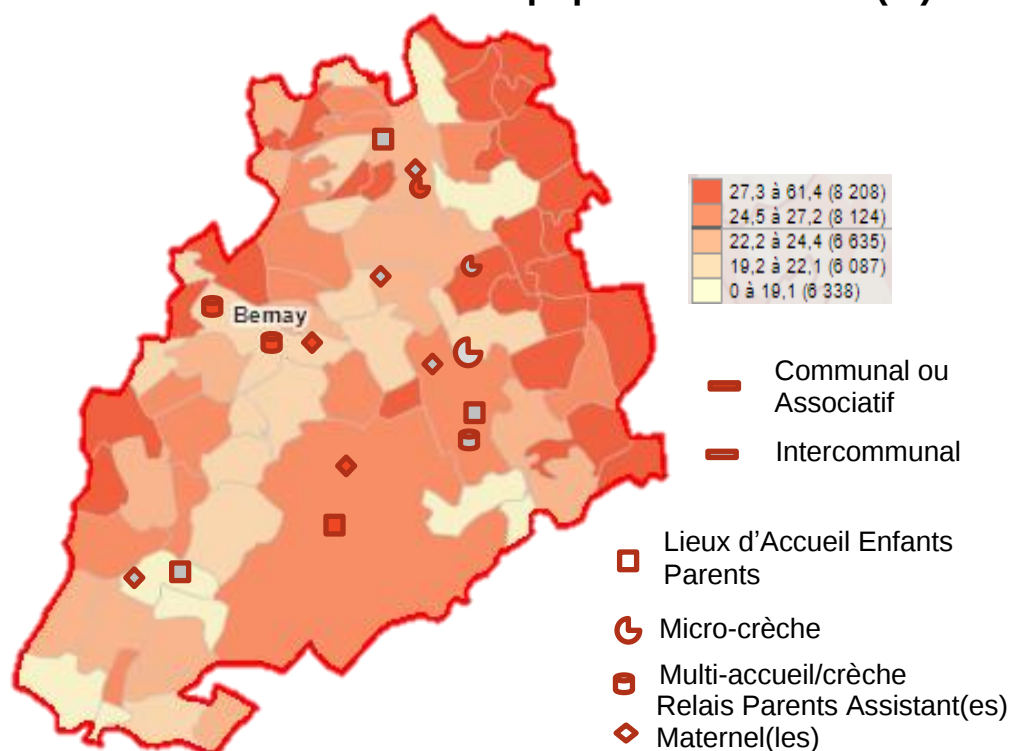
Cartographie

Poids des moins de 20 ans dans la population en 2013 (%)

A noter que les enfants accueillis en MAM (Maisons d'Assistants Maternels) et en crèche familiale sont comptabilisés dans l'offre d'accueil individuel, mais ne sont pas représentés au niveau de la cartographie.

Source : CAF, DATA 2016

Source : Observatoire des territoires

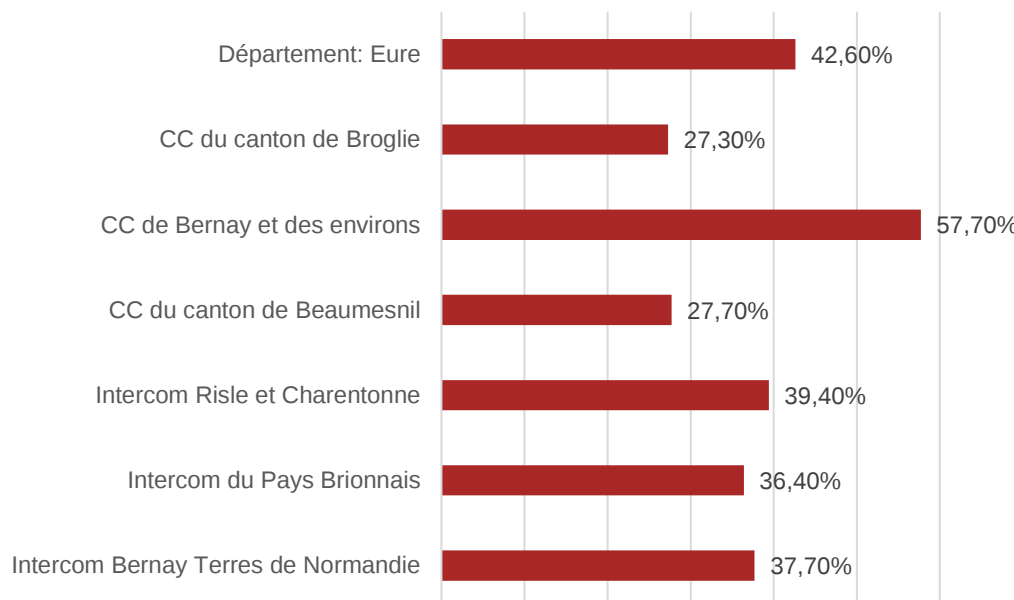


Couverture globale

Le taux de couverture global est la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil « formels » sont les assistant(e)s maternel(le)s, les salarié(e)s à domicile, les accueils en EAJE et les écoles maternelles.

Taux de couverture global

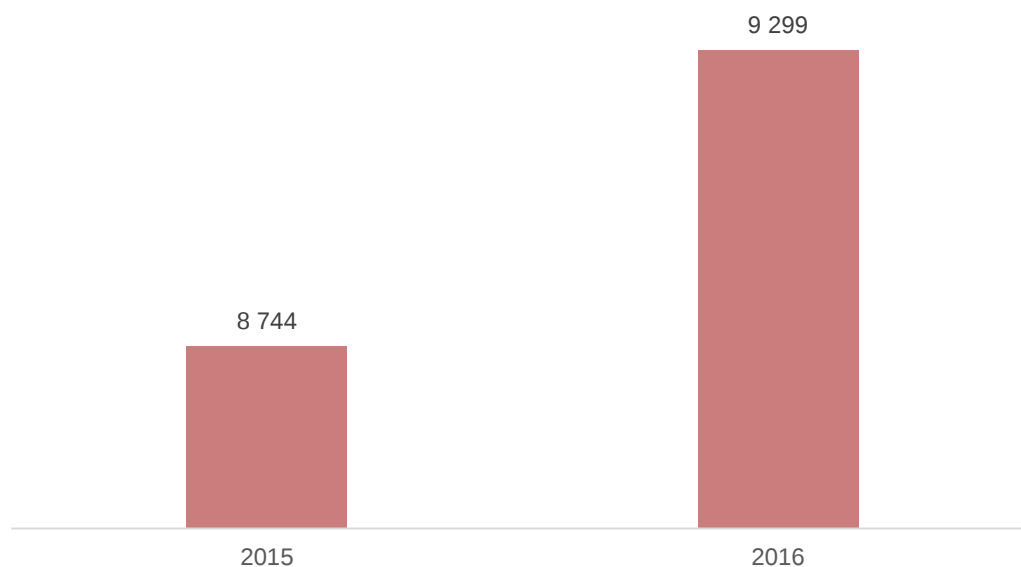


En 2015, les modes d'accueil « formels » de la petite enfance étaient de 37.7 pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Allocataire de la PAJE

La PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant) est une aide financière versée aux parents de jeunes enfants, sous condition de ressources. Elle évolue donc en fonction de la croissance démographique des moins de 3 ans (naissances, installations de familles)

Les foyers allocataires de la PAJE



Source: CAF, DATA 2016

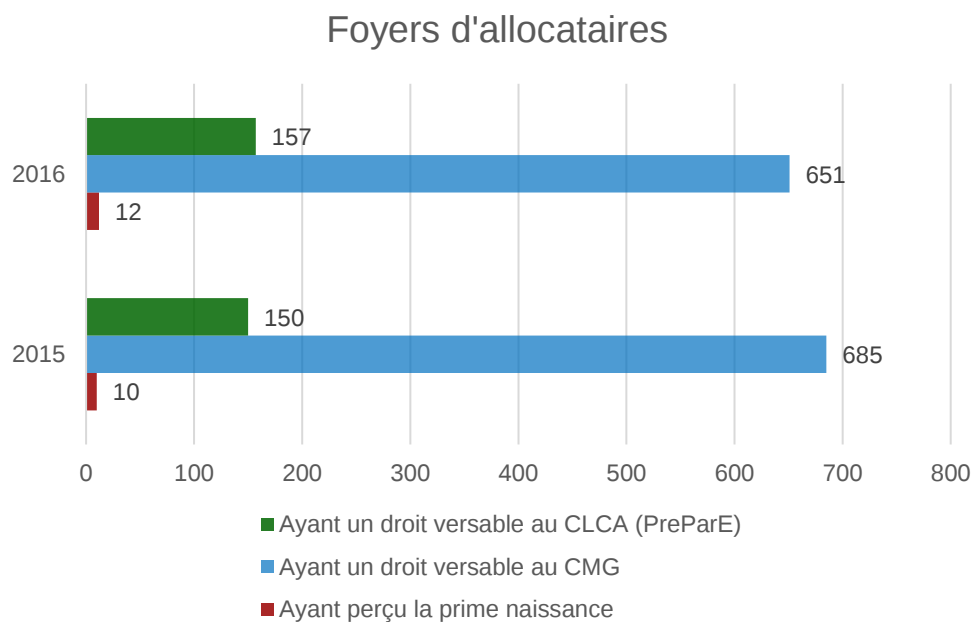
Allocataire de la PAGE

La PreParE (Prestation partagée d'accueil d'éducation de l'enfant), qui vient progressivement remplacer le CLCA (Complément de libre choix d'activité), concerne des parents ayant renoncé à leur activité professionnelle pour garder leur(s) enfant(s).

La prime de naissance et/ou à l'adoption est attribué sous condition de ressources.

Le CMG (Complément de libre choix de mode de garde), lorsque le(s) enfant(s) de moins de 6 ans sont gardés par un (e) assistant (e) maternel (le) agréé (e), par une association ou par une micro-crèche.

Les types de foyers allocataires de la PAJE



Entre 2015 et 2016, le nombre de foyers allocataires du CMG assistant maternel est passé de 685 à 651. Le nombre de foyers allocataires de la PreParE (ex CLCA) est passé de 150 à 157.

Démographie

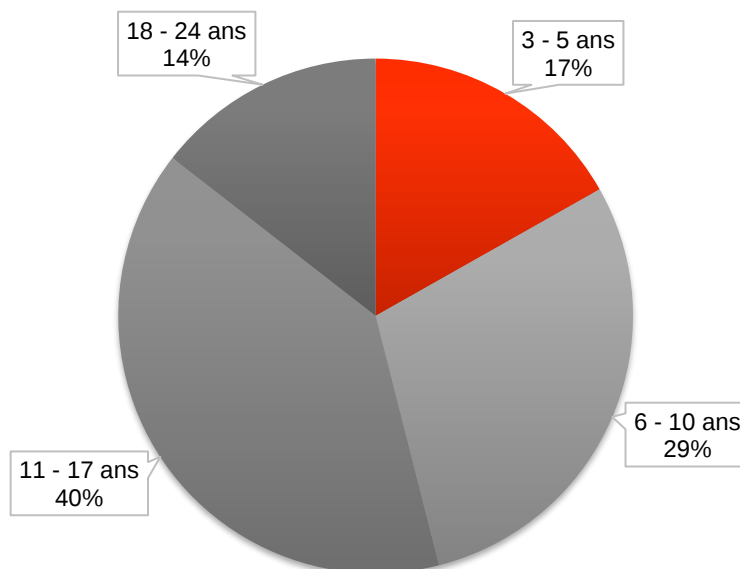
Enfance - Jeunesse

Nombre d'individus par âges en 2015

	Nombre de jeunes	Part de la population du territoire
3 – 5 ans	1 944	3.44%
6 – 10 ans	3 377	5.97%
11 – 17 ans	4 565	8.07%
18 – 24 ans	1 674	2.96%

Lorsque les 18-24 ans sont peu représentés, cela signifie souvent que plusieurs d'entre eux sont partis ailleurs pour faire leurs études.

Part des 3 – 24 ans au sein de la population

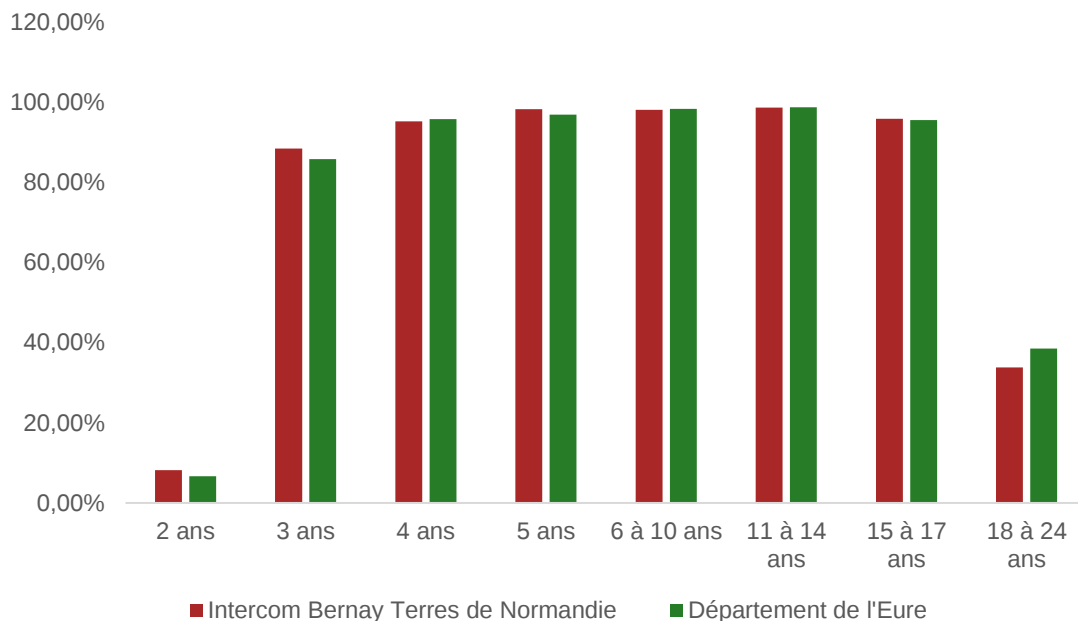


En 2015, la part des 18 – 24 ans au sein de la population était de 2.96% et de 14 % au sein de la tranche d'âge 3 – 24 ans.

Scolarisation

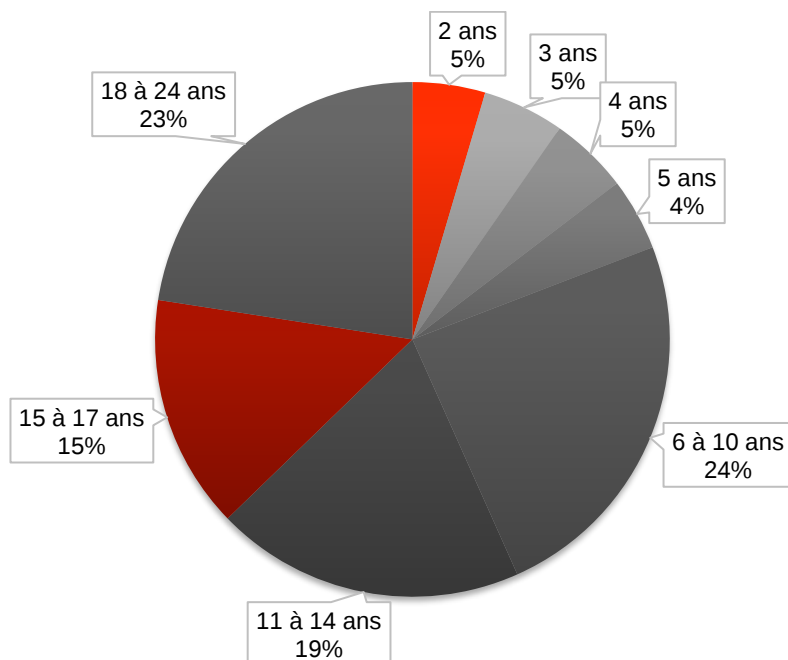
En outre, il est intéressant d'observer les taux de scolarisation, qui peuvent témoigner de différentes réalités : entrée plus tardive en maternelle, décrochage scolaire (15-17 ans), départ plus ou moins précoce dans la vie active.

Taux de scolarisation des 2 – 24 ans



En 2015, 87,22% des 2 - 10 ans étaient scolarisés, contre 87,9% dans le département de l'Eure.

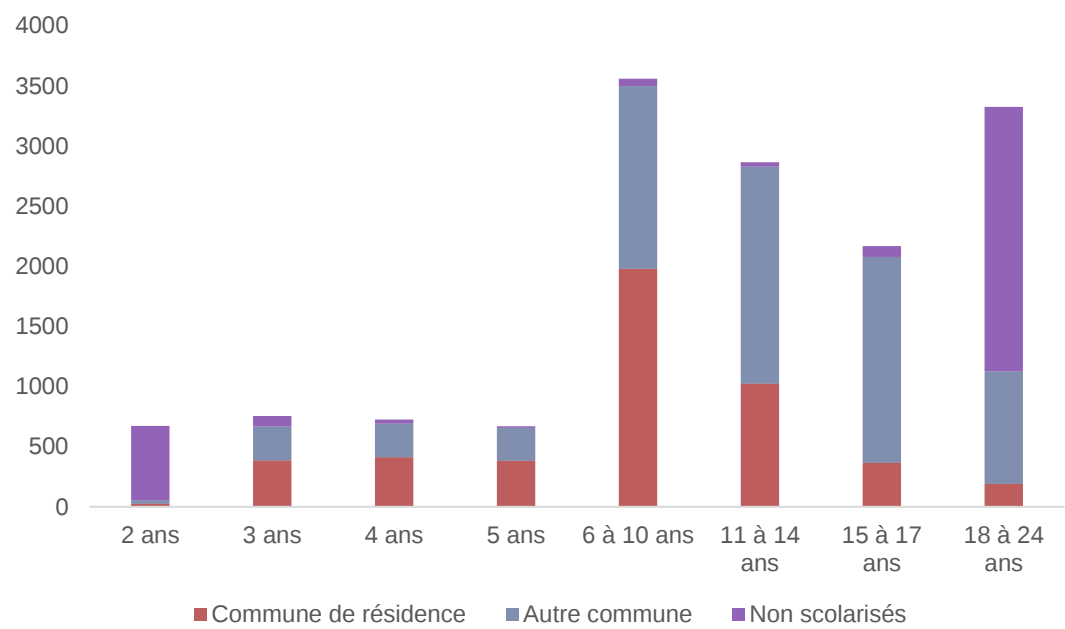
Part des 2 – 24 ans au sein de la population



Scolarisation

La connaissance du lieu de scolarisation et la non scolarisation des différentes classes d'âges sont des éléments à prendre en compte dans la politique éducative.

Lieu de scolarisation des 2 – 24 ans



En 2015, 5 571 des 2 - 10 ans étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Ecoles, collèges et lycées : indicateurs de cadrage

	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Ecole maternelle	16	1 651
Ecole primaire	15	2 996
Ecole élémentaire	28	Comptabilisés en maternelle et primaire
Ecole privée	3	176 (en maternelle) 430 (en primaire)
Collège	6	2 271
Collège privé	2	456
Lycée	3	1 912
Lycée Privé	1	211

Source : INSEE, RGP 2015

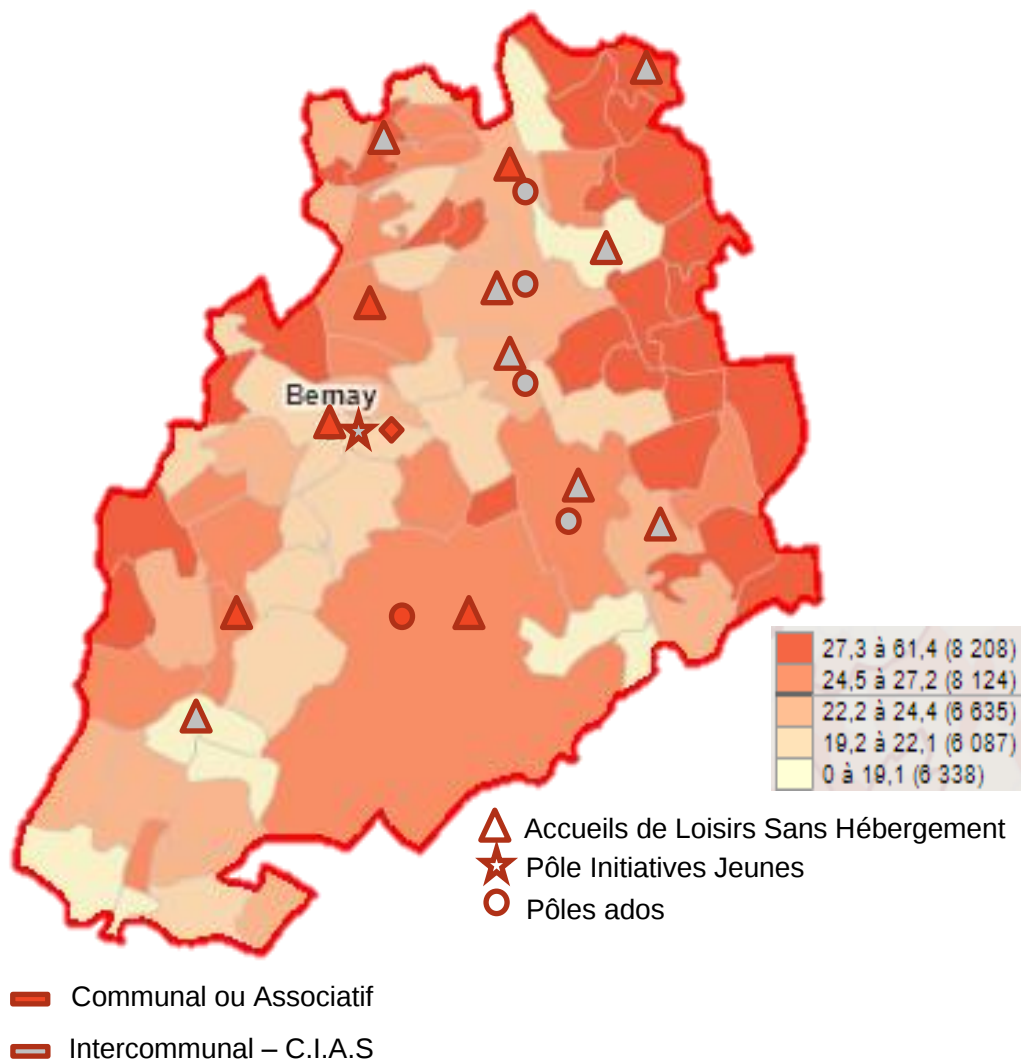
Source : Ville -data

Source : Education Nationale

En 2018, le nombre d'élèves scolarisés sur le territoire est de 10 103 répartis au sein de 74 établissements.

Cartographie

Poids des moins de 20 ans dans la population en 2013 (%) et cartographie des structures enfance-jeunesse au sein du territoire



Structures enfance-jeunesse

Structures	Lieu	Statut
Pôle Initiatives Jeunes	Bernay	Collectivité locale intercommunale
Pôle ados	Beaumont-le-Roger, Brionne, Nassandres-sur-Risle et Serquigny	Collectivité locale intercommunale
Pôle ados	Mesnil-en-Ouche	Collectivité locale communale
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Beaumont-le-Roger, Nassandres-sur-Risle, Serquigny, St Eloi-de-Fourques, Neuville-sur-Authou, Harcourt, La Trinité-de-Réville	Collectivité locale intercommunale
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Bernay, Brionne, Broglie et Mesnil-en-Ouche	Collectivité locale communale

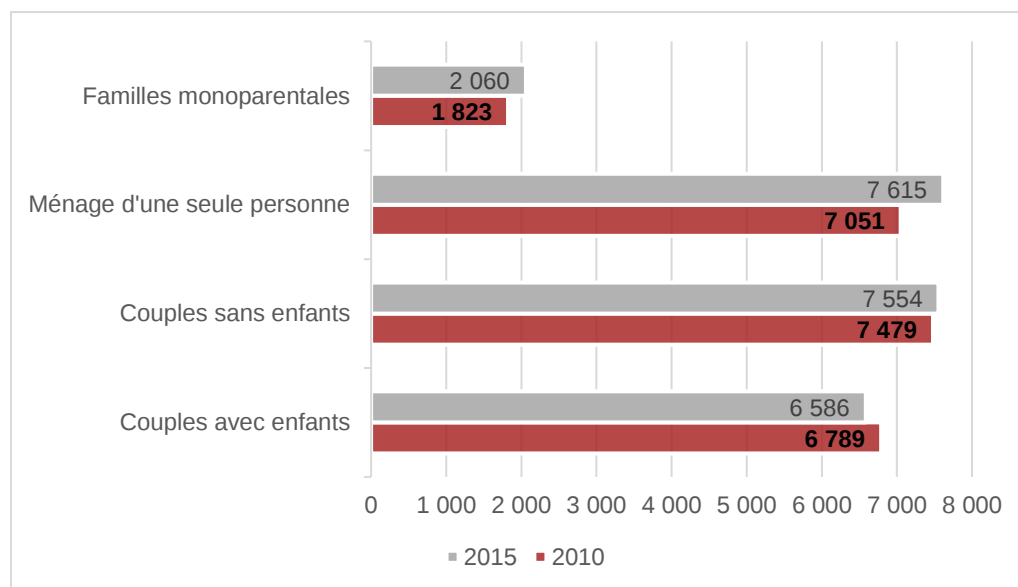
Familles et ménages

La répartition des familles par type permet de mettre en lumière les ménages en potentielle situation de fragilité socio-économique.

Par exemple, les familles monoparentales connaissent souvent des situations de vulnérabilité accrues par rapport aux couples avec enfants : isolement du parent, ressources financières moindres, difficultés de garde du/des enfant(s)...

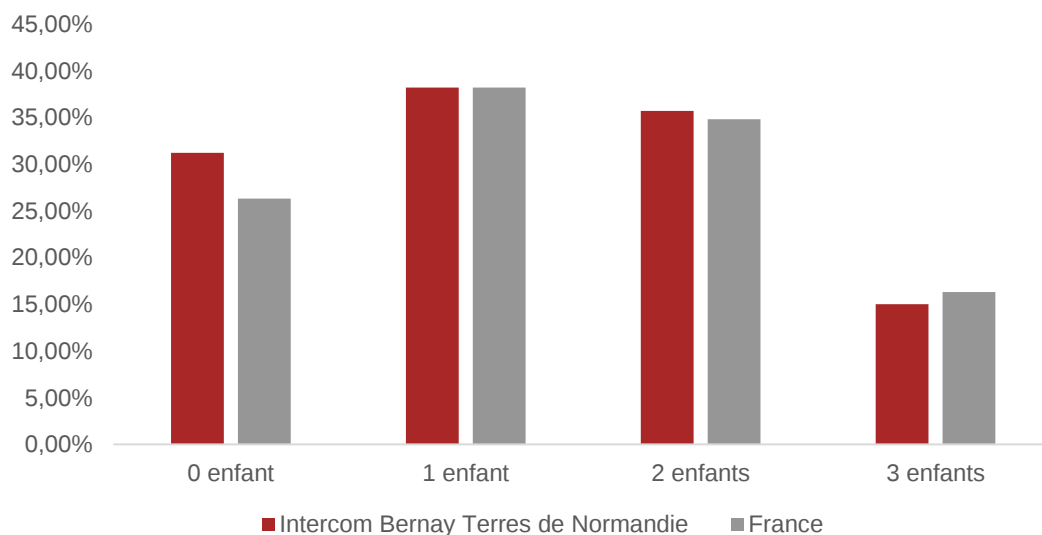
Familles

Les familles par type



En 2015, les couples avec enfants sont en baisse de 203 couples par rapport à 2010.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE, RGP 2015

Source : Observatoire des territoires

En 2015, 15% des familles avaient 3 enfants ou plus.

Familles et ménages

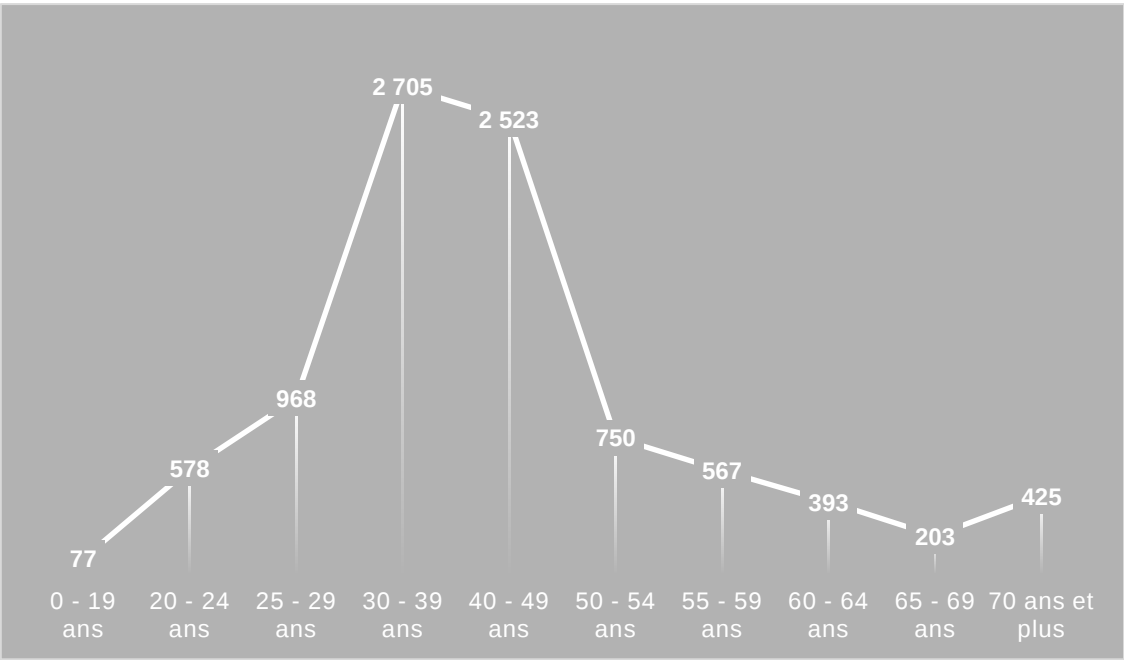
La typologie des ménages, ou le nombre d'allocataires CAF toutes allocations confondues sont des indicateurs complémentaires, permettant d'avoir une vision du caractère « familiale » d'une population.

Evolution du nombre de couples avec enfants et des familles monoparentales

	2010	2015	Evolution
Familles monoparentales	1 823	2 060	+13%
Couples avec enfants	6 789	6 586	-3%

Entre 2010 et 2015, les familles monoparentales ont connu une évolution de 13%.

Age des allocataires CAF

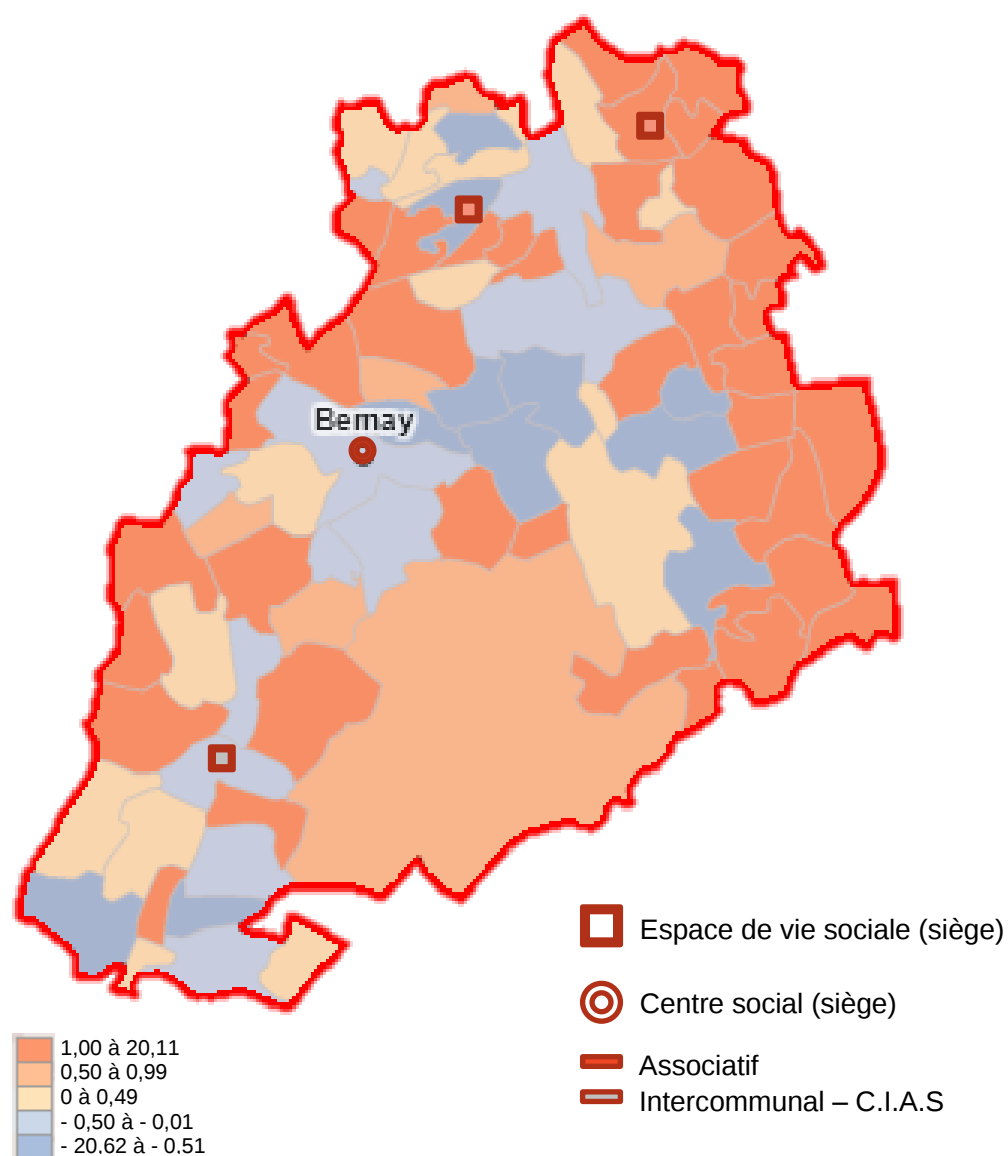


En 2017, les foyers allocataires sont répartis selon l'âge du responsable du dossier et s'élèvent à 9 189 tous âges confondus.

Source : INSEE, RGP 2015

Source : Observatoire des territoires

Source: CAF, DATA

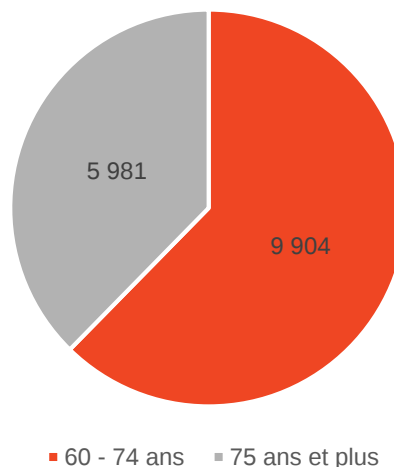
*Familles et ménages***Taux d'évolution annuel de la population 2008 – 2013 et cartographie des structures porteuses de l'animation de la vie sociale**

Démographie

Séniors

Les séniors par âge

Le vocable « personnes âgées » ou « séniors » regroupe des réalités très différentes entre jeunes retraités dynamiques et personne âgées dépendantes.

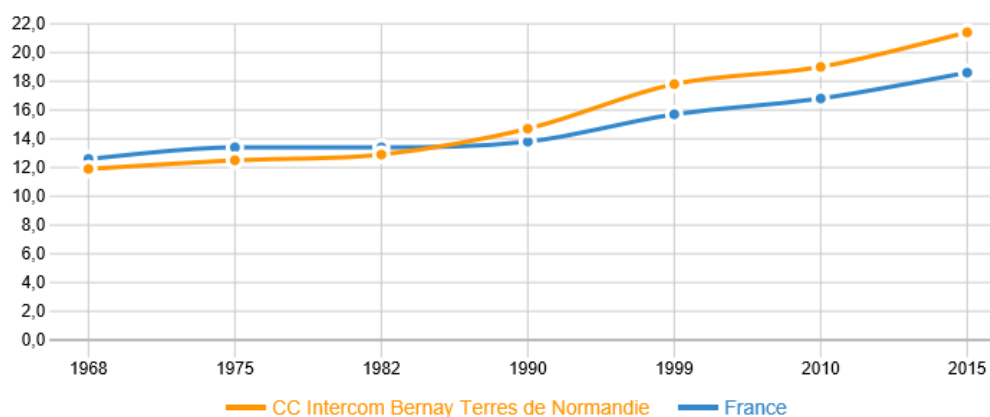


En 2015, le territoire accueillait 15 885 personnes de 60 ans et plus.

Les 65 ans et plus au sein de la population

Part des 65 ans et plus

Intercommunalité 2018 (Epci) : CC Intercom Bernay Terres de Normandie



Source : Insee, RP

Source : INSEE, RGP 2015

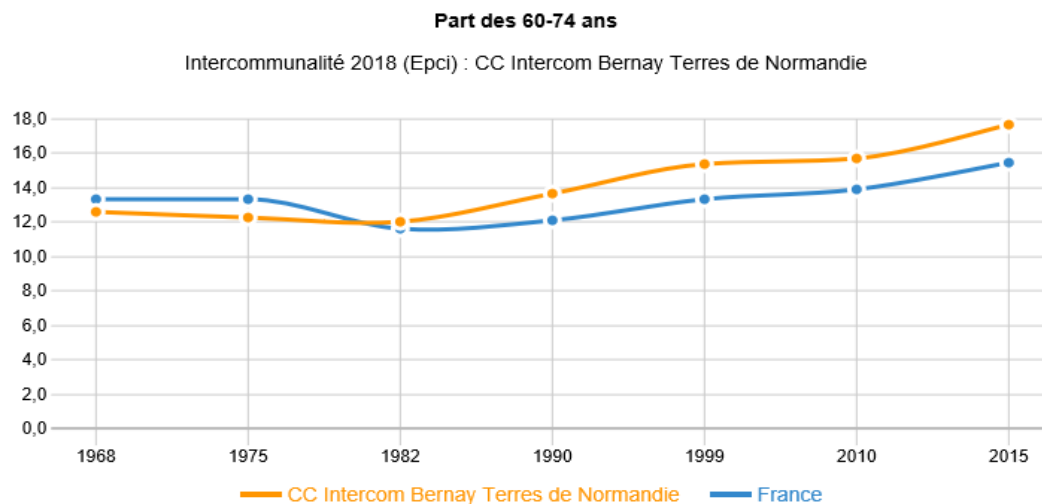
Source : Observatoire des territoires

En 2015, la part des plus de 65 ans au sein de la population était de 21.4% contre 18.6% en France métropolitaine.

Démographie

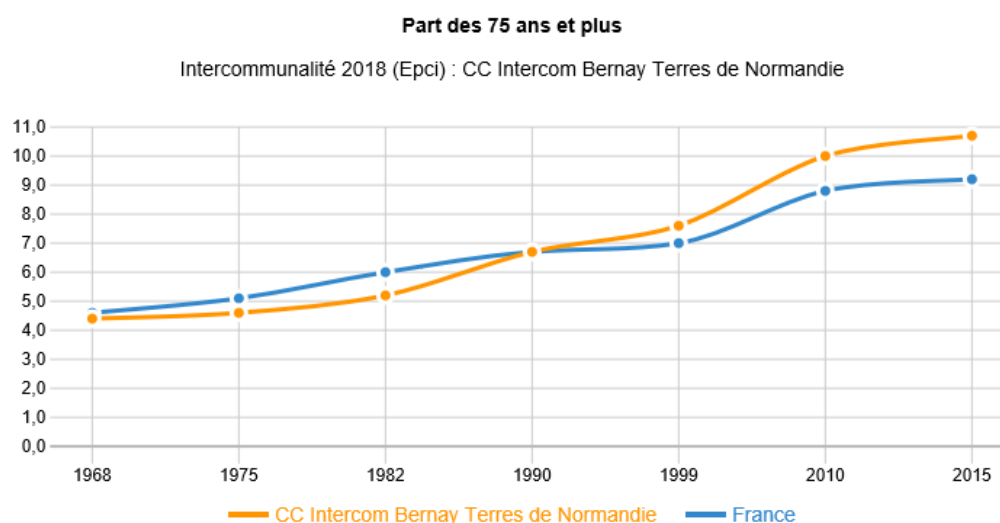
La tendance des évolutions de la part des séniors par tranche d'âge (60-74 ans et 75 ans et plus) permet une première appréhension des besoins de la population, et de leurs évolutions.

Evolution de la part des 60 – 74 ans au sein de la population



Entre 2010 et 2015, la part des 60 – 74 ans au sein de la population est passée de 15.7% à 17.7%.

Evolution de la part des 75 ans et plus au sein de la population



Entre 2010 et 2015, la part des 75 ans et plus au sein de la population est passée de 10% à 10.7%.

Source : INSEE, RGP 2015

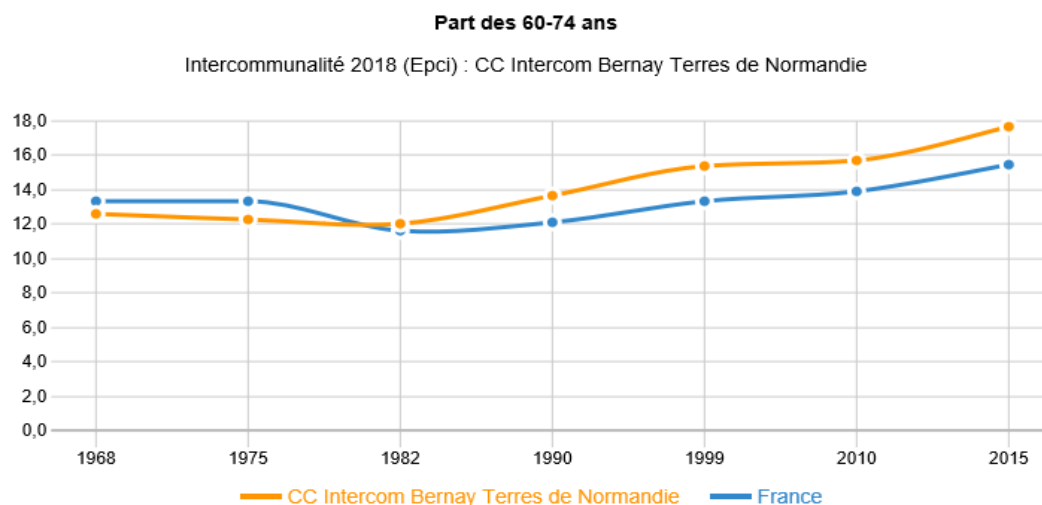
Source : Observatoire des territoires

Source: CAF, DATA

Démographie et fragilité

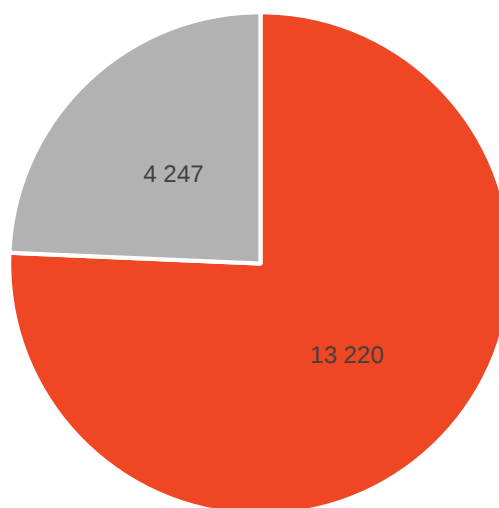
La tendance des évolutions de la part des séniors par tranche d'âge (60-74 ans et 75 ans et plus) permet une première appréhension des besoins de la population, et de leurs évolutions.

Evolution de la part des 60 – 74 ans au sein de la population



Source : Insee, RP

Retraite, droit direct ou dérivé



■ Régime générale de la sécurité sociale ■ Mutualité sociale agricole

En 2017, le nombre de retraites (droit direct ou dérivé) du Régime général de la Sécurité sociale et de la Mutualité sociale agricole s'élevait à 17 467.

Source : INSEE, RGP 2015

Source : Observatoire des territoires

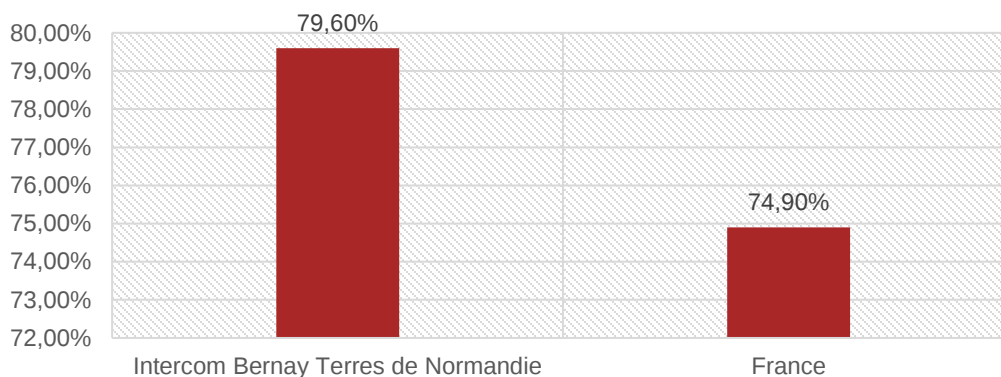
Source : Observatoire des fragilités, 2017

Fragilité et isolement des séniors

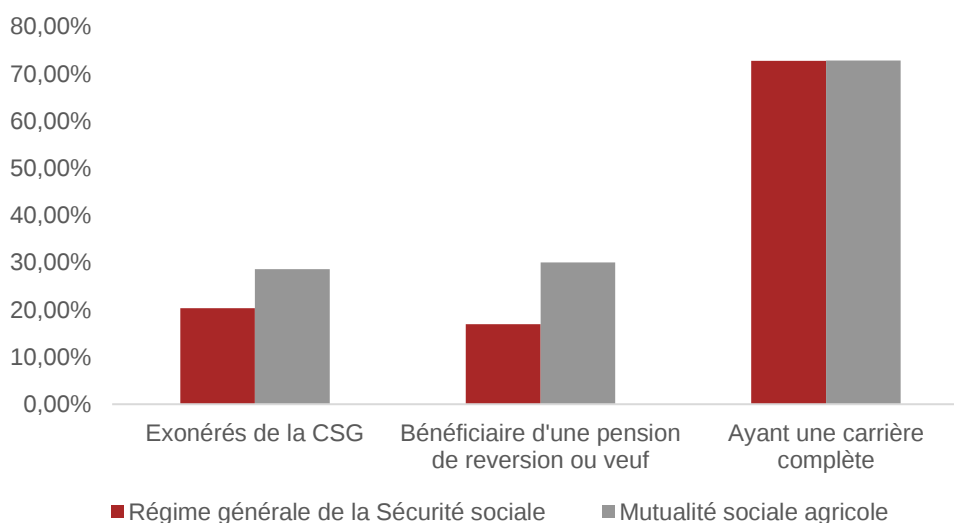
Le repérage des séniors en difficulté peut s'opérer via les conditions de logement (les plus de 65 ans propriétaires de leur résidence principale), le niveau de pauvreté (retraités exonérés de la CSG).

L'exonération de la CSG équivaut à un revenu annuel situé au-dessous de 10 224€ par an pour une part ou de 15 684€ pour deux parts.

Les plus de 65 ans propriétaires de leur résidence principale



Indicateur de fragilité économique des séniors affiliés au Régime générale de la Sécurité sociale et de la Mutualité sociale agricole



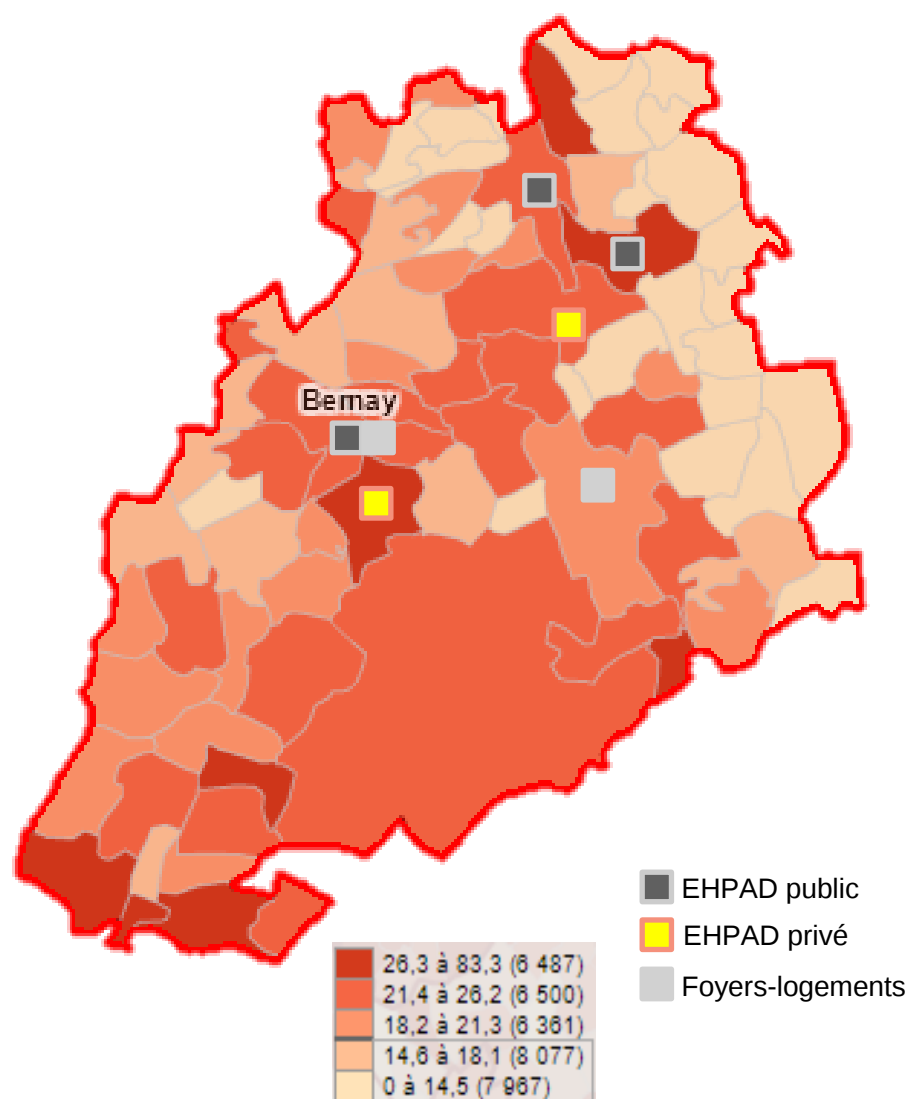
Source : Observatoire des territoires

Source : Observatoire des fragilités, 2017

En 2017, le nombre de retraités exonérés de CSG s'élevait à 3 899, les bénéficiaires d'une pension de reversion étaient de 3 518 et le nombre de retraités ayant une carrière complète était égal à 12 709.

Cartographie

Poids des 65 ans et plus dans la population en 2013 (%)
cartographie des structures pour les séniors



Source : Observatoire des
territoires

Source : Conseil Départemental

Structures d'hébergement, d'aide et d'accompagnement

Structures	Nombre de bénéficiaires	Lieu	Statut
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	240	Bernay	Public
EHPAD	110	Brionne	Public
EHPAD	210	Harcourt	Public
EHPAD	60	Nassandres-sur-Risle	Privé
EHPAD	60	St Aubin-le-Vertueux	Privé
Foyer - logement	81 (logements)	Bernay	Collectivité locale communale
Foyer - logement	63 (logements)	Beaumont-le-Roger	Collectivité locale intercommunale
Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile : C.I.A.S.	350	43 communes	Collectivité locale intercommunale
Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile : C.C.A.S de Bernay	92	Bernay	Collectivité locale communale
Organisme d'Aide Sociale pour une Indépendance Solidaire : OASIS	85	54 communes	Privé
Aide à Domicile en Milieu Rural : ADMR	921	78 communes	Privé
Le Temps Du Domicile : LTDD	358	7 communes	Privé
Atelier De la Solidarité : ADS Prest'a dom	90	7 communes	Privé

Liste des communes en annexe

Source : Conseil Départemental

Liste des communes par canton, où intervient un service d'aide et d'accompagnement à domicile

CANTON DE BRETEUIL SUR ITON			
COMMUNES	ADMR	ADS Prest A DOM	OASIS
BROGLIE			
CAPELLE LES GRANDS			
CHAMBLAC			
FERRIERES SAINT HILAIRE			
GRAND CAMP			
LA CHAPELLE GAUTHIER			
LA GOULAFRIERE			
LA TRINITE DE REVILLE			
MELICOURT			
MESNIL ROUSSET			
MONTREUIL L'ARGILLE			
NOTRE DAME DU HAMEL			
SAINT AGNAN DE CERNIERES			
SAINT AUBIN DU THENNEY			
SAINT DENIS D'AUGERONS			
SAINT JEAN DU THENNEY			
SAINT LAURENT DU TENCEMENT			
SAINT PIERRE DE CERNIERES			
SAINT QUENTIN DES ISLES			
VERNEUSSES			

ACTIF

CANTON DE BRIONNE				
COMMUNES	ADMR	LTDD	OASIS	C.I.A.S.
ACLOU				
BARC				
BARQUET				
BEAUMONT LE ROGER				
BEAUMONTEL				
BERTHOUVILLE				
BERVILLE LA CAMPAGNE				
BOISNEY				
BOSROBERT				
BRAY				
BRETIGNY				
BRIONNE				
CALLEVILLE				
COMBON				
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE				
FRANQUEVILLE				
GOUPIL OTHON				
GROSLEY SUR RISLE				
HARCOURT				
HECMANVILLE				
LA HAYE DE CALLEVILLE				
LA HOUSSAYE				
LA NEUVILLE DU BOSC				
LAUNAY				
LE BEC HELLOUIN				
LE PLESSIS SAINTE OPPORTUNE				
LIVET SUR AUTHOU				
MALLEVILLE SUR LE BEC				
MORSAN				
NEUVILLE SUR AUTHOU				
NOTRE DAME D'EPINE				
ROMILLY LA PUTHENAYE				
ROUGE PERRIERS				
SAINT CYR DE SALERNE				
SAINT ELOI DE FOURQUES				
SAINT PAUL DE FOURQUES				
SAINT PIERRE DE SALERNE				
SAINT VICTOR D'EPINE				
THIBOUVILLE				

CANTON DE BERNAY				
COMMUNES	ADMR	OASIS	C.I.A.S.	CCAS
BERNAY				
CAORCHES SAINT NICOLAS				
CORNEVILLE LA FOUQUETIERE				
COURBEPINE				
FONTAINE L'ABBE				
LE NOYER EN OUCHE				
MALOUY				
MENNEVAL				
MESNIL EN OUCHE				
NASSANDRE SUR RISLE				
PLAINVILLE				
PLASNES				
SAINT AUBIN LE VERTUEUX				
SAINT CLAIR D'ARCEY				
SAINT LEGER DE ROTES				
SAINT MARTIN DU TILLEUL				
SAINT VICTOR DE CHRETIENVILLE				
SERQUIGNY				
VALAILLES				

ACTIF

Typologie du parc de logement

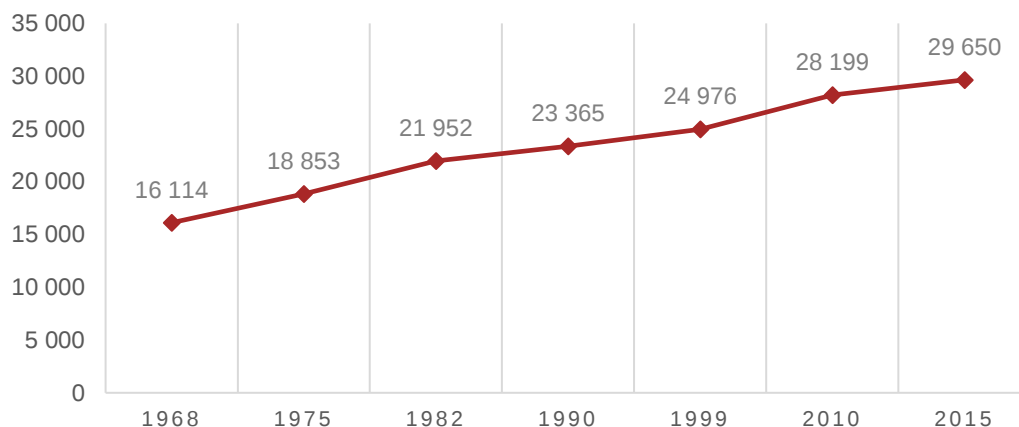
Le logement est une thématique essentielle, révélatrice des caractéristiques de la population.

Par exemple, le type de logement ainsi que le nombre de pièces par résidence mettent en lumière la présence d'une architecture communale plus ou moins familiale.

Un taux de vacance élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une partie du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

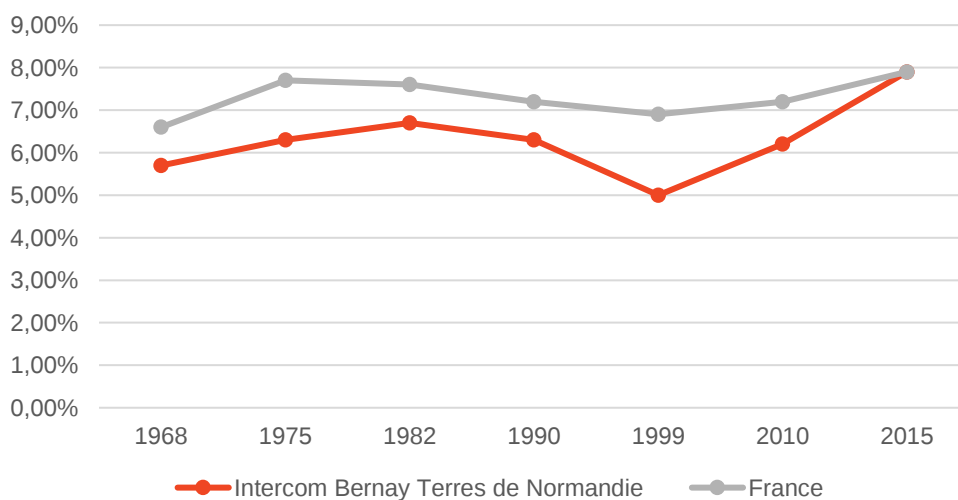
Logement

Evolution du nombre de logements de 1968 à 2015



De 1968 à 2015, le nombre de logements sur le territoire intercommunal a augmenté de 13 536.

Taux de vacance

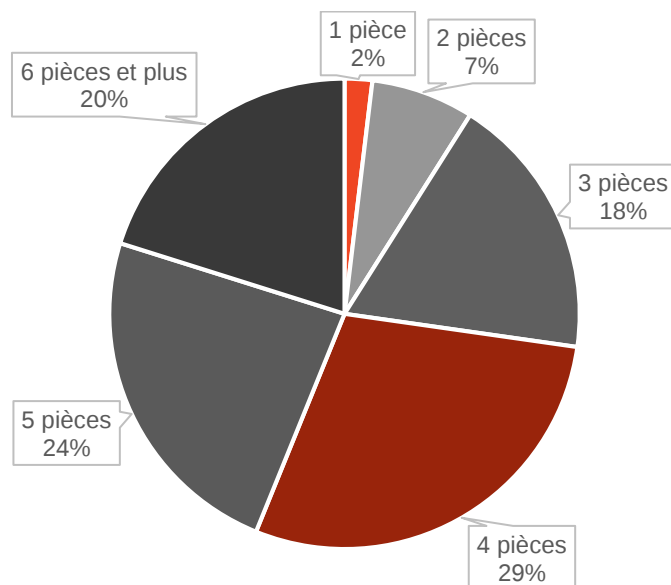


Source : Observatoire des territoires

En 2015, les taux de vacance pour l'Intercom Bernay Terres de Normandie et la France métropolitaine sont identiques à 7.9%

Typologie du parc de logements

Résidence principale par nombre de pièces

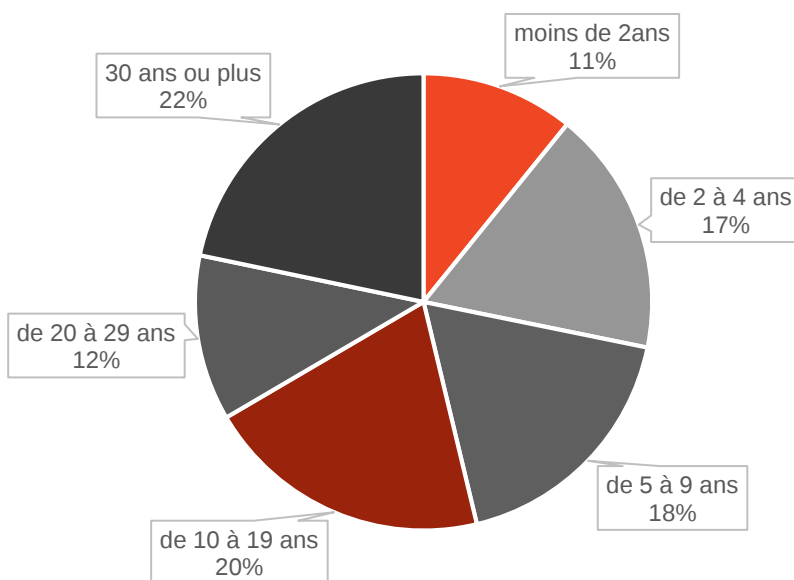


En 2017, 44% des logements avaient 5 pièces ou plus.

Ancienneté

Ancienneté d'emménagement

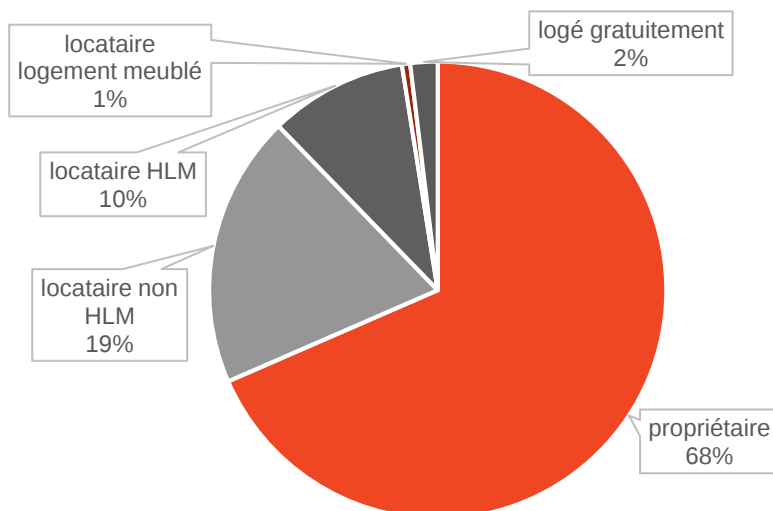
En toute logique l'ancienneté moyenne d'occupation d'un logement est toujours plus importante chez les propriétaires que les locataires.



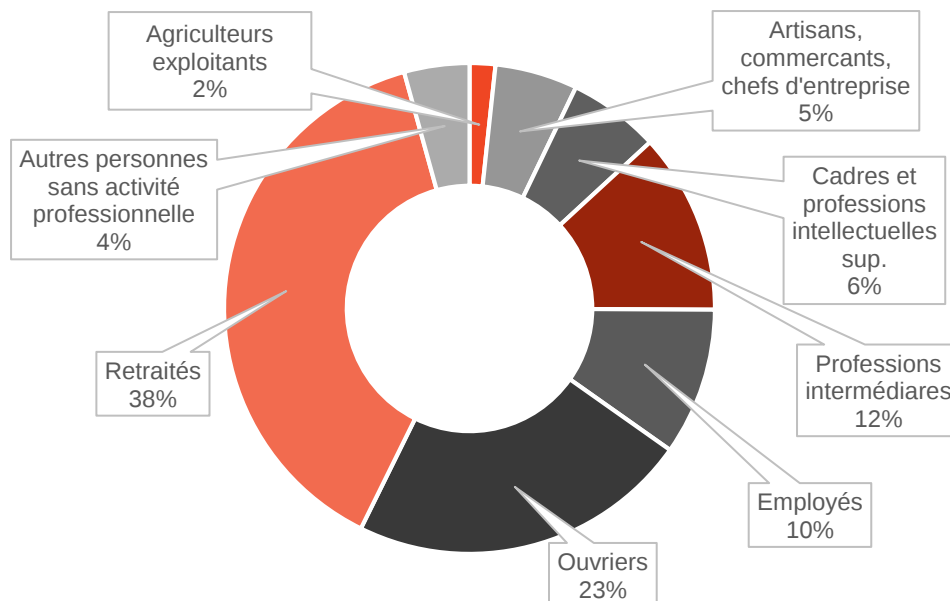
En 2017, 54% des habitants du territoire résidaient dans leur logement actuel depuis plus de 10 ans.

Modes d'occupation

Le mode d'occupation des logements nous donne des indications sur le niveau de fragilité de la population intercommunale. Les propriétaires connaissent, en effet, des niveaux de fragilité moindres que les locataires et ménages hébergés à titre gratuit.

Mode d'occupation en 2015

En 2015, 68% des habitants étaient propriétaires de leur logement.

Résidence principale par catégorie socio-professionnelle

Indicateur de vétusté

Le risque de vétusté est moins important pour les bâtiments récents, tout comme leur caractère potentiellement énergivore.

De même, le mode de chauffage, le nombre moyen de pièces par personne ainsi que les logements non équipés d'une baignoire ou d'une douche sont révélateurs du niveau de vétusté des logements.

A noter que les indicateurs de vétusté de l'Insee, ne sont pas pris en compte pour chaque commune de l'EPCI, les données ne portent que sur un panel de 11 471 logements.

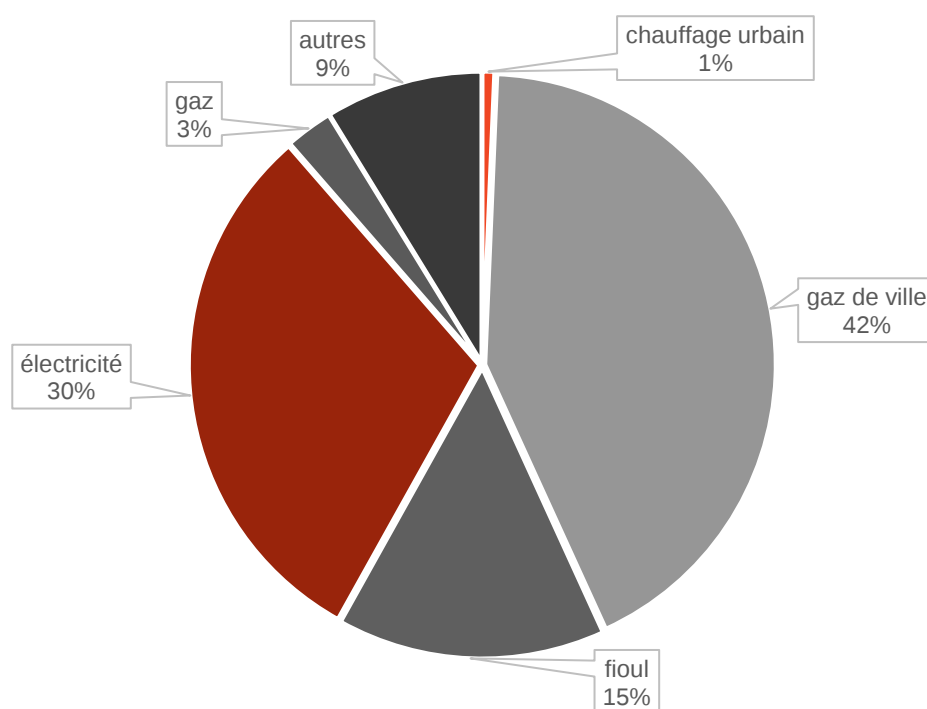
Résidences principales construites avant 1974

En 2007, 68% des résidences principales ont été construites avant 1974.

Résidence principale ne disposant pas d'une salle de bain (avec douche ou baignoire)

En 2007, on totalisait 3.2% des logements ne disposant pas d'une pièce dédiée avec douche ou baignoire.

Mode de combustible employé

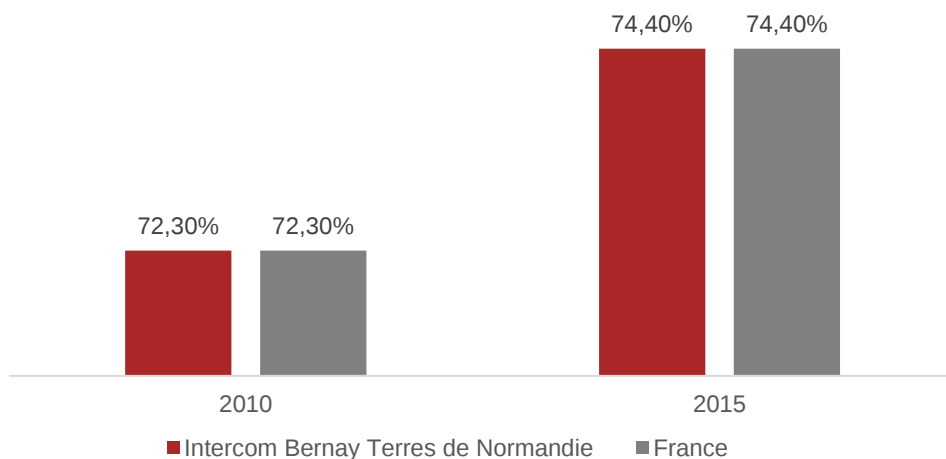


Actifs et chômeurs

Emploi

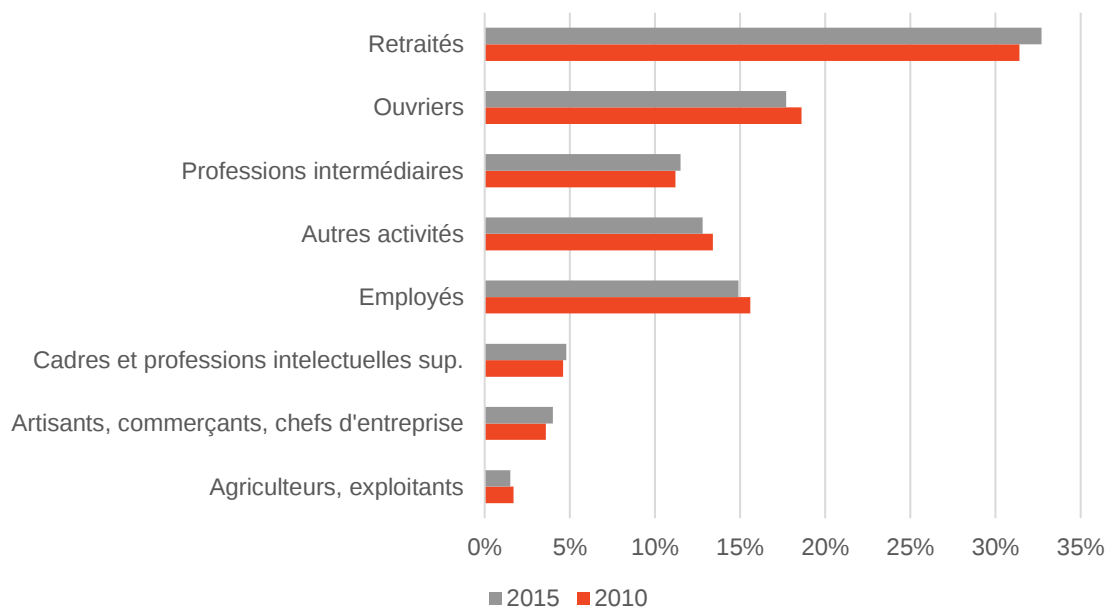
Taux d'activité des 15 – 64 ans

Le taux d'activité est le rapport entre les individus en emploi ou en recherche d'emploi, et l'ensemble d'une population donnée.



En 2015, 74.4% des habitants étaient actifs, ce qui signifie qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi. On comptabilisait 24 954 actifs.

Part d'actif selon la catégorie socioprofessionnelle

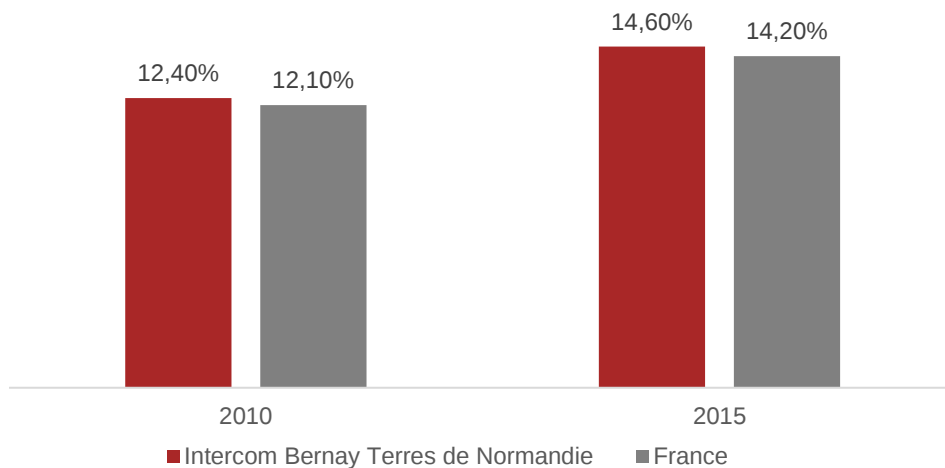


Source : Observatoire des territoires

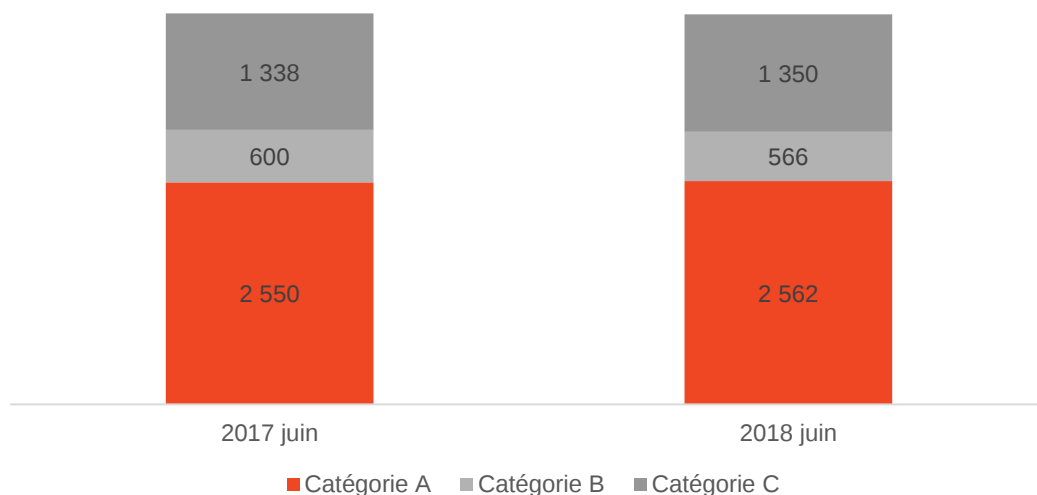
Source : INSEE, RGP 2015

Chômeurs

Le taux de chômage revient au rapport entre le nombre de chômeurs et l'ensemble de la population active.

Taux de chômage des 15 – 64 ans

En 2015, le taux de chômage était de 14.6%.

*Données pôle emploi***Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi par catégorie**

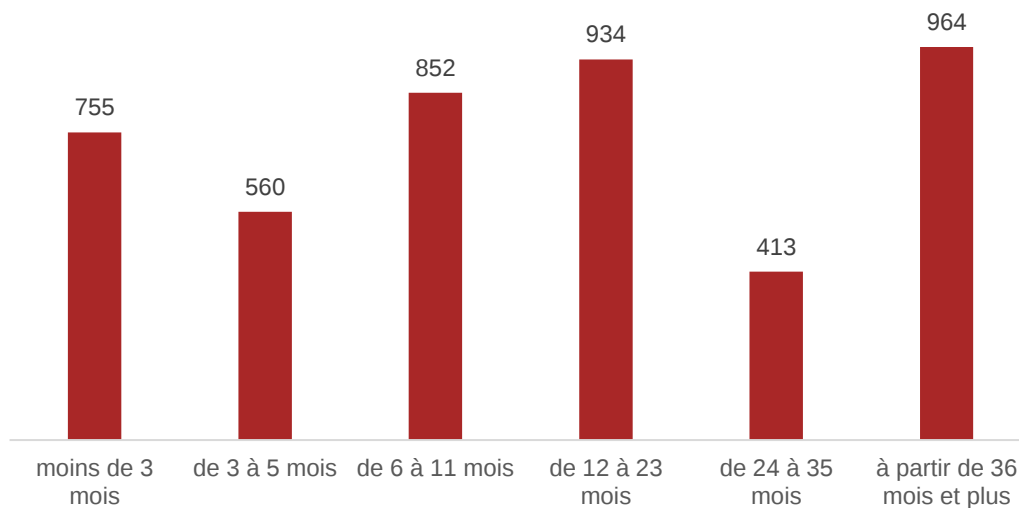
Source : Observatoire des territoires

Source : Pôle emploi

En juin 2018, le nombre de demandeur d'emploi par catégorie A, B, C était de 4 478.

Données pôle emploi

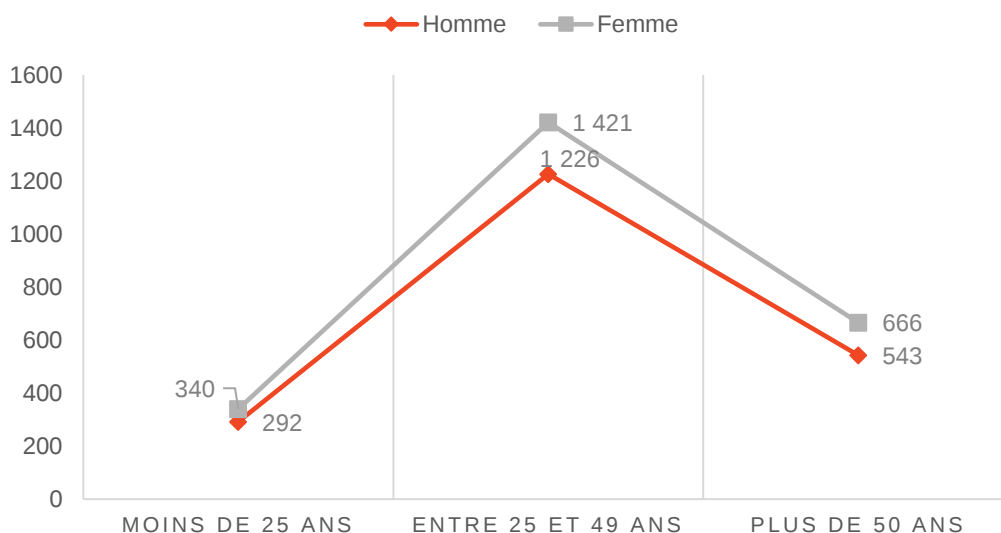
Demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C inscrits à Pôle Emploi par ancienneté d'inscription



Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) portent sur les demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi. Les données permettant d'établir les statistiques du marché du travail sont constituées à partir d'extractions mensuelles des fichiers opérationnels de gestion de Pôle Emploi.

En juin 2018, 21.52% des demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 3 ans.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi de catégorie A, B, C par sexe et âge, en 2018



Source : Pôle emploi

Typologie d'emplois

La part des actifs précaires et à temps partiels témoigne quant à elle de l'instabilité de l'emploi.

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle emploi.

Source : Observatoire des territoires

Emploi précaire et emploi à temps partiel des 15 – 64 ans

	2010	2015	Evolution
Salariés en emploi précaire	3024	2 692	-12%
Actifs en emploi à temps partiel	3 272	3 076	-6%

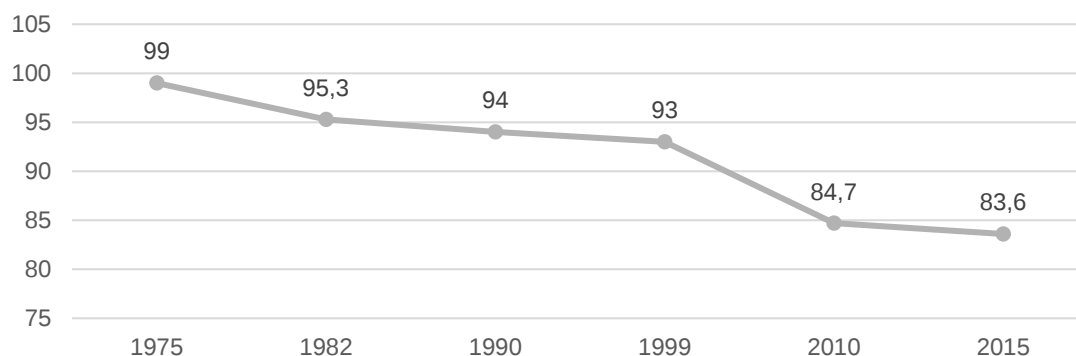
Le nombre d'emploi à temps partiel correspondant au nombre d'actifs occupés dont le temps de travail est inférieur à la durée légale a connu une diminution de 12%.

Le nombre de salariés de 15 – 64 ans en emploi précaire (intérim, apprentissage, contrat à durée déterminée, vacataire...) correspondant à la part des salariés qui ne sont pas en contrat à durée indéterminée a connu une diminution de 6%.

Part des actifs occupés de 15 ans et plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence

	2010	2015
Intercom Bernay Terres de Normandie	73%	72.6%
France	65.2%	65.1%

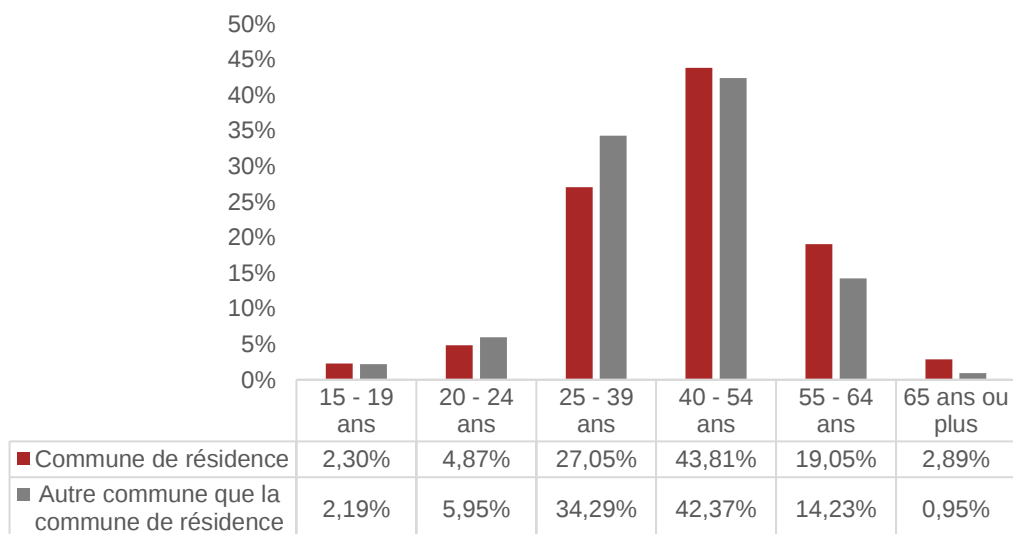
Indice de concentration de l'emploi



En 2015, l'indice de concentration était de 83.6 emplois/actifs occupés, au vu de cet indice on peut évoquer la fonction résidentielle du territoire plutôt qu'une fonction de pôle d'emploi.

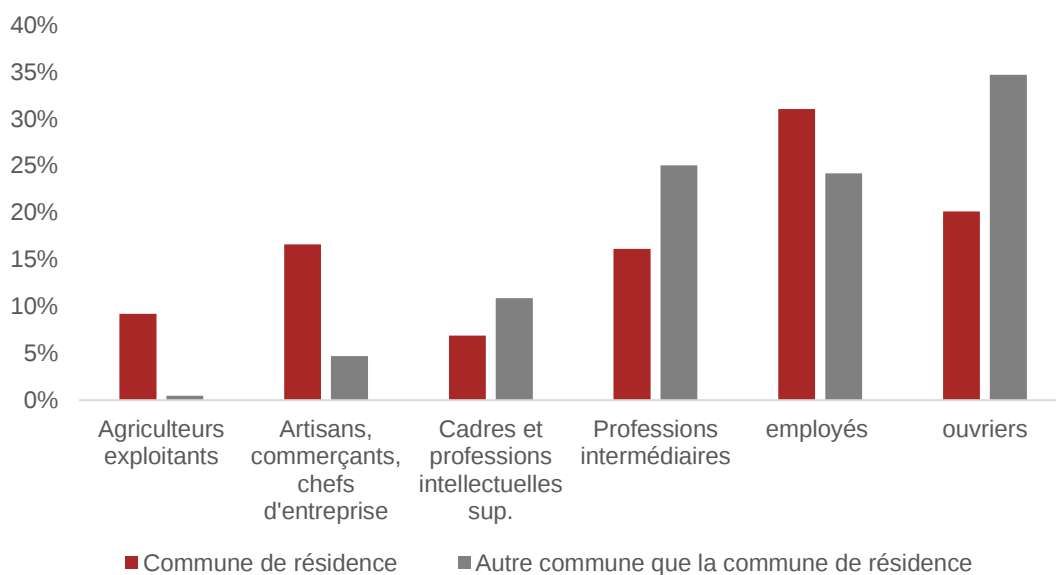
Typologie d'emplois et lieu de travail

Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par âge et lieu de travail



En 2015, la tranche d'âge 40 – 54 ans représentait 10 932 actifs travaillant sur leur commune de résidence.

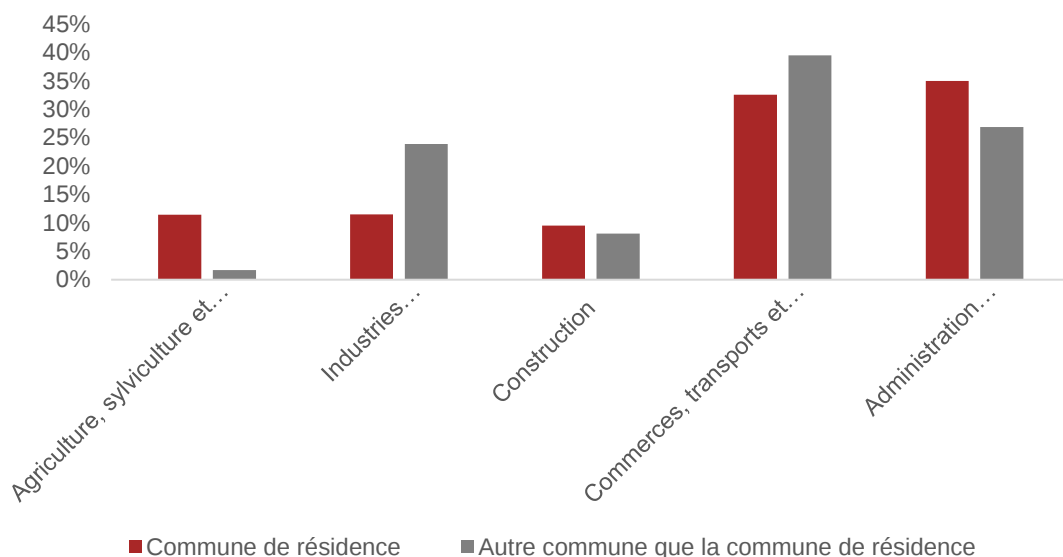
Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par lieu de travail et catégorie socioprofessionnelle, en 2015



Typologie d'emplois et lieu de travail

Par ailleurs, le nombre d'actifs occupés pour un emploi permet d'identifier la capacité à trouver du travail au sein même de la commune de résidence. Cela a des incidences sur la mobilité quotidienne.

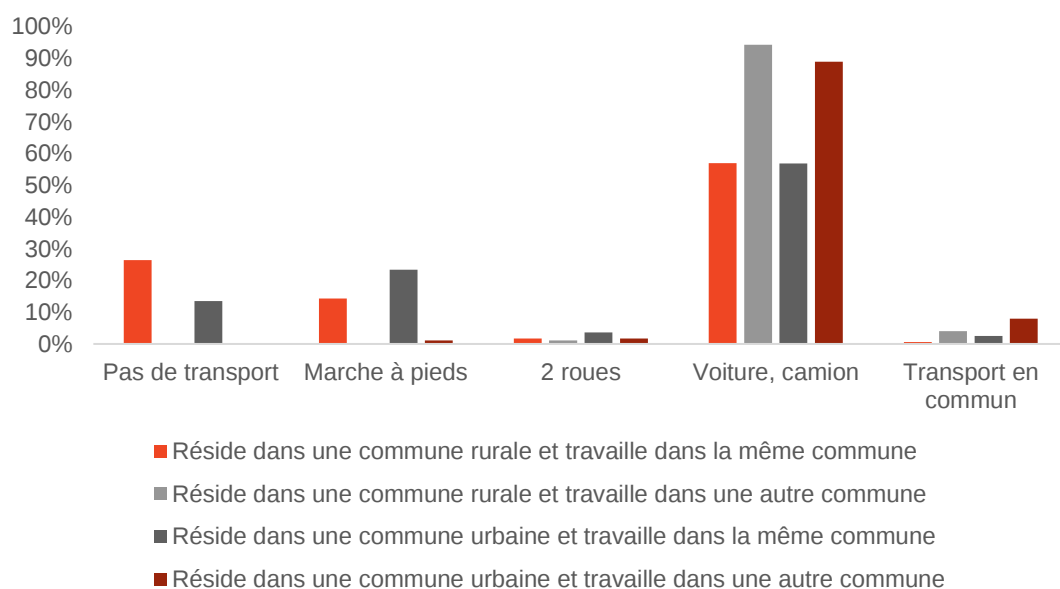
Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par lieu de travail et secteur d'activité économique



En 2015, la population active de 15 ans ou plus était la plus représentée dans les secteurs du commerce, transport et services divers, avec 9 844 actifs travaillant sur une autre commune que leur commune de résidence.

Modes de transport

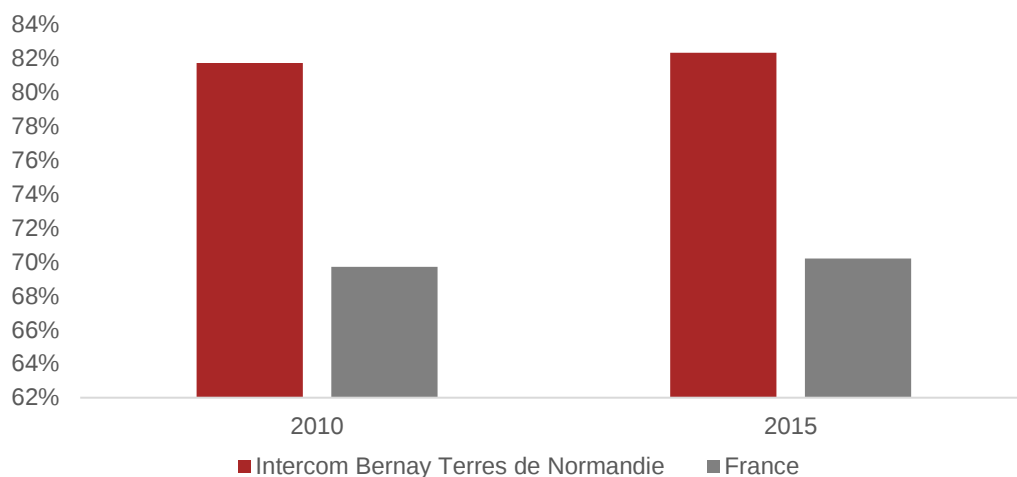
Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par lieu de travail et moyen de transport, en 2015



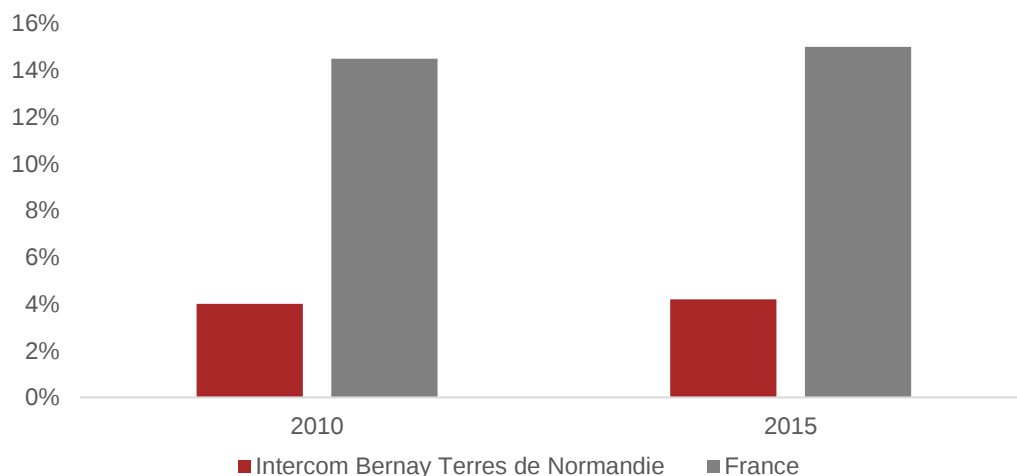
Source : INSEE, RGP 2015

Modes de transport

Une commune dont le nombre d'actifs recensés est plus important que les emplois présents connaîtra des « migrations pendulaires » élevées.

Part des déplacements domicile – travail en voiture

En 2015, la part des déplacements domicile – travail en voiture représentait 82.3%

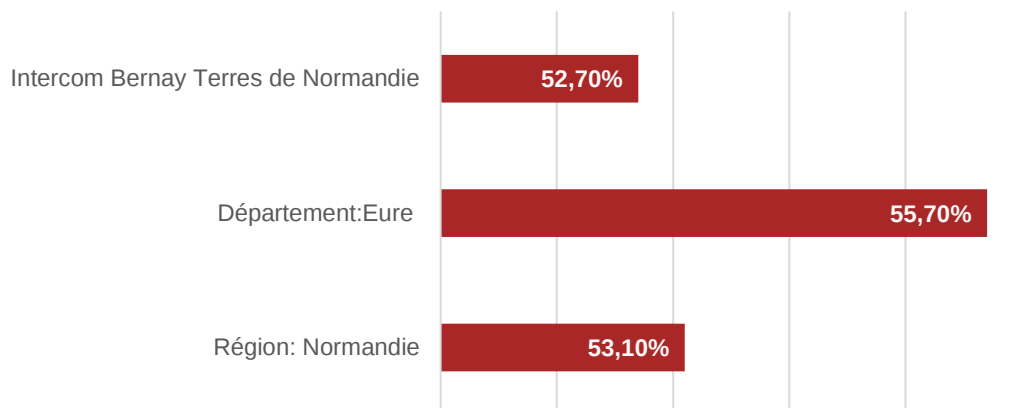
Part des déplacements domicile – travail en transport en commun

Revenus de la population

La part des ménages fiscaux imposés permet de disposer d'une première vision de la richesse d'un territoire.

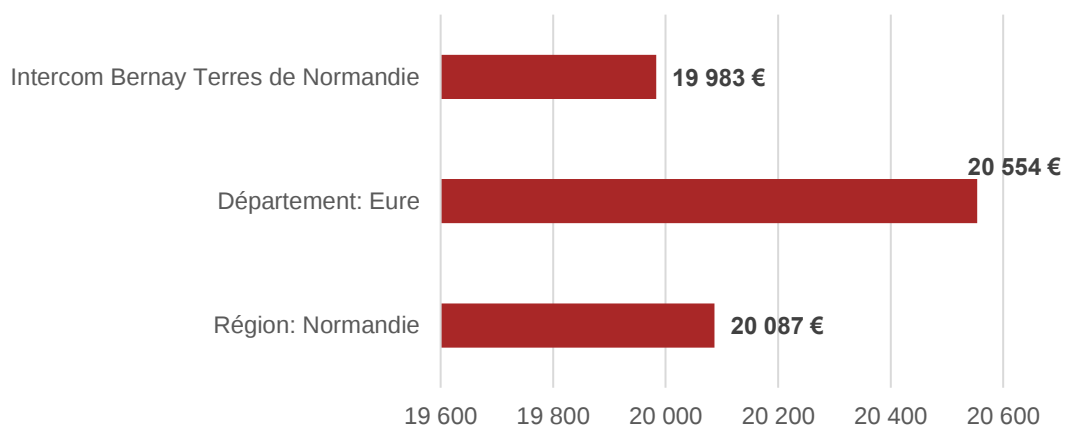
Revenus et précarité

Part des ménages fiscaux imposés



En 2015, 52.7% des foyers fiscaux payaient l'impôt sur le revenu, contre 55.70% au niveau départemental.

Le revenu médian



En 2015, le revenu médian était de 19 983€, alors qu'il atteignait 20 554€ au niveau départemental.

Source : Observatoire des territoires

Source : base FiloSoFI 2015

Fragilité socio-économique

Les éléments liés au revenu peuvent être affinés par le rapport interdécile, qui indique les niveaux d'inégalités présents (plus il est élevé, plus l'écart de revenus au sein d'une population donnée est élevé).

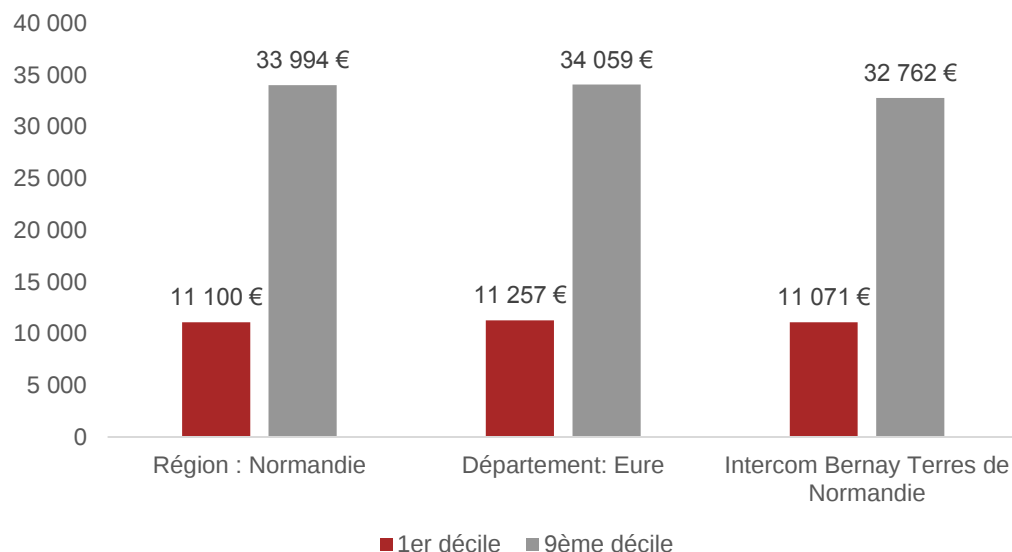
Il est aussi utile d'observer le revenu au 1^{er} décile, c'est-à-dire du foyer fiscal le plus riche parmi les 10% les plus pauvres. En effet cet indicateur témoigne (ou non) d'importants niveaux de fragilité.

Le rapport interdécile

	2015
Intercom Bernay Terres de Normandie	3
Département : Eure	3
Région : Normandie	3.1

En 2015, le rapport interdécile était de 3, contre 3.1 pour la région.

Le revenu au 1^{er} et au 9^{ème} décile



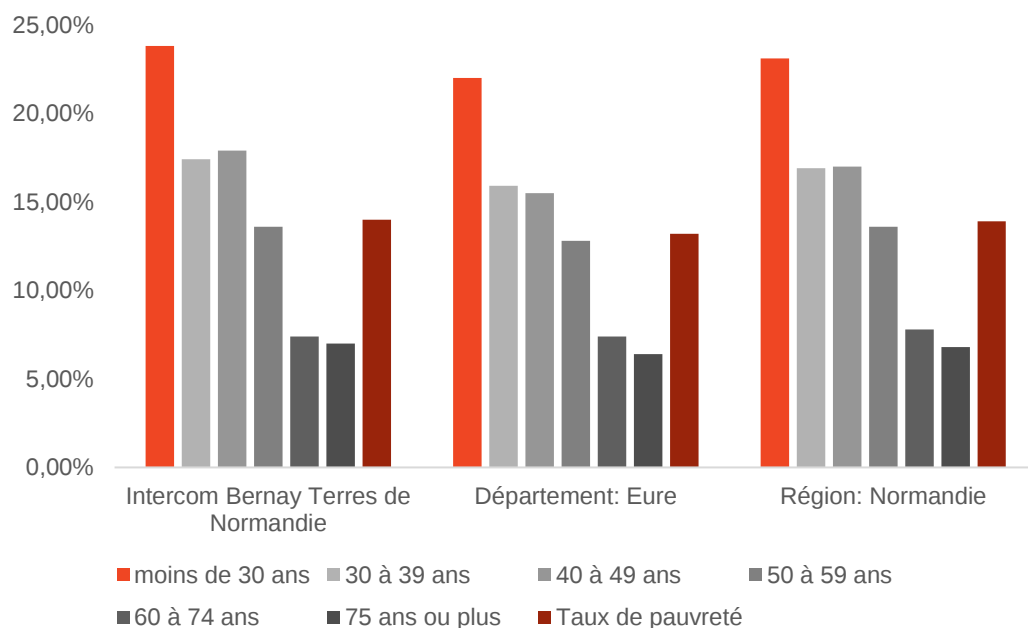
En 2015, le plus riche des ménages des 10% les moins riches déclarait un revenu annuel de 11 071€, contre 11 257€ pour le département.

En 2015, le plus riche des ménages des 90% les moins riches déclarait un revenu annuel de 32 762€, contre 34 059€ pour le département.

Fragilité socio-économique

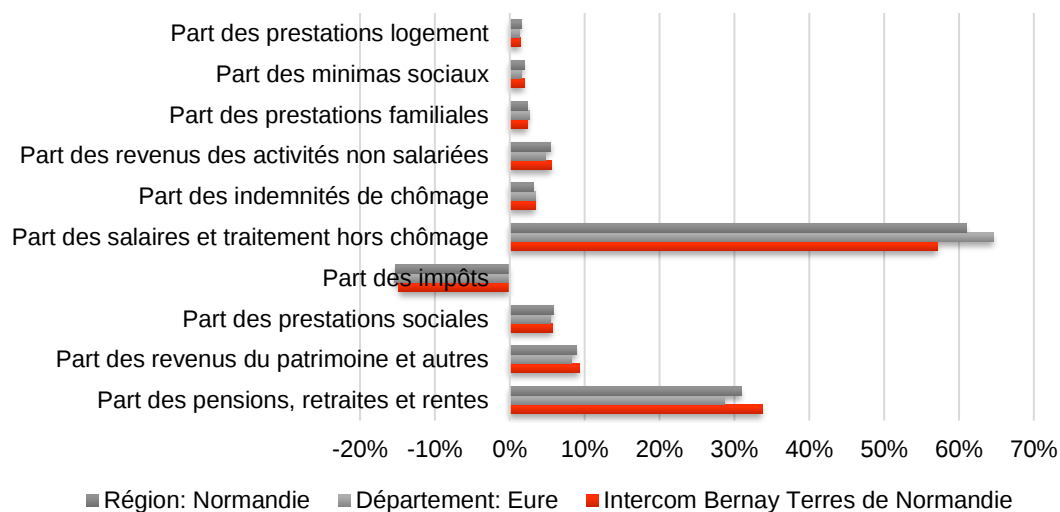
Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individu (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros) qui correspond à 60% du niveau de vie médian.

Le taux de pauvreté



En 2015, le taux de pauvreté de l'Intercom Bernay Terres de Normandie était de 14%, contre 13.2% pour le Département. Parmi les tranches d'âge, ce sont les moins de 30 ans qui avaient le taux de pauvreté le plus élevé, soit 23.8%.

Décomposition du revenu disponible



Fragilité socio-économique

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité est venue remplacer le RSA activité.

La part des bénéficiaires de la prime d'activité permet d'avoir une vision sur le phénomène des « travailleurs pauvres », tout comme celles des bénéficiaires d'aides au logement.

Bénéficiaire de la prime d'activité

	2017
Nombre d'allocataires de la prime d'activité	1 235
Part des allocataires de la prime d'activité	13.43%

En 2017, 13.4% des allocataires CAF recevaient la prime d'activité.

Bénéficiaire des aides au logement

	2017
Allocation de Logement Familiale (ALF)	3 799
Allocation de Logement Sociale (ALS)	1 361
Aide Personnalisée au Logement (APL)	4 206

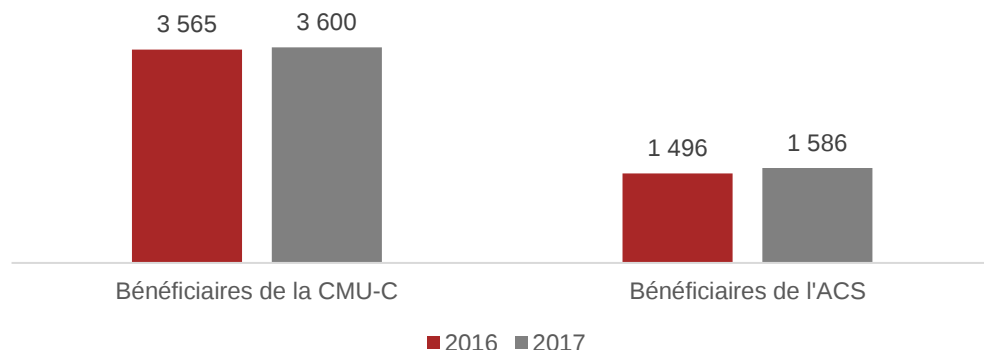
En 2017, le nombre de personnes couvertes par une aide au logement s'élevait à 9 366.

Accès aux droits et aux soins

L'accès à la santé peut être évalué via trois indicateurs : les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS, les assurés n'ayant pas déclaré de médecin traitant et donc potentiellement moins impliqués dans leur parcours de soins (accès aux soins), le non recours aux soins, souvent révélateur de besoins en termes de santé préventive.

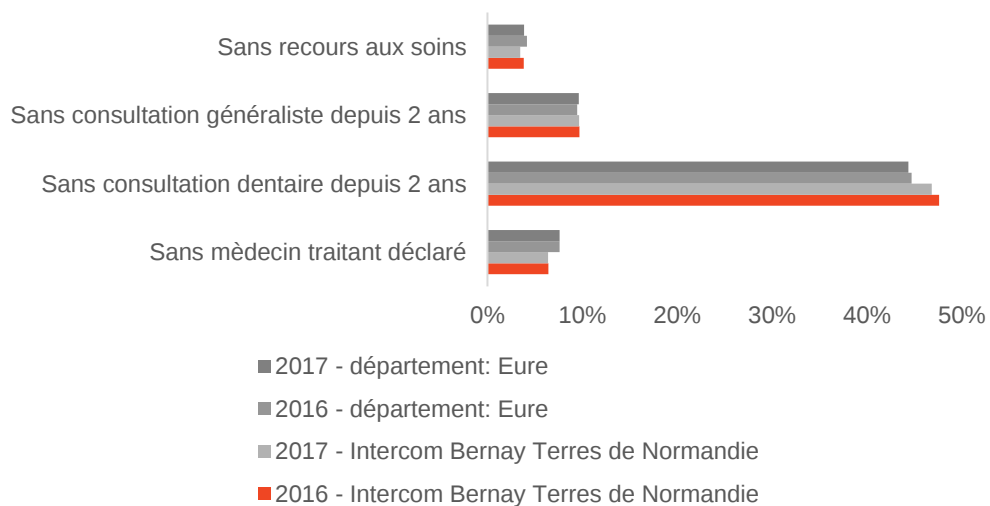
Santé et handicap

Bénéficiaire de la CMU-C et de l'ACS



En 2017, les bénéficiaires de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) du Régime général progressaient de 1 point par rapport à 2016. En 2017, les bénéficiaires de l'ACS (Aide à la Complémentaire de Santé) du Régime général progressaient de 5.5 points par rapport à 2016.

Les assurés du Régime général de la Sécurité sociale



En 2017, 16 881 assurés du Régime général n'avaient pas consulté un dentiste depuis 2 ans et 2 307 assurés n'avaient pas de médecin traitant.

Accès aux droits et aux soins

La part des assurés en Affections de Longue Durée (ALD) correspond aux personnes présentant une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds.

L'accès aux dispositifs de santé et d'accompagnement au handicap s'étudie également à travers le nombre de structures présentes sur le territoire intercommunal.

Les besoins dans le champ du handicap sont complexes à identifier, et dépassent bien souvent les frontières d'un EPCI.

Les Affections de Longues Durées (ALD)

	2016	2017
Nombre d'assurés du Régime général de la Sécurité sociale	8 368	8 493

En 2017, 18.99% des assurés du Régime général de la Sécurité sociale étaient en affection de longue durée.

Les professions médicales présentes et taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

Médecins généralistes: 37

• 6 pour 10 000 habitants

Spécialistes: 12

• 2 pour 10 000 habitants

Dentistes: 10

• 1 pour 10 000 habitants

Autres professions: 92

• 16 pour 10 000 habitants

En 2017, il y avait 0.66 médecins généralistes pour 1 000 habitants.

Nombre de bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH

	2017
Bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	1 210
Bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)	189

Source : INSEE, BPE 2017

Source : CAF, DATA

Annexe 2 : Diagnostic partagé de l'action sociale



Histoire et dynamique du territoire en termes d'action sociale

Population

- Vieillessement
- Isolement
- Paupérisation
- Nouveaux arrivants
- Etrangers/migrants
- Personnes handicapées

Famille

- Baisse de la natalité
- Changement de la cellule familiale

Numérique

- Dématérialisation
- Zones blanches

Santé

- Renoncement aux soins
- Désertification médicale
- Troubles psychiques

Mobilité

- Géographique
- Sociale

Evolution sociétale

- Mondialisation
- Crise économique / agricole
- Mutation des métiers
- Précarité (Intérim, CDD)
- Individualisation
- Disparités liées à l'attrait du social pour les élus



Annexe 2 : Diagnostic partagé de l'action sociale

Cadre législatif

- Nouveaux dispositifs
- Décentralisation 2006
- Loi NOTRe
- Loi ASV
- Loi sur les rythmes scolaires
- Baisse des aides sociales et des dotations
- Non fongibilité des enveloppes budgétaires

Evolution des services

- MSAP, C.I.A.S, CCRIL, EVS, MAIA
- Enfance-jeunesse: RPAM, crèches, LAEP, Maison de l'Enfance
- Filière gériatrique
- Station-service
- Fermeture des petits commerces
- Baisse du tissu industriel
- Eloignement des services
- Fermeture de classes, gares, tribunaux
- Maison des associations de Bernay
- Médiathèques
- Vestiaire d'entraide
- Services culturels
- Fabrique de la Risle





*La jeunesse
«l'imagination au
pouvoir »*

Les atouts du territoire

L'engagement des acteurs et le travail partenarial :

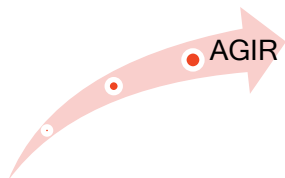
- Engagement des élus sur un premier niveau des services en action sociale ;
- Richesse du milieu associatif, bénévolat actif (nombreuses associations culturelles, sportives et de quartier) ;
- Travail partenarial entre collectivités et institutions (existence de réseaux de professionnels qui collaborent au-delà des échéances ou frontières politiques) ;
- Actions collectives partenariales : forum, manifestation... ;
- La jeunesse « l'imagination au pouvoir » ;
- MOUV'en Risle-et Charentonne : exemple de projet impliquant la population et mutualisant les expériences entre les territoires et les communes.

L'existence de nombreux services éducatifs, médicaux, sociaux et solidaires sur le territoire :

- Services de proximité : MSAP, EVS, PIJ, Centres sociaux, Mission locale, hôpital de proximité, mairies, EHPAD, structures enfance-jeunesse, IME, SSIAD, SAAD, ESAT ;
- Filière gériatrique très active : CLIC, SSIAD, SAAD, Résidences autonomie...(qualité du partenariat pour la prise en charge des personnes âgées) ;
- Accès développé à la culture via des structures et des animations ;
- Offre scolaire (jusqu'au lycée de qualité) et ramassage scolaire ;
- Chantier d'insertion ;
- Animations dans les espaces de vie sociale et centre social à Bernay ;
- Nombreux centres de loisirs et nombreux équipements enfance jeunesse (RPAM, LAEP, crèches....) ;
- Pôle ados de Mesnil-en-Ouche (50 jeunes mobilisés).

Un territoire rural : dynamique agricole et les services et initiatives pour favoriser la mobilité :

- Cadre de vie préservé et patrimoine historique donne un potentiel touristique ;
- Filières agricoles et environnement (développement, création d'emplois, insertion), circuits courts alimentaires, valorisation du territoire par une dynamique agricole ;
- Plateforme de mobilité à Bernay ACCES - (MOBIL'AIDE) ;
- Pompiers : facteur de mobilisation des jeunes ;
- Présence de quatre gares : Brionne, Bernay, Serquigny, Beaumont-le-Roger ;
- Aide financière à destination des jeunes pour le permis de conduire.



Les capacités d'intervention

Acteurs

Les élus locaux (volontarisme / portage politique)

Structures

L'appui des financeurs

La communication sur les différents services

Réseaux

Le maillage territorial

MAIA

Les associations

CCAS / CIAS

CAF / CARSAT / Conseil Départemental / MSA / Pôle emploi

Mission Locale / CAP Emploi / Education et formation

PIJ

Pôle ados

PRE / CRE

MSAP

Espace de Vie Sociale

ACCES / Centre social / Plateforme de mobilité

DDCS / Sous-préfecture / DIRECCTE

Bailleurs sociaux

Education Nationale

MJC

Maisons de santé

Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Structures d'accueil d'enfants / personnes âgées

Hôpital de Bernay

CMP

Ludothèques / Médiathèques

ADISSA

YSOS

VIF

Entreprises / Employeurs / Commerçants

Les bénévoles

Les habitants / la population

Théâtre / cinéma

Centres de formation GRETA / MFR

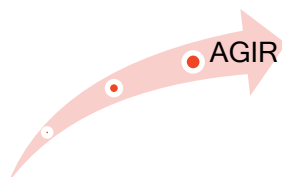
IME / Structures d'accueil des handicapés / ESAT / SAVS

Maison des associations

CAPAB

Les structures de proximité

Gendarmerie / police



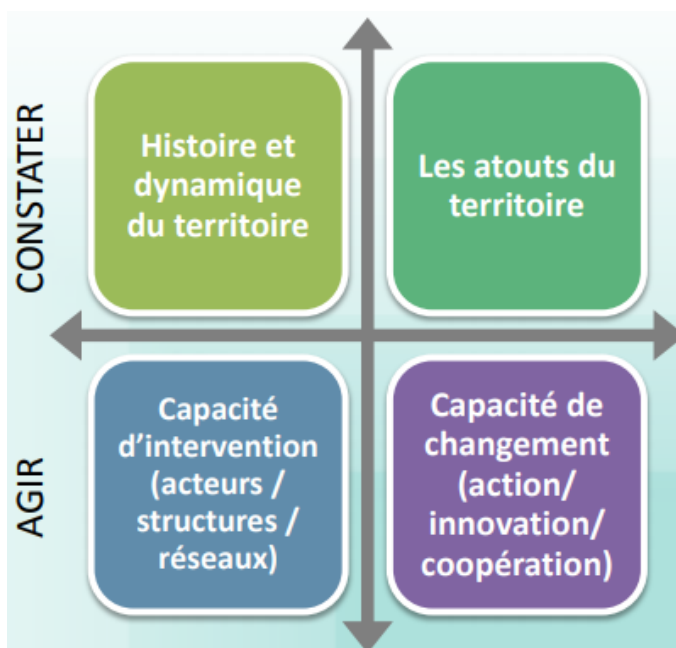
Les capacités de changements

Innovation

Action

Coopération

- Dynamiques nouvelles entraînent des porteurs de projets: MSAP, Centre Social, MAIA.....,
- Idées d'espaces partagés répartis sur le territoire, comme des Tiers-lieux (CCRIL / centre d'affaires de Bernay),
- Développement de la mobilité (bourse au permis, diagnostic mobilité, plateforme mobilité),
- Mobilité des jeunes, intra-territoire et hors territoire
- Définir clairement les compétences de l'Intercom, des communes et des partenaires pour créer une synergie et de la coordination,
 - Une bonne coordination (temps d'échange des professionnels) et une bonne identification pour les habitants (communication à développer) participent à une équité du territoire.
- Associer les habitants, les jeunes dès le début des projets,
- Organiser des temps de rencontres / solidaires (journée CARSAT / MSAP, journée de la famille, soirée du lien social),
- Développer les actions intergénérationnelles (transversalité),
- Formations pour les jeunes en difficultés,
- Développer l'économie sociale et solidaire,
- Mutualiser les savoirs et savoir-faire de chacun,
- Mobiliser les différentes ressources financières,
- Ne pas rester sur nos habitudes, laisser place à l'innovation avec la prise de risques: expérimentation - évaluation,
- Penser à s'ouvrir au-delà des limites de l'Intercom.



Annexe 3 :

La consultation des habitants

Le questionnaire « votre avis nous intéresse... » a permis d'aller au contact de l'habitant, du citoyen, du bénéficiaire et de partager des moments d'échanges ; qui mieux que l'habitant connaît ce territoire et ce dont il a besoin !

Elaboré par le comité technique du projet social de territoire, ce questionnaire a été proposé du 15 septembre au 6 octobre aux habitants sur l'ensemble des marchés prépondérants du territoire et à l'occasion du Festival au cœur de la Famille.

Ce questionnaire n'a pas vocation à produire une statistique, mais tout simplement une tendance.



Votre avis nous intéresse....

Qui mieux que VOUS connaissez ce territoire et ce dont VOUS avez besoin ?



Classes d'âge
Moins de 18 ans
18 - 24 ans
25 - 34 ans
35 - 49 ans
50 - 59 ans
60 - 69 ans
70 ans et plus

1. Quelle commune habitez-vous ? (Encadrez la tranche d'âge et homme/femme)

2. Qu'est-ce que vous aimez le plus sur ce territoire ? (équipements, services, écoles...)

3. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (Soulignez la plus importante selon eux ; mobilité, horaires, accès....)

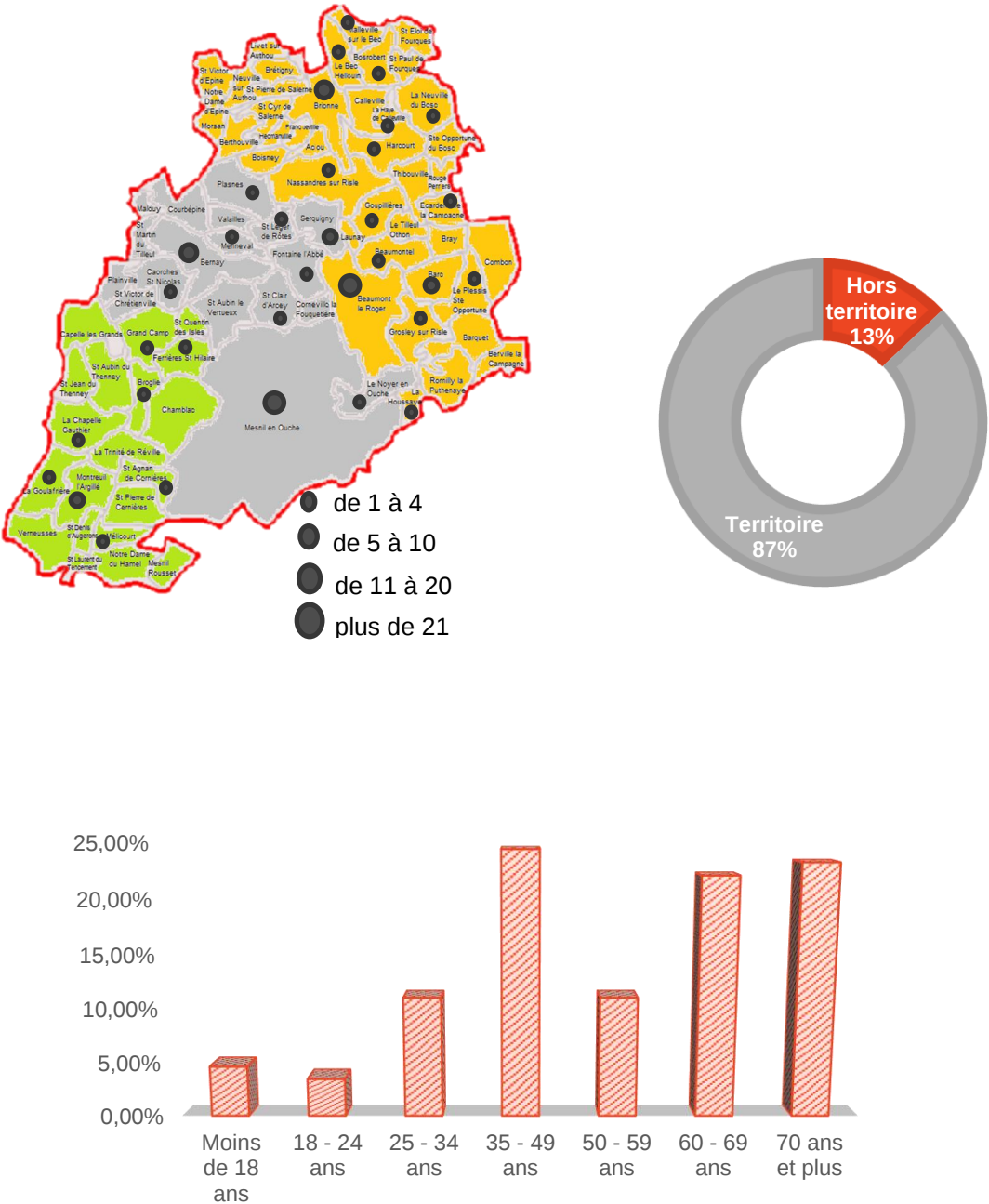
4. Auriez-vous une idée d'une action à développer, d'une amélioration possible, d'une piste à explorer pour mieux vivre ensemble ?

5. Participez-vous à des activités sur le territoire (associatif, électif, bénévole, solidaire ou autre....) ? Aimeriez-vous être davantage impliqué(e) ? Si oui, de quelle manière ? (fonctionnement d'équipement, services.....)

6. Comment préférez-vous être informé(e) ? (mail, courrier, journaux, réseaux.....)

7. Un espace libre pour ce que vous voudriez ajouter ? (ex : un retour sur ces questions ?)

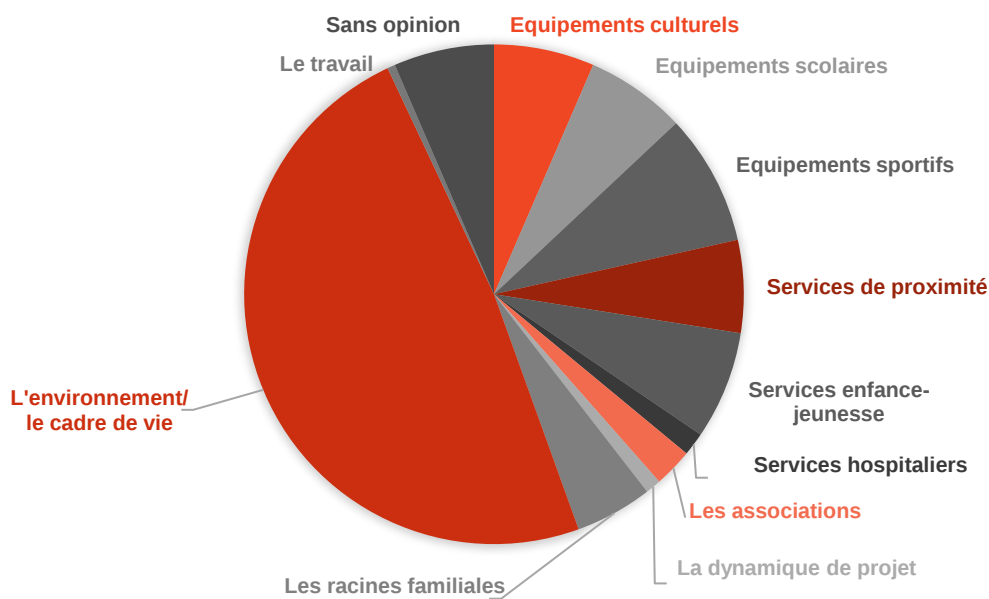
Classes d'âge et provenance



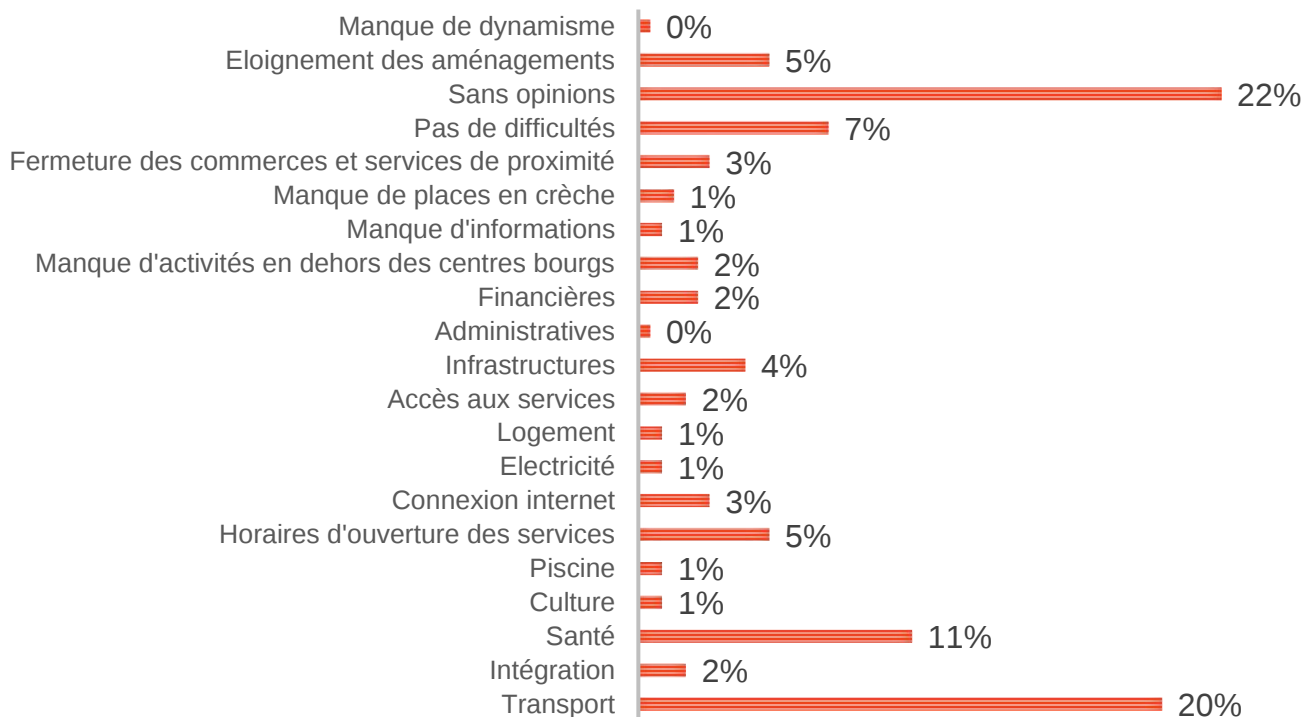
Ce sont 77% de femmes et 33% d'hommes qui ont répondu aux questionnaires.

Annexe 3 : La consultation des habitants

Qu'est ce que vous aimez le plus sur ce territoire ?

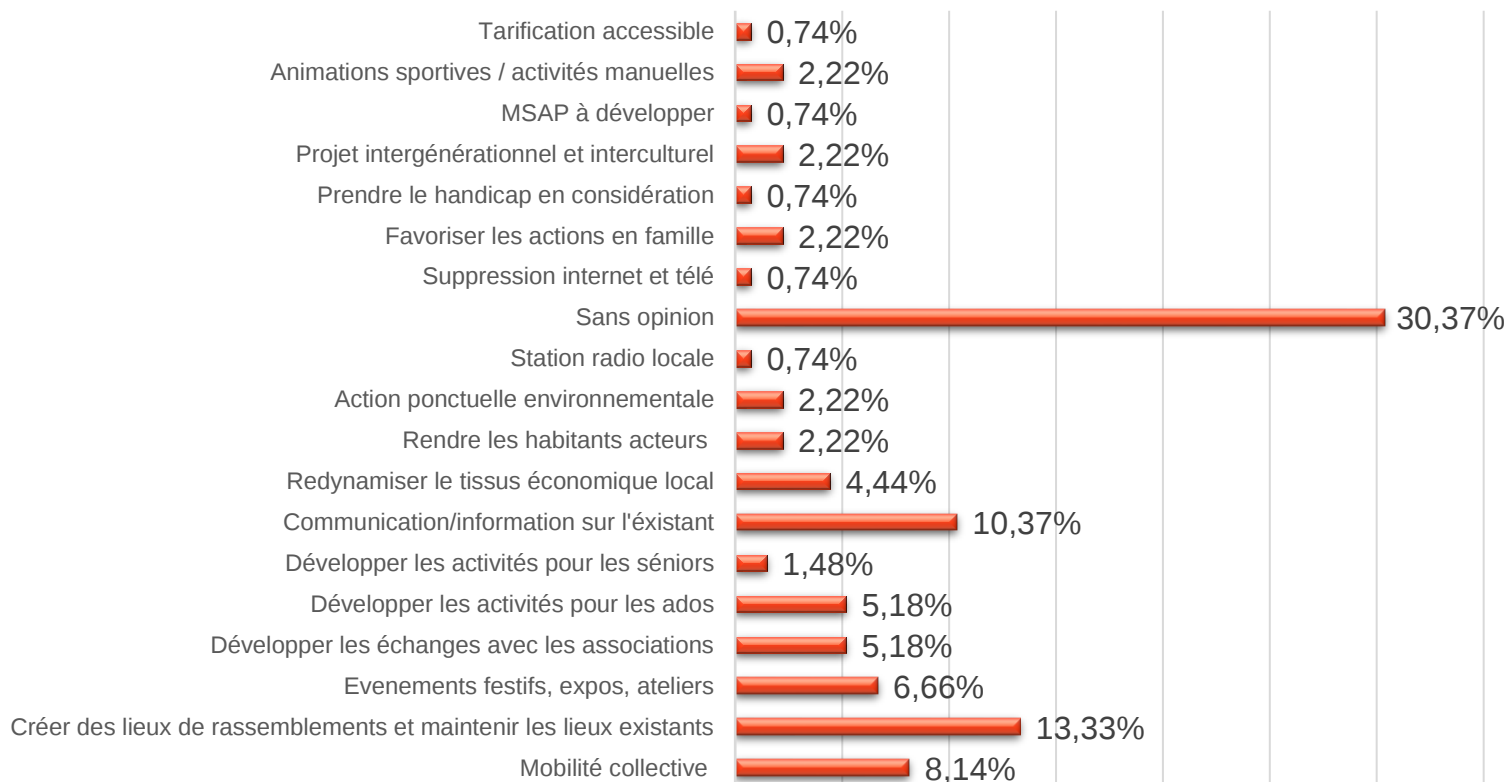


Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ?

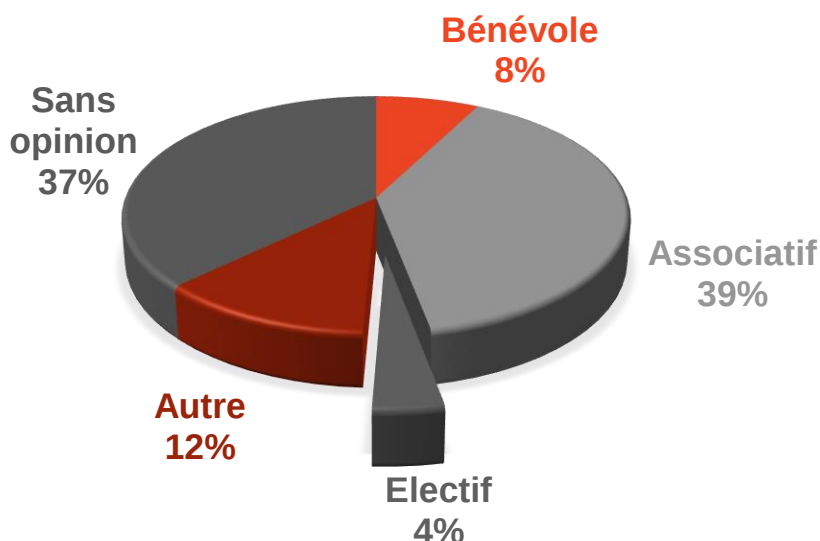


Annexe 3 : La consultation des habitants

Auriez-vous une idée d'une action à développer, d'une amélioration possible, d'une piste à explorer pour mieux vivre ensemble ?



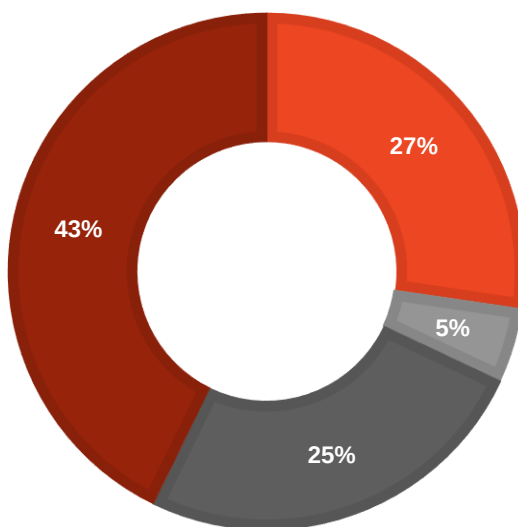
Participez-vous à des activités sur le territoire ?



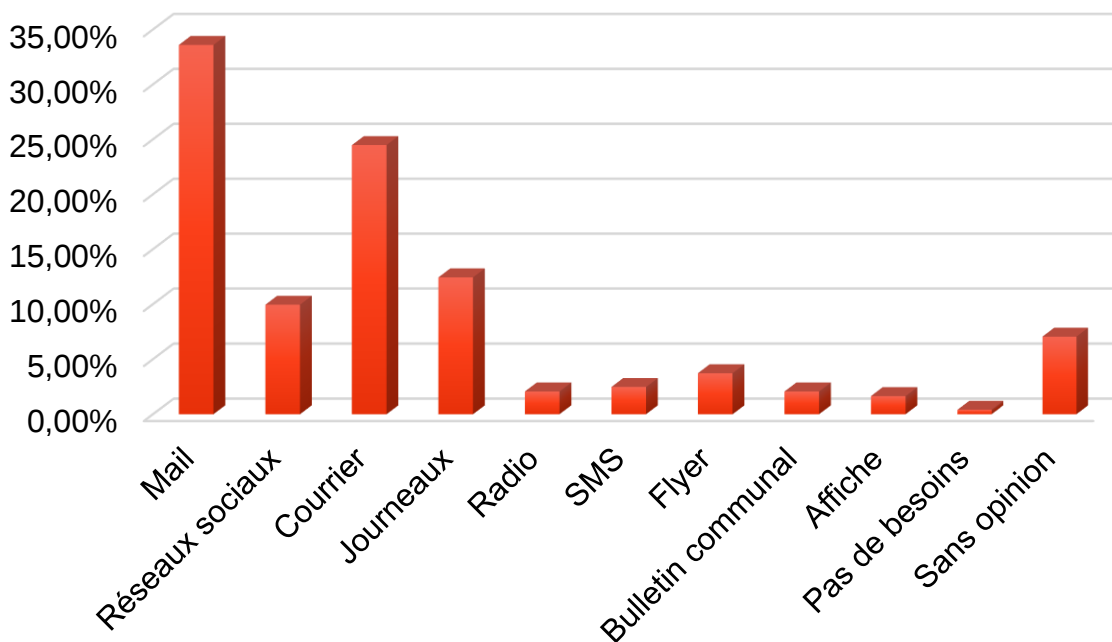
Annexe 3 : La consultation des habitants

Aimeriez-vous participer à des activités sur le territoire ?

■ Ne souhaite pas s'impliquer ■ Aimerait s'impliquer
■ Sans opinion ■ Est impliqué(e)



Comment préférez-vous être informé(e)s ?



Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire

Beaumont-le-Roger
le 15 février 2018

Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire

Au cœur des débats.....

- Faire aimer le territoire aux jeunes,
- Développer les projets autour de la jeunesse, richesse de notre territoire,
- Difficultés de mobilité des jeunes,
- Offrir une ruralité vivante,
- Avoir des structures d'accueil pour les personnes âgées,
- Permettre le maintien à domicile,
- Structurer les services autour de la santé.

Ce jeudi 15 février 2018, à Beaumont-le-Roger

N°1 Economie Numérique

Construisons ensemble notre projet de territoire : « Terres de cœur »

Mobilité Jeunesse

- 60 participants
- 30 minutes de présentation
- 1h de débat et d'échanges riches et enthousiastes

Prochaine réunion le mercredi 7 mars 2018 à 18h à la salle des fêtes de Bernay

Au cœur des débats

« ... le projet de territoire sera le fil conducteur pour les années à venir. Le principe de ces réunions est d'échanger, de construire avec vous... »

« ... nous allons travailler ensemble sur des grands projets que nous allons lister et fixer des priorités... »

« ... la mobilité sur ce grand territoire sera un axe force du développement pour permettre aux populations de se déplacer... »

« ... un des enjeux identifiés est de parler du territoire et de le vendre... »

« ... il faut qu'on crée notre identité au niveau de notre territoire pour attirer des entreprises... »

« ... l'utilisation des énergies nouvelles ou renouvelables est adaptée à notre territoire... »

« ... si l'on veut préparer l'avenir du territoire. Il faut fixer nos jeunes chez nous... »

« ... il faut qu'on se donne les moyens pour mettre en valeur nos atouts... »

« ... notre territoire rural est une chance, c'est un cadre de vie. Une ruralité vivante qui passe par des désenclavements tel que le déploiement du très haut débit. C'est un signal envoyé à la population et qui sera repris dans le projet de territoire... »

A cœur...

« ... d'avoir plus de contacts avec les entreprises, de se rapprocher d'elles... »

« ... d'attirer des groupes hôteliers pour retenir les gens chez nous... »

« ... de réinventer la proximité... »

« ... d'installer des projets autour de la jeunesse de ce territoire qui est une force importante... »

« ... d'optimiser la gestion car nous avons une capacité à faire... »

Le mot du Président

« Les choses essentielles ont été évoquées et notamment en ce qui concerne la question des jeunes et de l'économie. Il faut que l'on fasse venir des industriels avec des partenaires, profiter de la proximité de Caen, Rouen et le Havre. C'est à nous de réfléchir et de nous donner les moyens. Il faut rendre attractif notre territoire et le vendre. Il va falloir une structure pour rapprocher les acteurs économiques. Le tourisme est un enjeu intéressant de notre territoire : on a un très fort potentiel d'intellectuels et d'artistes, ce qui est intéressant pour faire venir du public de l'extérieur. » Jean-Claude Rousselin

INTERCOM Bernay Terres de Normandie

CLAS

Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire

Bernay
le 7 mars 2018

Au cœur des débats....

- Créer des services autour de Bernay pour maintenir la population sur le territoire,
- Réduire les inégalités sociales face à la mobilité,
- Agir contre la désertification médicale,
- Notre responsabilité est de réduire les inégalités sociales.

Ce mercredi 7 mars 2018, à Bernay

Economie Mobilité Santé

N°2

Construisons ensemble notre projet de territoire : « Terres de cœur »

Développement durable Jeunesse

- 38 participants
- 30 minutes de présentation
- 1h de débat et d'échanges sur des sujets nouveaux

Au cœur des débats

« ... un projet de territoire ne se limite pas à la construction d'infrastructures... »

« ... la culture sur notre territoire, c'est un facteur très important d'attractivité... »

« ... dans le cadre de la transition énergétique, il faut trouver des moyens pour faire en sorte de renouveler les productions d'énergie. On va vers la diminution de l'énergie nucléaire et on doit trouver d'autres ressources... »

« ... on a un sujet fort, c'est notre jeunesse. Mobilité, culture, formation. Notre projet de territoire ne pourra s'accomplir sans cette réflexion. C'est un axe prioritaire pour les jeunes du territoire... »

« ... s'il y a bien un sujet qui fait sens sur le territoire national, c'est la performance de l'offre de santé. Il faut trouver des solutions... »

« ... la difficulté pour construire ce projet de territoire est de trouver un juste milieu entre nos territoires : pour certains des territoires urbains, pour d'autres, des territoires ruraux... »

A cœur...

« ... d'expliquer ce qu'est le projet de territoire et les conséquences que ça peut avoir sur la vie demain pour nos concitoyens... »

« ... de réduire les inégalités sociales face à la mobilité... »

« ... de sensibiliser tous les élus pour cette construction commune essentielle... »

« ... de réduire, de faire des économies d'énergie... »

« ... d'aller vers la transition énergétique... »

« ... de créer un maillage sur le territoire entre nos communes... »

« ... d'offrir des services pour maintenir la population sur le territoire... »

Prochaine réunion le jeudi 15 mars 2018 à 18h à la salle des fêtes de Brionne

Associer les citoyens à la démarche de projet de territoire par le biais d'un forum citoyen.
Une enquête sera ainsi réalisée du 1^{er} mars au 25 avril, sous la forme de questionnaires. Les personnes interrogées (dans des lieux divers pour toucher des publics différents) pourront ainsi donner leur perception du territoire et sur la façon dont ils le vivent au quotidien.

Le mot du Président

« Le projet de territoire permet d'organiser l'action publique locale en fonction des enjeux auxquels notre territoire est confronté. Il s'agit d'un véritable projet d'intérêt local. C'est le fil rouge de l'action conjointe de nos communes et de l'intercom, en rapport avec nos espérances, nos souhaits et en tenant compte de nos ressources. Tous les domaines allant de la vie économique à l'environnement, en passant par le développement durable et la vie sociale seront abordés. Il s'agit de construire et de développer un territoire attractif, ambitieux, au service de ses habitants et de ceux qui voudraient nous y rejoindre. » Jean-Claude Rousselin

INTERCOM Bernay Terres de Normandie C.I.A.S.

Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire

Brionne
le 15 mars 2018

Au cœur des débats....

- Maintenir l'équité, vœu d'équilibre sur le territoire entre les villes et les communes rurales,
- Maintenir les services publics de proximité,
- Adapter les logements pour les personnes âgées,
- Nécessité de mailler le territoire,
- S'appuyer sur les expériences d'autres territoires, mutualisation,
- Les élus construisent ce territoire pour leurs enfants et petits-enfants.

Ce jeudi 15 mars 2018, à Brionne

N°3 Economie Ruralité Mobilité

Construisons ensemble notre projet de territoire : « Terres de cœur »

Tourisme Santé

- 63 participants
- 30 minutes de présentation
- 1h30 de débat et d'échanges sur des sujets nouveaux

Au cœur des débats

« ... il faudrait avoir une réflexion sur le lien entre les entreprises et la création d'un réseau d'entreprises permettant un potentiel de développement voire même un lien avec la formation en adéquation... »

« ... un projet de territoire se doit d'être tant une photographie de ce territoire qu'un constat de ses atouts comme de ses faiblesses ainsi que le développement d'une synergie et d'une dynamique collective... »

« ... il y a un soutien à apporter au tissu associatif actuellement fragile et il faut accompagner ces associations dans le domaine de l'enfance-jeunesse ainsi que dans l'offre culturelle... »

« ... il nous réfléchir sur une offre hôtellerie, gîtes, chambres d'hôtes, voire même Airbnb pour avoir une offre touristique plus structurée... »

« ... suite à l'annonce de la fermeture de la maternité, il ne faut pas oublier que les impôts que nous payons servent aussi à nous permettre d'avoir des services publics de proximité. On a le droit d'être traités de la même façon que les gens qui habitent à Rouen, à Caen ou dans les grosses agglomérations... »

« ... notre ruralité ne doit pas être qu'une ruralité de carte postale... »

A cœur...

« ... de défendre une ruralité vivante, un cadre de vie agréable, menacés par la suppression de services publics de transports... »

« ... de réhabiliter le patrimoine local et de mettre en valeur ses sites remarquables, en développant le tourisme sur notre territoire attractif tourné vers la nature... »

« ... de construire ensemble notre identité et de développer la participation citoyenne dans cette démarche de projet de territoire... »

« ... de redynamiser les centres-bourgs et de lutter contre la désertification médicale... »

« ... d'aménager des espaces de co-working pour favoriser les échanges avec les acteurs économiques... »

« ... de ne pas oublier les communes rurales pour que le projet de territoire soit réussi. C'est la clé pour que les habitants de l'Intercom soient fiers d'y habiter... »

« ... d'apprendre à dire NOUS... »

Prochaine réunion le mercredi 21 mars 2018 à 18h à la salle des fêtes de la Barre-en-Ouche

Le mot du Président

« Il ne faut pas oublier que le rôle de l'Intercom est d'être moteur pour lancer des opérations économiques et être incitateur. Beaucoup de choses ont été dites. Elles seront listées, discutées et hiérarchisées afin de planifier l'amorce de certains projets. Le principal est d'avoir un fil conducteur qui va permettre de suivre une politique de développement pour notre territoire et pour nos habitants. » Jean-Claude Rousselin

INTERCOM Bernay Terres de Normandie

C.I.A.S.

Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire

La Barre-en-Ouche
le 21 mars 2018

Au cœur des débats....

- Etre attractif pour bien vivre sur le territoire,
- Accueil des familles : rendre le territoire attractif,
- Développer des actions destinées à l'enfance-jeunesse,
- Tout part de la question de la jeunesse, si l'on veut préparer l'avenir du territoire.

Ce mercredi 21 mars 2018, à La Barre-en-Ouche

Construisons ensemble notre projet de territoire : « Terres de cœur »

Agriculture **Tourisme**
Economie **Ruralité** **Mobilité**

Au cœur des débats

« ... le haut débit, comme les routes sont des outils importants... »

« ... pour avoir une vision neuve, il serait intéressant d'associer à nos réflexions les plus jeunes... »

« ... il faut réfléchir à quelque chose de nouveau mais également innover sur ce qui existe sur l'agriculture, les nouveaux modes de consommation, de production, comme l'agriculture bio par exemple... »

« ... la démarche TEPOS est une démarche importante pour notre économie... »

« ... comment faire pour que la population puisse accéder à la piscine ou aux autres services du territoire plus éloignés ?... »

« ... les structures communales ne pourront rester que s'il y a des jeunes sur le territoire... »

A cœur...

« ... de développer les structures de coworking pour le télétravail... »

« ... d'être vigilants sur le maintien des services publics sur notre territoire... »

« ... d'accueillir les gens qui ont envie de vivre à 10 km de Bernay ou Serquigny pour prendre le train pour aller travailler à Paris... »

« ... de faire un circuit vélo-route sur le territoire pour relier Mesnil en Ouche à Bernay... »

« ... d'écrire ensemble notre feuille de route... »

« ... de trouver des solutions pour créer des emplois en agriculture car l'économie agricole représente 2/3 de notre territoire... »

« ... d'avoir une communication adaptée aux jeunes... »

• 45 participants
• 30 minutes de présentation
• 1h de débat et d'échanges riches et enthousiastes

Prochaine réunion le mercredi 28 mars 2018 à 18h à la salle des fêtes de Chamblac

Le mot du Président

« On s'aperçoit de plus en plus qu'il y a une grande richesse à exploiter sur ce territoire pour le rendre plus attractif. Il faut le personnaliser et exercer une complémentarité entre nos activités et nos besoins. Nous sommes sur un territoire principalement rural avec une forte agriculture très diversifiée, mais qui comporte déjà un certain développement économique dont l'Intercom doit être le principal animateur, pour renforcer la venue de certains investisseurs. C'est aussi une nouvelle génération d'emplois qui va se développer autour des énergies renouvelables, du tourisme vert et des nouvelles formes d'agriculture... Il est important que notre territoire développe aussi l'aspect social à travers le projet social en cours, au C.I.A.S. » Jean-Claude Rousselin

INTERCOM Bernay
Terres de Normandie

C.I.A.S.

Annexe 4 : Le « focus social » du projet de territoire

Chamblac
le 28 mars 2018

Au cœur des débats....

- Mutualiser les services pour avoir des équipements structurants et de qualité,
- Harmoniser les pratiques de chacun,
- Permettre la mobilité des personnes âgées,
- Actions de formation (outil informatique) pour les personnes âgées,
- On a une population qui veut vieillir chez elle et à proximité des services.

Ce mercredi 28 mars 2018, à Chamblac

Numérique Agriculture
Ruralité Tourisme Mobilité

N°5

Construisons ensemble notre projet de territoire : « Terres de cœur »

• 50 participants
• 30 minutes de présentation
• 1h15 de débat et d'échanges riches et enthousiastes

Au cœur des débats

« ... il faut penser à la filière bois, gain important en termes d'énergie renouvelable, lors de la construction de nouvelles habitations... »

« ... nous devons réfléchir à une mutualisation des équipements, tels que le Centre de Culture, de Ressources, d'Initiative et de Loisirs, et voir comment l'équipement peut être structurant pour l'ensemble du territoire... »

« ... suite à la nouvelle génération d'engins agricoles "surdimensionnés", il faudrait prendre en compte les infrastructures routières notamment dans les travaux de voirie... »

« ... dans un milieu rural, la culture est très importante... »

« ... il convient de réfléchir à des actions pour remédier au problème de désertification médicale, notamment grâce au développement du vidéo-diagnostic en lien avec celui du Très Haut Débit... »

« ... Les sentiers de randonnées doivent être valorisés par une communication globale. Des activités autour de l'eau grâce à nos atouts que sont la Risle et la Charentonne sont à développer... »

A cœur...

« ... d'avoir des services de santé à la hauteur de ce qu'on peut attendre sur le territoire pour attirer une population de jeunes... »

« ... d'avoir un service de transports pour la population vieillissante leur permettant d'effectuer des démarches administratives... »

« ... de gérer le transport agricole, notamment la récolte de betterave, afin d'harmoniser les pratiques de chacun... »

« ... de faire des actions publicitaires, de mettre en valeurs, de structurer et développer les atouts de notre territoire... »

« ... de parler de projets tous ensemble, pour faire avancer l'ensemble du territoire et développer les atouts de notre territoire pour faire venir... »

« ... de réfléchir à des actions pour permettre l'accessibilité de l'outil informatique ainsi que des cours à destination des personnes âgées... »

Premier séminaire thématique le samedi 7 avril 2018 à 9h30 à la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sur le thème des centres-bourgs

INTERCOM Bernay Terres de Normandie C.I.A.S.

Le mot du Président

« Le but de ces réunions est d'amener les idées, de les structurer, de les classer, et de voir quelles priorités nous leur donnerons. Le sujet des jeunes est important. Ce sont eux qui nous succéderont, eux qui feront le territoire de demain. Il faut donc se préparer à mettre nos jeunes sur les rails et surtout les attirer sur notre territoire. C'est en construisant le projet de territoire qu'on déterminera les arguments qui nous permettront de "vendre" ce territoire. Etre attractif, c'est essentiel pour faire venir des populations extérieures, les faire visiter notre territoire, les faire participer à notre économie locale, voire même les faire s'y installer. » Jean-Claude Rousselin

Glossaire

A

- **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- **ASV** : loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement

C

- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **CAPAB** : Comité d'Actions de Prévention des Addictions Brionnais
- **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
- **C.C.A.S** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- **C.I.A.S** : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- **CCRIL** : Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs
- **CLIC** : Centres Locaux d'Information et de Coordination
- **CMP** : Centre Médico - Psychologique
- **CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

D

- **DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- **DIRECCTE** : Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

E

- **EAJE** : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
- **EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- **ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- **EVS** : Espace de Vie Sociale

F

- **FRPA** : Foyer Résidence pour Personnes Agées

G

- **GRETA** : GRoupement d'ETablissements

I

- **IME** : Institut Médico - Educatif

L

- **LAEP** : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

M

- **MAIA** : Méthode Action Intégration Autonomie
- **MFR** : Maison Familiale Rurale
- **MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture
- **MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- **MSAP** : Maison de Services Au Public

P

- **PIJ** : Pôle Initiatives Jeunes
- **PRE** : Programme de Réussite Educative

R

- **RAM** : Relais Assistant(es) Maternel (les)

S

- **SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- **SSAD** : Service de Soins et d'Aide à Domicile
- **SSIAD** : Service de Soins Infirmiers A Domicile

V

- **VIF** : Violences Intra - Familiales

ASSOCIATIONS

- **ACCES** : Association accueil, contact, conseil, emploi et service
- **ADISSA** : Association départementale d'insertion santé et de soins des addictions
- **LADAPT** : Association pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- **YSOS** : Association accueil, accueil urgence, orientation, réinsertion